

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 février 2018 relatif à la formation en chiropraxie (JORF n° 0037 du 14 février 2018)

NOR : SSAH1717550A

Publics concernés : établissements de formation en chiropraxie, étudiants en formation en chiropraxie.

Objet : définition des référentiels d'activités, de compétences et de formation conduisant au diplôme permettant d'user du titre de chiropracteur.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : l'arrêté détermine la liste des activités et compétences requises pour exercer le titre de chiropracteur ; il définit les modalités d'accès à la formation et le déroulement des études en chiropraxie, il fixe le contenu et les conditions d'évaluation et de validation des enseignements théoriques et de la formation pratique clinique et précise les modalités de fonctionnement des instances de gouvernance de l'établissement de formation.

Références : les dispositions du présent arrêté peuvent être consultées sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>). Il est pris en application du décret n° 2018-91 du 13 février 2018 relatif à la formation des chiropracteurs. Les annexes de l'arrêté sont publiées au Bulletin officiel santé protection sociale solidarité.

La ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 modifiée relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, notamment son article 75 ;

Vu le décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie ;

Vu le décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie ;

Vu le décret n° 2018-91 du 13 février 2018 relatif à la formation en chiropraxie ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2014 relatif à la formation des chiropracteurs et à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2014 relatif aux dispenses d'enseignement susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre de chiropracteur ;

Vu l'arrêté du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie ;

Vu l'avis n° 2017.0076/AC/SJ du collège de la Haute Autorité de santé en date du 6 septembre 2017,

Arrêtent :

TITRE I^{er}

ACCÈS À LA FORMATION, DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

CHAPITRE I^{er}

ACCÈS À LA FORMATION

Art. 1^{er}. – Pour être admis à suivre la formation en chiropraxie, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année de leur entrée en formation et titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Le directeur de l'établissement de formation est chargé d'organiser la sélection des candidats. Celle-ci s'effectue sur dossier, entretien et éventuellement sur épreuves de sélection.

Les candidats adressent à l'établissement de formation un dossier comprenant les pièces suivantes :

- *curriculum vitae*;
- lettre de motivation;
- dossier scolaire avec résultats et appréciations;
- attestations de travail le cas échéant;
- copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence;
- certificat de scolarité pour les candidats de terminale.

Les candidats sélectionnés se présentent à un entretien visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes à suivre la formation.

Le nombre de candidats admis ne peut excéder le nombre fixé par le ministre chargé de la santé dans la décision d'agrément en vigueur mentionnée à l'article 5 du décret n° 2018-90 du 13 février 2018 susvisé.

CHAPITRE II

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Art. 2. – Les dates de la rentrée sont fixées par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique. Elles interviennent au plus tard le 1^{er} octobre.

Art. 3. – La répartition des semaines d'enseignement et de stage est fixée par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique, conformément au référentiel de formation.

Ces éléments sont communiqués aux étudiants au plus tard un mois après la date de la rentrée.

Art. 4. – Le référentiel d'activités et de compétences est fixé par l'annexe I.

La maquette de formation est fixée par l'annexe II.

La formation se décompose en unités d'enseignement dans les domaines suivants :

- 1) Sciences fondamentales et biologiques.
- 2) Anatomie descriptive et fonctionnelle.
- 3) Sémiologie générale.
- 4) Sémiologie neuro-musculo-squelettique.
- 5) Sciences cliniques.
- 6) Traitements et interventions en chiropraxie.
- 7) Sciences humaines.
- 8) Méthodologie de la recherche et pratique fondée sur les preuves.
- 9) Intégration des savoirs et savoir-faire en chiropraxie.

Le référentiel de formation incluant les unités d'enseignement et le portfolio sont fixés par les annexes III et IV.

Art. 5. – La présence lors des travaux dirigés et des périodes de formation pratique clinique est obligatoire. La présence à certains enseignements en cours magistral peut être obligatoire en fonction du projet pédagogique de l'établissement.

Art. 6. – L'acquisition des compétences en situation se fait progressivement au cours de la formation.

Les établissements adoptent leurs modalités de contrôle des connaissances.

Ces modalités sont présentées au conseil pédagogique en début d'année de formation et les étudiants en sont informés.

La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes relatives à chaque unité d'enseignement sont alors clairement identifiées.

Art. 7. – La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même domaine au sein d'une même année à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat ne soit inférieure à huit sur vingt.

Les unités d'enseignement des domaines « 3-Sémiologie générale », « 4-Sémiologie neuro-musculo-squelettique », « 5-Sciences cliniques », « 6-Traitements et interventions en chiropraxie » et « 9-Intégration des savoirs et savoirs faire en chiropraxie » ne donnent jamais lieu à compensation.

Art. 8. – Deux sessions d'examen sont organisées chaque année. Un délai minimal d'un mois est respecté entre les deux sessions. La deuxième session se déroule avant le début de l'année suivante.

Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la meilleure note est retenue.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se présenter à la deuxième session. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

Art. 9. – La progression de l'étudiant au cours de la formation pratique clinique est appréciée à partir du portfolio dont le modèle est défini à l'annexe IV. Le portfolio comporte des éléments inscrits par l'étudiant, le maître de stage et le formateur référent de la formation pratique clinique de l'école.

À l'issue de chaque période de formation pratique clinique, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères notifiés dans le portfolio.

Art. 10. – Les stages font l'objet d'une convention entre le directeur de l'établissement, le responsable de la structure accueillant le stagiaire et le stagiaire. Cette convention précise les modalités d'organisation et de déroulement des stages, ainsi que les conditions de réparation et d'assurance des éventuels dommages causés par le stagiaire ou subis par lui durant le stage.

Elle est établie conformément au modèle prévu en annexe V.

Art. 11. – L'établissement organise un examen de compétence clinique lors du dernier semestre de formation.

Cet examen comprend un contrôle écrit portant sur l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de chiropracteur ainsi qu'un examen oral dont les examinateurs sont, au moins pour la moitié d'entre eux, externes à l'établissement de formation.

Une commission, comprenant le directeur de l'établissement et au moins un maître de conférences des universités-praticien hospitalier ou un professeur des universités-praticien hospitalier, est chargée de valider les sujets retenus pour l'examen de compétence clinique.

Art. 12. – Les périodes de formation pratique clinique sont validées par la commission de validation des unités de formation et des compétences professionnelles, au vu du portfolio, de l'évaluation réalisée par les responsables de l'encadrement et du résultat de l'examen de compétence clinique.

Art. 13. – La formation s'effectue sur cinq années universitaires et est divisée en dix semestres permettant chacun l'attribution de trente ECTS soit trois cents ECTS pour l'ensemble de la formation.

Art. 14. – Le passage de première en deuxième année s'effectue par la validation au minimum de cinquante crédits ECTS des unités d'enseignement de la première année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé au minimum trente crédits ECTS sur l'ensemble des unités d'enseignement de la première année sont admis à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de trente crédits ECTS peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Art. 15. – Le passage de deuxième en troisième année s'effectue par la validation de la totalité des crédits ECTS de la première année et la validation d'au moins cinquante crédits ECTS sur l'ensemble des unités d'enseignement de la deuxième année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé la première année et au moins trente crédits ECTS sur l'ensemble des unités d'enseignement de la deuxième année sont admis à redoubler.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation de la première année ou qui ont validé moins de trente crédits ECTS sur l'ensemble des unités d'enseignement de la deuxième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Art. 16. – Le passage de troisième en quatrième année s’effectue par la validation de la totalité des crédits ECTS des trois premières années.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé la deuxième année et au moins trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la troisième année sont admis à redoubler.

Les étudiants qui n’ont pas obtenu la validation de la deuxième année ou qui ont validé moins de trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la troisième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l’établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d’enseignement validées.

Art. 17. – Le passage de quatrième en cinquième année s’effectue par la validation d’au moins cinquante crédits ECTS de la quatrième année et par la validation de la formation pratique clinique de la quatrième année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé au moins trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la quatrième année sont admis à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la quatrième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l’établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d’enseignement validées.

CHAPITRE III

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Art. 18. – En fin de cinquième année, le diplôme de chiropracteur est délivré, par le directeur de l’établissement, après avis conforme de la commission visée à l’article 32, aux étudiants ayant validé l’ensemble des unités d’enseignement dont le mémoire, les trois cent consultations complètes, l’ensemble des compétences en formation pratique clinique ainsi que l’examen de compétence clinique.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé au moins trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la cinquième année sont admis à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de trente crédits ECTS sur l’ensemble des unités d’enseignement de la cinquième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l’établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d’enseignement validées.

Art. 19. – Le nombre de redoublements est limité à deux pour l’ensemble de la formation.

TITRE II

DISPENSES D’ENSEIGNEMENT

Art. 20. – Des dispenses de suivi et de validation d’une partie des unités d’enseignement peuvent être accordées par le directeur de l’établissement, après consultation du conseil pédagogique, en fonction de la formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus par le candidat et de son parcours professionnel. Les dispenses d’enseignement théoriques ou de stages sont examinées au regard du contenu des unités d’enseignement composant le programme de formation en chiropraxie en vigueur.

TITRE III

INSTANCES DE GOUVERNANCE

CHAPITRE I^{er}

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Art. 21. – Dans chaque établissement est constitué un conseil scientifique conformément au décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie. Il est chargé de garantir la qualité scientifique de la formation. Il définit les grandes orientations du cursus de formation, dans le respect du référentiel national, en lien avec les évolutions scientifiques et professionnelles.

Il a un rôle de veille scientifique sur tout sujet relatif à la chiropraxie. Il propose des thèmes de formation continue et de recherche.

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an sur convocation du directeur de l'établissement.

Le compte rendu des séances est à la disposition de l'équipe pédagogique et des étudiants.

CHAPITRE II

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Art. 22. – Un conseil pédagogique est constitué conformément au décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie.

Il se réunit au moins deux fois par an sur convocation du directeur de l'établissement qui le préside. Il peut également être réuni à la demande de deux tiers de ses membres.

La première réunion du conseil pédagogique doit avoir lieu dans le trimestre qui suit le début de chaque année de formation.

Il ne peut siéger que si au minimum deux tiers de ses membres sont présents. Si le quorum requis n'est pas atteint, la réunion est reportée dans un délai maximum de quinze jours. Le conseil peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre de présents.

L'ensemble de ses membres a voix délibérative.

Le directeur fait assurer le secrétariat des réunions. Un compte rendu est adressé à l'ensemble de ses membres.

Art. 23. – Le conseil pédagogique est notamment consulté pour avis sur :

1° Le projet pédagogique de chaque année de formation : les objectifs de formation, les modalités de contrôle des connaissances, l'organisation générale des études, et notamment la date de rentrée de chaque année de formation, la qualification des intervenants, les méthodes et les moyens pédagogiques, le suivi et l'encadrement des étudiants, la planification des enseignements, des périodes de formation pratique clinique et des congés, le calendrier des épreuves de contrôle des connaissances.

2° Le règlement intérieur.

3° L'effectif des différentes catégories de personnels, en précisant pour les personnels enseignants permanents la nature et la durée de leurs interventions.

4° L'utilisation des locaux et du matériel pédagogique.

5° Le rapport annuel d'activité pédagogique.

6° Les situations individuelles :

a) des étudiants en difficulté pédagogique, en lien ou non avec des absences justifiées : le conseil peut alors proposer un soutien particulier, susceptible de lever les difficultés, sans allongement de la formation ;

b) des étudiants sollicitant un redoublement, dans le cas où l'avis du conseil est requis pour l'examen de cette demande ;

- c) des étudiants sollicitant une reprise de la formation après une interruption supérieure à un an;
- d) des étudiants issus d'un établissement ayant perdu l'agrément, qui sollicitent une reprise de leur formation;
- e) des étudiants sollicitant le bénéfice d'une dispense de scolarité.

Pour les situations énumérées au 6°, les membres du conseil reçoivent communication du dossier de l'étudiant, accompagné d'un rapport motivé du directeur, au moins quinze jours avant la réunion de ce conseil.

L'étudiant reçoit communication de son dossier dans les mêmes conditions que les membres du conseil.

Le conseil pédagogique entend l'étudiant, qui peut être assisté d'une personne de son choix.

L'étudiant présente devant le conseil pédagogique des observations écrites ou orales. Dans le cas où l'étudiant est dans l'impossibilité d'être présent et qu'il n'a pas communiqué d'observations écrites, le conseil examine sa situation.

Toutefois, le conseil peut décider à la majorité des membres présents de renvoyer à la demande de l'étudiant l'examen de sa situation à une nouvelle réunion. Un tel report n'est possible qu'une seule fois.

La décision prise par le directeur de l'établissement est notifiée par écrit à l'étudiant et dûment motivée, dans un délai maximal de cinq jours après la réunion du conseil pédagogique. Elle figure dans son dossier pédagogique.

Le directeur de l'établissement rend compte de ses décisions lors de la réunion suivante du conseil pédagogique.

Art. 24. – L'avis du conseil pédagogique fait l'objet d'un vote à bulletin secret pour l'examen des situations individuelles et d'un vote à main levée ou à bulletin secret à la demande d'au moins un tiers des membres du conseil pour les autres avis formulés par le conseil.

En cas d'égalité de voix pour l'examen d'une situation individuelle, l'avis est réputé favorable à l'étudiant. Pour toute autre question, la voix du président est prépondérante.

Art. 25. – Le directeur peut, sans consultation du conseil pédagogique, avertir l'étudiant sur sa situation pédagogique. Dans ce cas, l'étudiant reçoit préalablement communication de son dossier. Il est entendu par le directeur de l'établissement et peut se faire assister d'une personne de son choix.

Cette décision motivée est notifiée par écrit à l'étudiant et figure dans son dossier pédagogique.

Art. 26. – Les membres du conseil pédagogique sont tenus au secret à l'égard des informations dont ils ont connaissance au cours des réunions du conseil, en particulier concernant la situation d'étudiants.

CHAPITRE III

LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Art. 27. – Le conseil de discipline est constitué par le directeur de l'établissement en début de chaque année de formation lors de la première réunion du conseil pédagogique.

Il comprend au moins un représentant des étudiants, un représentant des enseignants et un représentant de la clinique de l'établissement qui siègent au conseil pédagogique.

Le directeur de l'établissement n'est pas membre du conseil de discipline.

Le conseil de discipline émet un avis sur les fautes disciplinaires. L'ensemble de ses membres a voix délibérative.

Les membres du conseil sont tenus au secret à l'égard des informations concernant les étudiants dont ils ont connaissance au cours des réunions.

Art. 28. – La saisine du conseil de discipline par le directeur de l'établissement est motivée par l'exposé du ou des faits reprochés à l'étudiant. Cet exposé est adressé aux membres du conseil en même temps que la convocation.

Le conseil ne peut siéger que si les deux tiers de ses membres sont présents.

Si le quorum requis n'est pas atteint, la réunion est reportée. Les membres du conseil sont à nouveau convoqués dans un délai maximum de quinze jours. Le conseil peut alors valablement délibérer, quel que soit le nombre de présents.

Art. 29. – L'étudiant reçoit communication de son dossier à la date de saisine du conseil de discipline.

L'étudiant présente devant le conseil de discipline des observations écrites ou orales. Il peut être assisté d'une personne de son choix.

Dans le cas où l'étudiant est dans l'impossibilité d'être présent et qu'il n'a pas communiqué d'observations écrites, le conseil examine sa situation. Toutefois, le conseil peut décider à la majorité des membres présents de renvoyer à la demande de l'étudiant l'examen de sa situation à une nouvelle réunion. Un tel report n'est possible qu'une seule fois.

Des témoins peuvent être entendus à la demande de l'étudiant, du directeur de l'établissement ou de la majorité des membres du conseil.

Art. 30. – Le conseil exprime son avis à la suite d'un vote à bulletin secret.

Il peut proposer les sanctions suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou exclusion définitive de l'étudiant.

En cas d'égalité des voix, l'avis est réputé favorable à l'étudiant.

La sanction est prononcée de façon dûment motivée par le directeur de l'établissement. Elle est notifiée par écrit à l'étudiant, dans un délai maximal de cinq jours après la réunion du conseil de discipline.

Art. 31. – L'avertissement peut être prononcé par le directeur sans consultation du conseil de discipline. Dans ce cas, l'étudiant reçoit préalablement communication de son dossier. Il est entendu par le directeur de l'établissement et peut se faire assister d'une personne de son choix.

CHAPITRE IV

LA COMMISSION DE VALIDATION DES UNITÉS DE FORMATION ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Art. 32. – Une commission de validation des unités de formation et des compétences professionnelles est mise en place, conformément au décret n° 2018-90 du 13 février 2018 susvisé, sous la responsabilité du directeur de l'établissement qui la convoque et la préside.

Elle se réunit au minimum à la fin de chaque année scolaire.

Elle examine les résultats des étudiants aux épreuves de contrôle continu des différentes unités d'enseignement et les évaluations des périodes de formation pratique clinique. Elle se prononce sur la validation des connaissances et des compétences professionnelles, ainsi que sur l'attribution des crédits ECTS afférents aux unités d'enseignement et aux stages.

TITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 33. – Les articles 1^{er} à 7 de l'arrêté du 24 mars 2014 susvisé sont abrogés.

Art. 34. – I. – Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux étudiants entrant en première année de formation à compter de la rentrée de septembre 2018.

II. – Les étudiants ayant entrepris leurs études avant cette date demeurent régis par les dispositions de l'arrêté du 24 mars 2014 susvisé.

III. – À titre transitoire, les étudiants mentionnés à l'alinéa précédent qui redoublent ou ont interrompu leur formation voient leur situation examinée par le conseil pédagogique.

Art. 35. – L'arrêté du 24 mars 2014 relatif aux dispenses d'enseignement susceptibles d'être accordée en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre de chiropracteur est abrogé.

Art. 36. – La directrice générale de l’offre de soins et la directrice générale de l’enseignement supérieur et de l’insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 février 2018.

*La ministre des solidarités
et de la santé,*
Pour la ministre et par délégation :
*La directrice générale
de l’offre de soins,*
C. COURRÈGES

*La ministre de l’enseignement supérieur,
de la recherche et de l’innovation,*
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice générale
de l’enseignement supérieur
et de l’insertion professionnelle :
*Le chef de service de la stratégie
des formations et de la vie étudiante,*
R.-M. PRADEILLES-DUVAL

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

PRÉAMBULE

Le présent document est établi conformément au décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et conditions d'exercice de la chiropraxie. Les activités et compétences listées dans ce référentiel doivent en premier lieu garantir la sécurité du patient mais aussi permettre d'optimiser une prise en charge chiropratique conforme aux données acquises de la science.

La description des activités et des compétences du métier de chiropracteur ne se substitue pas au cadre réglementaire. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme.

1. – DÉFINITION DU MÉTIER ET GLOSSAIRE

Définition du métier

Le chiropracteur effectue un diagnostic d'opportunité et positif, prévient et prend en charge les troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur du corps humain ainsi que leurs conséquences.

« Les praticiens justifiant d'un titre de chiropracteur sont autorisés à pratiquer des actes de manipulation et mobilisation manuelles, instrumentales ou assistées mécaniquement, directes et indirectes, avec ou sans vecteur de force, ayant pour seul but de prévenir ou de remédier à des troubles de l'appareil locomoteur du corps humain et de leurs conséquences, en particulier au niveau du rachis à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques. Ces actes de manipulation et mobilisation sont neuro-musculo-squelettiques, exclusivement externes. Ils peuvent être complétés par des conseils ou des techniques non invasives, conservatrices et non médicamenteuses à visée antalgique ». ¹

Les patients peuvent consulter directement le chiropracteur qui recueille et analyse les informations nécessaires à l'établissement d'un diagnostic en chiropraxie et à leur prise en charge. Le chiropracteur choisit et met en œuvre dans son champ de compétence l'arsenal thérapeutique adapté aux besoins du patient. La prise de décision clinique du chiropracteur est guidée par l'addition de son expertise clinique, des valeurs et préférences du patient ainsi que les meilleures données scientifiques disponibles.

Le chiropracteur propose à la personne qui le consulte une prise en charge adaptée et centrée sur les besoins et l'état de santé de celle-ci. Le chiropracteur est tenu d'assurer la qualité et la sécurité des soins qu'il prodigue. Lorsque la situation clinique excède son champ de compétence, le chiropracteur adresse son patient à un médecin pour avis, diagnostic ou prise en charge. Dans l'intérêt du patient, il collabore avec les autres professionnels de la santé.

Glossaire

Diagnostic dans le domaine de la chiropraxie

La démarche diagnostique en chiropraxie comprend un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif des troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur.

Le diagnostic d'opportunité consiste à identifier les symptômes cliniques et signes d'alerte justifiant un avis médical préalable à une prise en charge chiropratique ou le recours à des examens médicaux complémentaires.

Le diagnostic positif des troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur consiste, après la réalisation d'un diagnostic d'opportunité, à rechercher et hiérarchiser les informations obtenues lors de la consultation auprès du patient et, éventuellement, auprès de ses proches dans le but d'identifier le ou les troubles neuro-musculo-squelettiques dont souffre le patient ainsi que leurs interactions afin de décider du traitement chiropratique le mieux adapté à l'amélioration de l'état de santé de la personne.

¹ Référence: article 1^{er}, décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie.

Troubles neuro-musculo-squelettiques

Atteinte réelle ou supposée de l'appareil locomoteur (articulations, muscles, tendons, fascias et nerfs) pouvant se traduire par une perte de mobilité et/ou des douleurs aiguës ou chroniques, invalidantes ou non.

Subluxation ² (définition applicable dans le champ des activités chiropratiques)

Terme historiquement utilisé par la profession anglo-saxonne pour désigner une « lésion ou dysfonctionnement d'une articulation ou d'un segment intervertébral dont l'alignement, l'intégrité de mouvement et/ou la fonction physiologique sont altérés bien que le contact entre les surfaces de l'articulation est intact. Il s'agit essentiellement d'une entité fonctionnelle qui peut influencer sur l'intégrité biomécanique et neurologique. » ³

Prise en charge chiropratique

Ensemble des techniques chiropratiques et mesures d'accompagnement mises en œuvre par le chiropracteur dans le respect de la réglementation existante et qui sont adaptées à la personne en fonction de sa situation clinique visant à améliorer son état de santé. Cette prise en charge s'inscrit dans le modèle biopsychosocial communément accepté dans la prise en charge des troubles musculo-squelettiques. ^{4 5 6 7}

Techniques chiropratiques

Ensemble de gestes, techniques et outils de prise en charge enseignés dans les établissements de formation à la chiropraxie ou lors de la formation continue et mis en œuvre par les personnes autorisées à user du titre de chiropracteur conformément à la réglementation en vigueur.

Manipulation vertébrale ou ajustement

La manipulation vertébrale est un mouvement forcé, de haute vélocité et de faible amplitude, appliqué directement ou indirectement sur une articulation. ^{8 9}

L'application contrôlée de cette force peut être manuelle, instrumentale ou assistée mécaniquement. La force comprise entre 100 et 600 newtons, dont l'amplitude et le site d'application sont spécifiques, est réalisée en un temps très court: 100 à 200 millisecondes ¹⁰.

Valeurs de pré-tension, maximum de force, temps de montée de la force, taux moyen d'application de la force lors de la réalisation d'une manipulation vertébrale. Tableau adapté de (Herzog, 2000) ¹¹ et (Downie, 2010) ¹²

RÉGION ANATOMIQUE	CERVICALE	THORACIQUE	LOMBO-PELVIEN	CERVICALE
Type de manipulation	Manuelle	Manuelle	Manuelle	Instrumentale
Mise en tension (N)	20-40	20-180	≈80	22
Force max. (N)	100-120	≈400-600	≈200-500	41

² Lésions biomécaniques, non classées ailleurs définies au chapitre XII, M99-1 à M99-9 de la Classification internationale des maladies (ICD 10) publiée par l'OMS.

³ Principes directeurs de l'OMS pour la formation de base et la sécurité en chiropratique. ISBN 978 92 4 259371 6. Page 4.

⁴ Engel GL. « The clinical application of the biopsychosocial model » Am J Psychiatry 1980; 137:535-44. PMID 7369396.

⁵ Biopsychosocial model of pain and its relevance to chiropractors. Chiropractic Journal of Australia Volume 36 Issue 3 (Sep 2006) Pollard, Henry P1; Hardy, Katie E2; Curtin, Deborah.

⁶ Meridel I Gatterman. The Journal of Alternative and Complementary Medicine. Winter 1995, 1(4): 371-386. doi:10.1089/acm.1995.1.371.

⁷ Cochrane Collaboration Review. Multidisciplinary Biopsychosocial Rehabilitation for Subacute Low Back Pain in Working-Age Adults: A Systematic Review Within the Framework of the Cochrane Collaboration Back Review Group Karjalainen, Kaija MD et al Spine: 1 February 2001 – Volume 26 – Issue 3 – pp 262-269.

⁸ Maigne R. Diagnostic et traitement des douleurs communes d'origine rachidienne. Paris: Expansion Scientifique Française; 1989.

⁹ Dufour M, Gedda M. Dictionnaire de kinésithérapie et réadaptation. Paris: Maloine; 2007.

¹⁰ Herzog W, Kats M, Symons B. The effective forces transmitted by high-speed, low-amplitude thoracic manipulation. Spine (Phila Pa 1976). 2001 Oct 1; 26 (19): 2105-10; discussion 2110-1.

¹¹ Herzog, W. (2000). The mechanics of spinal manipulation. Dans W. Herzog (Éd.), Clinical biomechanics of spinal manipulation (pp. 92-190). New York: Churchill Livingstone.

¹² Downie AS, Vemulpad S, Bull PW. Quantifying the high-velocity, low-amplitude spinal manipulative thrust: a systematic review. J Manipulative Physiol Ther. 2010 Sep; 33 (7): 542-53.

RÉGION ANATOMIQUE	CERVICALE	THORACIQUE	LOMBO-PELVIEN	CERVICALE
Type de manipulation	Manuelle	Manuelle	Manuelle	Instrumentale
Temps de montée de la force (ms)	81	150	--	32
Taux moyen d'application de la force (N/s)	1321	2660	--	1281

Mobilisation articulaire

À la différence de la manipulation vertébrale, la mobilisation n'est pas une manœuvre forcée.¹³ Les manœuvres de mobilisation peuvent être soit actives soit passives et s'adressent à une ou plusieurs articulations consécutives avec pour objet de solliciter leur mobilité le plus complètement possible dans les limites de la physiologie articulaire. Elle ne comporte à aucun moment de mouvement brusque ou d'accélération.^{14 15}

Techniques manuelles

Techniques de mobilisation ou manipulation appliquées directement par la main du praticien.

Techniques instrumentales

Techniques de mobilisation ou de manipulation appliquée à l'aide d'un instrument¹⁶ amené au contact du patient.

Techniques mécaniquement assistées¹⁷

Techniques de manipulation à vecteur de force¹⁸ appliquées à l'aide de l'utilisation de tables spécialement conçues à cet effet.

Techniques de flexion-distraktion¹⁹

Techniques de mobilisation ou manipulation axiale et longitudinale d'un ou plusieurs segments vertébraux à l'aide de tables assistées mécaniquement qui permettent une action segmentaire spécifique.

Mesures d'accompagnement

Conseils, mesures d'éducation thérapeutique ou techniques non invasives, conservatrices et non médicamenteuses qui ont pour objectif la diminution ou la sédation de la douleur du patient.

2. – RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS

Activités

1. Accueil du patient, recueil des données liées au patient: anamnèse.
2. Réalisation d'examens à visée diagnostique.
3. Intervention et traitement en chiropraxie.
4. Conseil, prévention, éducation du patient en chiropraxie.
5. Organisation des activités et gestion des données liées au patient.
6. Gestion de la structure d'exercice.

¹³ Bogduk N. Anatomie clinique du rachis lombaire et sacré. Paris: Elsevier; 2005 (340 p).

¹⁴ Ghossoub P, Dufour X., Barette G., Montigny J.-P. Mobilisations spécifiques. EMC (Elsevier Masson SAS, Paris), Kinésithérapie-Médecine physique-Réadaptation, 26-071-A-10, 2009.

¹⁵ Van Tulder MW, Koes BW, Bouter LM. Conservative treatment of acute and chronic nonspecific low back pain. A systematic review of randomized controlled trials of the most common interventions, Spine. 1997 Sep 15;22(18): 2128.

¹⁶ Exemple: Instruments de type "Activator", "blocs" ou "Grastron".

¹⁷ Gatterman MI, Cooperstein R, Lantz C, Perle SM, Schneider MJ. Rating specific chiropractic technique procedures for common low back conditions. J Manipulative Physiol Ther. 2001 Sep; 24(7): 449-56.

¹⁸ Exemple: Techniques dites "Drop" ou "toggle".

¹⁹ Cox, J., Gudavalli, MR., Traction and Distraktion, 2004. In: Principles and Practice of Chiropractic, Ed 2004. New York: McGraw Hill, pp 806-821.

7. Veille professionnelle et développement professionnel.
8. Contribution à des études et recherche dans le domaine de la chiropraxie.

Activités détaillées

Activité 1

Accueil du patient, recueil des données liées au patient: anamnèse

- 1.1. – **Accueil du patient et entretien initial de recueil de données**
- 1.2. – **Recueil des données socio-administratives**
 - état civil, domicile, profession, situation familiale...
- 1.3. – **Recueil d'informations auprès de la personne et de ses accompagnants**
 - demande, motif de la consultation (douleur, gêne, perte fonctionnelle...), besoins, attentes, habitudes de la personne...
 - représentations du problème: croyance, interprétation, expériences antérieure, histoire, peurs...
- 1.4. – **Observation et recueil d'informations sur le comportement de la personne**
 - état émotionnel, stress, inquiétude, signes de fatigue...
 - facteurs psycho-sociologiques...
- 1.5. – **Recueil d'informations sur les éventuels handicaps de la personne**
 - handicaps physiques, sensoriels, mentaux, verbaux...
- 1.6. – **Recueil d'informations sur des facteurs limitant ou favorisant la prise en charge**
 - illettrisme, précarité, ressources, situation sociale, motivations...
- 1.7. – **Recueil de données sur les signes cliniques d'alerte évocateurs de pathologies graves**
- 1.8. – **Recueil des données médico-chirurgicales: antécédents personnels et familiaux, traitements en cours**
- 1.9. – **Lecture de la correspondance médicale**
- 1.10. – **Lecture des examens complémentaires et de l'imagerie**
- 1.11. – **Information du patient sur son droit à obtenir la communication de son dossier et l'obtention de son accord préalable avant transmission aux médecins et aux professionnels de la santé des informations nécessaires au suivi de sa prise en charge**

Activité 2

Réalisation d'examens à visée diagnostique

- 2.1. – **Réalisation d'un examen clinique**
 - 2.1.1. – Observation du patient
 - Attitude générale: type corporel, posture, position antalgique expression, âge apparent...
 - Aspect des tissus de surface: tissus cutanés et conjonctifs
 - Différence, tissu cicatriciel
 - Mobilité fonctionnelle: démarche, capacités de déshabillage...

- 2.1.2. – Mesure des signes vitaux
 - Température, fréquence cardiaque, rythme respiratoire, pression artérielle
- 2.1.3. – Mesure de la taille et du poids
- 2.2. – **Choix et réalisation des examens, tests de mesure et outils diagnostics dans le champ de la chiropraxie en relation avec les informations cliniques et la visée recherchée**
 - 2.2.1. – Réalisation d'un examen physique général (abdominal, cardio-thoracique et vasculaire) à la recherche de signes cliniques d'alerte
 - 2.2.2. – Recueil des informations permettant d'identifier les troubles musculo-squelettiques dont souffre le patient, inspection statique et dynamique
 - Évaluation des amplitudes de mouvements de la zone lésée en actif/passif/contre résisté
 - Palpation des articulations, ligaments, tissus musculaires et tendineux
 - Percussion et test du diapason
 - 2.2.3. – Réalisation de tests orthopédiques avec ou sans matériel pour mettre en évidence les lésions musculo-articulaires
 - 2.2.4. – Réalisation d'un examen neurologique
 - Recueil des informations permettant d'identifier les troubles neuro-squelettiques dont souffre le patient:
 - Atteinte des voies motrices et sensitives
 - Identification, dans le cadre de l'activité de chiropratique, des troubles affectant les nerfs crâniens
 - Identification d'atteintes des voies neuro-végétatives
 - Examen des fonctions cognitives et mentales
- 2.3. – **Identification des situations cliniques nécessitant des examens médicaux complémentaires (imagerie médicale, biologie...) et orientation du patient vers un médecin pour la réalisation de ces examens**
- 2.4. – **Prise en compte des résultats d'examens d'exploration fonctionnelle réalisés par des médecins dans le cadre de la prise en charge chiropratique du patient**
 - Analyse des résultats d'examen physique fonctionnel musculo-squelettique écho-assisté
- 2.5. – **Lecture des signes de gravité ou d'urgence**
 - Orientation du patient vers un médecin en cas de nécessité diagnostique ou thérapeutique.
- 2.6. – **Recueil de l'adhésion et du consentement de la personne au projet thérapeutique**

Activité 3

Intervention et traitement en chiropraxie

- 3.1. – **Mobilisations articulaires générales ou spécifiques**
- 3.2. – **Techniques de « flexion-distraktion » assistées mécaniquement combinant une mobilisation et une traction segmentaire (sur tables spécifiques)**
- 3.3. – **Application de techniques sur les tissus mous**
 - Techniques musculaires réflexes manuelles²⁰ ou instrumentales
 - Techniques musculo-aponévrotiques instrumentales
 - Étirements musculo-aponévrotiques
 - Contraction/relâchement
 - Frictions ligamentaires

²⁰ De type « Trigger point » appelés « zone gâchette » en français.

3.4. – Manipulations ou ajustements articulaires²¹ à vecteur de force:

- Manuelles
- Instrumentales
- Assistées mécaniquement (sur tables spécifiques dites à « drop, toggle recoil »)

3.5. – Techniques de réhabilitation

- Techniques et conseils de reprogrammation neuromusculaire

3.6. – Application d'agents physiques complémentaires

- Utilisation du chaud et froid
- Physiothérapie
- Electrothérapie
- Réflexothérapie
- Ondes de choc

3.7. – Application de techniques de contention et d'orthèses standards, taping, strapping et kinésiotaping

Activité 4

Conseil, prévention, éducation du patient en chiropraxie

4.1. – Information du patient

- Information et conseil auprès du patient et de son entourage sur le mode de vie, les activités, la prévention des risques et les problématiques de santé liés à la chiropraxie
- Vérification de la compréhension des informations reçues

4.2. – Conduite d'une démarche de conseil, d'éducation, de prévention et de dépistage

- Formalisation d'un diagnostic éducatif: capacités physiques et cognitives, motivation...
- Formalisation avec le patient des compétences et de la stratégie pédagogique à mettre en œuvre
- Mise en œuvre de techniques pédagogiques
- Réalisation de séances de suivi, d'évaluation des acquis et de réajustement

4.3. – Utilisation de techniques de prévention et de réhabilitation rachidienne ou articulaire

- Démonstration sur les postures et les gestes de prévention
- Conseils de santé à visée ergonomique
- Utilisation de supports pédagogiques

4.4. – Mise en œuvre d'activités de promotion de la santé en chiropraxie

- Formalisation d'un projet d'intervention éducatif
- Ciblage d'une population et recueil de données scientifiques et épidémiologiques
- Etablissement d'un plan de communication
- Formalisation d'un plan d'action en promotion de la santé et de modalités d'évaluation

²¹ La manipulation ou l'ajustement du segment articulaire est une manœuvre passive durant laquelle le complexe articulaire dépasse les limites d'amplitude physiologique du mouvement, sans pour autant dépasser les limites de l'intégrité articulaire. La caractéristique habituelle est une impulsion forcée, vive, de haute vitesse et de courte amplitude (« thrust »), administrée à la fin de l'amplitude passive du mouvement lors de la mise en tension articulaire.

Activité 5

Organisation des activités et gestion des données liées au patient

5.1. – Préparation et organisation des interventions ou activités

- Préparation des conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l'activité et de l'environnement
- Explications sur la nature, le déroulement, les conditions de réalisation et le suivi de l'intervention
- Réalisation d'un dossier de suivi de la personne
- Mise en place de l'activité et surveillance des conditions de réalisation des séances et des interventions
- Organisation du déroulement des interventions et des activités dans le contexte et selon les objectifs poursuivis

5.2. – Planification des interventions ou activités

- Formalisation et rédaction d'un programme personnalisé d'interventions
- Organisation des calendriers, plannings, rendez-vous

5.3. – Clôture de l'intervention auprès de la personne

- Énoncé et transcription des conclusions et des acquis en clôture des interventions
- Rédaction de préconisations dans le domaine de la chiropraxie et propositions d'exams complémentaires ou de consultations
- Rédaction et transmission d'informations à la personne, à l'entourage

5.4. – Enregistrement, transmission des données et archivage

- Création et utilisation des outils de gestion de l'information concernant le patient: dossiers, documents de suivi, rapports...
- Rédaction de compte rendu, fiche de suivi, documents permettant le suivi de la prise en charge
- Enregistrement et transmission de données cliniques et administratives
- Enregistrement d'informations sur logiciels informatiques dédiés
- Transmission d'informations orales et écrites aux médecins et aux professionnels concernés pour un suivi de la prise en charge
- Classement et archivage des données et des dossiers

Activité 6

Gestion de la structure d'exercice

6.1. – Mise en œuvre des conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l'activité et de l'environnement

6.2. – Gestion des ressources humaines

- Gestion du personnel participant à l'activité de la structure: personnel administratif, d'entretien, soignant (présence, planning, encadrement...)
- Organisation de la collaboration entre les différents acteurs (répartition du travail, fiches de postes...)
- Organisation de rencontres, de réunions, visant à la coordination, la transmission ou l'analyse des pratiques professionnelles en équipe de travail

6.3. – Gestion comptable conforme à la réglementation applicable

- Facturation des actes et suivi du règlement
- Suivi des opérations bancaires
- Gestion du budget et des investissements
- Tenue du journal de comptabilité

- Archivage et gestion des pièces comptables et des archives
- Gestion des rendez-vous comptables et juridiques

6.4. – Gestion et maintenance des locaux et des matériels

- Choix du matériel adapté à la structure et aux activités
- Organisation des achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables
- Vérification de la conformité et du bon fonctionnement des matériels
- Suivi des opérations de maintenance et réparation du matériel
- Aménagement du confort et contrôle de l'accessibilité des locaux
- Application et contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Organisation et contrôle de la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures

Activité 7

Veille professionnelle et développement professionnel

7.1. – Actualisation de connaissances et documentation professionnelle

- Veille professionnelle et réglementaire (consultation de sites, lecture d'écrits, rencontres...)
- Lecture de revues et d'ouvrages professionnels et scientifiques
- Lecture de travaux de recherche
- Constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession (recommandations de bonnes pratiques, évolution juridique...)
- Recherche des bases de données professionnelles et réglementaires et des centres de documentation existants sur le domaine professionnel et la santé
- Élaboration des documents professionnels en vue de communication orale et écrite

7.2. – Echanges professionnels

- Échanges professionnels avec les pairs et d'autres professionnels
- Participation à des débats sur les questions éthiques dans un contexte de santé
- Participation à des commissions, congrès, colloques, séminaires, réseaux professionnels...
- Élaboration des documents professionnels en vue d'une communication orale et écrite

7.3. – Développement professionnel

- Réalisation d'actions d'évaluation de sa pratique professionnelle permettant d'identifier et de mettre en œuvre les actions correctrices nécessaires
- Planification et participation à des actions de formation et d'actualisation de ses connaissances (tables rondes, congrès, échanges en ligne...)

Activité 8

Contribution à des études et recherche dans le domaine de la chiropraxie

- Recueil de données sur les recherches existantes
- Accompagnement de travaux professionnels de recherche
- Réalisation de publications à usage de ses pairs et/ou d'autres professionnels de santé
- Rédaction de protocoles ou de procédures
- Apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles
- Réalisation d'études et travaux visant notamment à alimenter des travaux de recherches
- Mise en œuvre l'activité clinique en chiropraxie dans le cadre d'une équipe de recherche en tenant compte des aspects éthiques

3. – RÉFÉRENTIEL COMPÉTENCES

Compétences

1. Évaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie.
2. Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique.
3. Mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient.
4. Concevoir une démarche d'éducation et de conseil.
5. Communiquer et conduire une relation avec un patient.
6. Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé.
7. Évaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel.
8. Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques.
9. Gérer une structure d'exercice.

Compétences détaillées

Compétence 1

Évaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie

- 1.1. – **Concevoir un entretien d'anamnèse avec le patient visant à clarifier sa demande et à adapter sa prise en charge en chiropraxie**
- 1.2. – **Concevoir et orienter un examen clinique en fonction de l'anamnèse**
- 1.3. – **Réaliser un diagnostic d'opportunité en identifiant les symptômes et signes cliniques d'alerte justifiant un avis médical préalablement à une prise en charge chiropratique ou le recours à des examens médicaux complémentaires²².**
- 1.4. – **Réaliser un diagnostic positif des troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur**
- 1.5. – **Sélectionner et utiliser les examens, tests de mesure et outils diagnostics dans le champ de la chiropraxie en relation avec les informations cliniques et la visée recherchée**
- 1.6. – **Identifier les situations cliniques nécessitant le recours à des examens médicaux complémentaires**
- 1.7. – **Analyser et interpréter les résultats de l'examen clinique, dont les palpations et les tests orthopédiques et neurologiques**
- 1.8. – **Adapter la prise en charge du patient en prenant en compte les résultats des examens médicaux complémentaires**
- 1.9. – **Déterminer les contre-indications, les non-indications et les indications à la prise en charge chiropratique**
- 1.10. – **Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques et situations d'urgence**
- 1.11. – **Évaluer la douleur et l'incapacité, leurs complications et conséquences**
- 1.12. – **Orienter si nécessaire vers le médecin traitant ou les services d'urgences**

²² Art. 2. Décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie.

<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</i></p> <p><i>Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>INDICATEURS :</p> <p><i>Quels signes visibles peut-on observer ?</i></p> <p><i>Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1. – Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation clinique donnée</p>	<p>Les différentes sources d'information disponibles sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...)</p> <p>Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents disponibles et auprès du patient, de sa famille, ou de son entourage</p> <p>Les informations utilisées sont mises à jour et fiables</p> <p>Des explications sont données au patient sur le choix des informations sélectionnées, et leur contenu pertinent au regard de sa situation particulière</p> <p>Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles</p>
<p>2. – Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne</p>	<p>Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne et les conditions de sa prise en charge chiropratique</p> <p>Les examens chiropratiques et examens médicaux complémentaires nécessaires à une prise en charge adaptée sont identifiés et argumentés</p> <p>La douleur est évaluée</p> <p>Les signes de limitation sont repérés</p> <p>Les signes d'anomalies, les incapacités du patient et les signes de pathologies sont détectés</p> <p>Les examens, tests de mesure et outils diagnostics complémentaires, utilisés dans le champ de la chiropraxie, sont en cohérence avec les informations préalablement recueillies</p>
<p>3. – Cohérence des réactions en rapport avec un diagnostic d'urgence</p>	<p>Les situations d'urgence et de crise sont repérées</p> <p>Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés</p> <p>Les mesures appropriées aux différentes situations d'urgence sont mises en œuvre</p> <p>Ces mesures sont expliquées au patient</p>
<p>4. – Analyse des informations recueillies et pertinence de l'orientation diagnostique</p>	<p>Les informations sélectionnées sont hiérarchisées</p> <p>Les situations requérant un avis médical préalable à l'intervention du chiropracteur sont identifiées</p> <p>Les troubles neuro-musculo-squelettiques sont repérés</p> <p>Les contre-indications, les non-indications et les indications à la prise en charge chiropratique sont recherchées et adéquates</p> <p>Les signes de gravité nécessitant l'intervention immédiate du médecin sont repérés.</p> <p>Le diagnostic d'opportunité conjugué au diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie est pertinent.</p> <p>L'orientation résultant du diagnostic réalisé s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis</p> <p>Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués</p> <p>Les connaissances utilisées sont précisées</p> <p>La situation clinique est exposée aux patients</p>
<p>5. – Pertinence du diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie en fonction d'une situation clinique donnée</p>	<p>Le diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis</p> <p>La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle</p> <p>Les outils d'évaluation de l'incapacité et de la douleur sont utilisés et maîtrisés</p> <p>Les indications à la prise en charge chiropratique sont identifiées et argumentées</p> <p>Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués</p> <p>Les connaissances utilisées sont précisées</p> <p>Les patients sont réorientés de manière adaptée si nécessaire</p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</i> <i>Que veut-on vérifier ?</i></p> <p>6. – Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p>	<p><i>Quels signes visibles peut-on observer ?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p> <p>Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier Les données sont recueillies et conservées conformément à la législation en vigueur L'orientation vers le médecin à la suite du diagnostic d'opportunité réalisé est argumentée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient La nécessité d'avoir recours à des examens complémentaires est explicitée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient La mise en œuvre de mesures d'urgence est retracée dans le dossier du patient et dans un courrier de liaison adressé au médecin du patient (dont la copie est jointe au dossier)</p>

Compétence 2

Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique

- 2.1. – Orienter la prise en charge du patient en fonction de l'évaluation de sa situation clinique
- 2.2. – Concevoir un projet et un programme personnalisé d'interventions en fonction du diagnostic en chiropraxie effectué et des contraintes de la situation
- 2.3. – Sélectionner les outils thérapeutiques en fonction des résultats de la clinique, des examens complémentaires et du diagnostic nosologique
- 2.4. – Identifier les indications, non-indications et contre-indications des techniques et méthodes chiropratiques
- 2.5. – Fixer des objectifs, mesurer les résultats, évaluer les performances du patient et ajuster la prise en charge si nécessaire
- 2.6. – Identifier les risques dans la conduite du projet thérapeutique et prévoir les mesures appropriées en référence aux normes ou protocoles
- 2.7. – Négocier le projet d'intervention auprès de la personne, recueillir son consentement et son adhésion au projet thérapeutique

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</i> <i>Que veut-on vérifier ?</i></p> <p>1. – Cohérence du projet thérapeutique et du plan de traitement avec le diagnostic positif posé et la situation de la personne.</p>	<p><i>Quels signes visibles peut-on observer ?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p> <p>Les actions prévues sont en adéquation avec le projet, le contexte et les ressources Les étapes du parcours de soins sont identifiées et incluent l'orientation, quand cela est nécessaire, vers d'autres professionnels de la santé La réorientation est argumentée Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés</p>
<p>2. – Le projet et le programme d'interventions sont adaptés à la personne et à la situation</p>	<p>Les objectifs de prise en charge sont définis et explicités au regard des éléments recueillis Le projet comporte une évaluation de l'intérêt d'une prise en charge multidisciplinaire Les risques propres à la mise en œuvre du programme sont repérés Des mesures de prévention sont prises Les résultats obtenus après la mise en œuvre de la démarche thérapeutique sont mesurés et évalués La prise en charge chiropratique est réajustée si nécessaire. Les réajustements sont expliqués</p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
3. – Pertinence du choix des outils thérapeutiques avec le diagnostic positif posé dans le domaine de la chiropraxie	Les indications, contre-indications et non-indications de chaque technique ou protocole de soins sont respectées Le choix des outils thérapeutiques prend en compte le niveau de preuve scientifique et est expliqué Le choix des outils thérapeutiques prend en compte la situation clinique et est adapté à chaque patient Les règles de bonnes pratiques sont respectées

Compétence 3

Mettre en œuvre les soins et actes adaptés au patient

- 3.1. – Définir les actes chiropratiques les mieux adaptés à chaque patient et situation thérapeutique
- 3.2. – Sélectionner et utiliser les outils et techniques en fonction de la situation clinique du patient
- 3.3. – Sélectionner et mettre en œuvre les manipulations à vecteur de force
- 3.4. – Utiliser les instruments chiropratiques permettant les manipulations à vecteur de force
- 3.5. – Sélectionner et mettre en œuvre des mobilisations actives ou passives, générales ou spécifiques
- 3.6. – Sélectionner mettre en œuvre la technique de flexion-distraktion
- 3.7. – Apprécier la pertinence de l'application d'agents physiques complémentaires
- 3.8. – Sélectionner le type d'application et les techniques à utiliser sur les tissus mous
- 3.9. – Utiliser et conseiller les exercices de réhabilitation et de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques et de leurs conséquences
- 3.10. – Préconiser, conseiller et utiliser les contentions souples et les orthèses standards communes
- 3.11. – Identifier les réponses normales, les effets secondaires et les complications des traitements utilisés en chiropraxie
- 3.12. – Développer une pratique basée sur les données acquises de la science

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin	La réalisation des soins respecte les règles de bonnes pratiques et est adaptée à la personne et au contexte. L'application des protocoles de soins est adaptée à la situation et au contexte Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation Les réactions du patient au soin sont prises en compte La qualité et l'efficacité du soin réalisé sont évaluées
2. – Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et conformité aux règles de bonnes pratiques	Une attention est portée à la personne La pudeur et l'intimité de la personne sont respectées Toute action est expliquée au patient en amont du geste Les règles de sécurité, d'hygiène et de qualité sont respectées La préparation, le déroulement des modalités thérapeutiques et la surveillance après réalisation sont conformes aux protocoles et modes opératoires Les gestes sont réalisés avec dextérité La prévention de la douleur générée par le soin est mise en œuvre

<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</i> <i>Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>INDICATEURS :</p> <p><i>Quels signes visibles peut-on observer ?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>3. – Justesse et pertinence de la conduite du projet de soins dans le temps</p>	<p>Une réévaluation périodique de la situation clinique est effectuée Le besoin de nouveaux examens complémentaires est évalué et expliqué Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés Les réactions du patient sont prises en compte dans la redéfinition du projet de soins La durée de la prise en charge et les modalités thérapeutiques sont adaptées à l'évolution de la situation clinique.</p>
<p>4. – Justesse dans la réalisation de manipulations forcées instrumentales ou non</p>	<p>La réalisation des manipulations est conforme aux règles de bonnes pratiques La réalisation des manipulations est adaptée à la situation clinique et aux résultats des examens complémentaires L'utilisation des instruments chiropratiques permettant les manipulations à vecteur de force est conforme aux modes opératoires et règles de bonnes pratiques La réalisation de manipulations en complément de traitements médicamenteux et/ou chirurgicaux est maîtrisée Les risques potentiels lors de la réalisation des manipulations sont évalués Des mesures sont prises afin de réduire les risques identifiés Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés</p>
<p>5. – Justesse dans la réalisation des mobilisations</p>	<p>La réalisation des mobilisations est conforme aux règles de bonnes pratiques La démonstration et le contrôle des gestes qui doivent être effectués par le patient lors des mobilisations actives sont maîtrisés La réalisation des mobilisations est adaptée à la situation clinique et aux résultats des examens complémentaires Les risques potentiels lors de la réalisation des mobilisations sont évalués Des mesures sont prises afin de réduire les risques identifiés Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés</p>
<p>6. – Justesse dans la réalisation des protocoles de flexion-distraktion</p>	<p>La réalisation des protocoles de flexion-distraktion est conforme aux règles de bonnes pratiques La réalisation des protocoles de flexion-distraktion est adaptée à la situation clinique et aux résultats des examens complémentaires Les risques potentiels lors de la réalisation des protocoles de flexion-distraktion sont évalués Des mesures sont prises afin de réduire les risques. Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés</p>
<p>7. – Justesse dans la réalisation des techniques sur les tissus mous</p>	<p>La réalisation des techniques sur les tissus mous est conforme aux règles de bonnes pratiques La réalisation des techniques sur les tissus mous est adaptée à la situation clinique et aux résultats des examens complémentaires Les risques potentiels lors de la réalisation des techniques sur les tissus mous sont évalués Des mesures sont prises afin de réduire les risques Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés</p>
<p>8. – Justesse d'utilisation d'agents physiques complémentaires</p>	<p>L'utilisation des agents physiques complémentaires est conforme aux modes opératoires et règles de bonnes pratiques Le choix et l'utilisation des agents physiques complémentaires sont adaptés à la situation Des mesures sont prises afin de réduire les risques Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés</p>
<p>9. – Pertinence de l'utilisation des exercices de réhabilitation</p>	<p>Le choix des exercices de réhabilitation est adapté à la situation clinique Les risques potentiels lors de l'utilisation des exercices de réhabilitation sont identifiés Des mesures sont prises afin de réduire les risques Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient</p>
<p>10. – Pertinence du conseil sur des contentions souples et orthèses communes</p>	<p>Le choix de la contention ou de l'orthèse est adapté à la situation clinique Les risques potentiels lors de l'utilisation des contentions ou orthèses sont identifiés et maîtrisés Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient</p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
11. – Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient	Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier Les données sont recueillies et conservées conformément à la réglementation en vigueur

Compétence 4

Concevoir une démarche d'éducation et de conseil

- 4.1. – Identifier les besoins et les attentes du patient, repérer ses ressources, ses potentialités et son degré d'adhésion en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives
- 4.2. – Développer une posture éducative dans les activités et interventions professionnelles
- 4.3. – Négocier des objectifs éducatifs avec le patient
- 4.4. – Concevoir et organiser des démarches de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage chiropratique
- 4.5. – Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention
- 4.6. – Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par des informations, des conseils et des techniques de communication adaptées
- 4.7. – Mener des actions de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques
- 4.8. – Délivrer des conseils aux personnes sur la prise en charge de leur douleur
- 4.9. – Adapter la démarche éducative aux situations critiques ou complexes de santé
- 4.10. – Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leur savoir-faire afin de faciliter leur participation
- 4.11. – Sélectionner des outils pédagogiques adaptés
- 4.12. – Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Pertinence et cohérence de la démarche de conseil et de prévention	Les conseils de prévention sont adaptés aux besoins et aux ressources du patient et/ou de son entourage Les conseils de prévention sont adaptés à la situation clinique du patient La démarche de conseil et de prévention prend en compte le contexte psychosocial du patient et de son entourage éventuellement La démarche de conseil et de prévention prend en compte les données acquises de la science Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée La participation active de la personne est recherchée La compréhension de la démarche par la personne est vérifiée La portée de la démarche sur la personne est évaluée

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
2. – Pertinence et cohérence des actions d'information, de prévention et de promotion de la santé	Les actions d'information, de prévention et de promotion de la santé répondent à un besoin de santé publique, à un besoin individuel (patient ou entourage) L'opportunité d'une telle démarche est argumentée. Les informations sont dispensées en tenant compte de l'ensemble des paramètres des situations Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée La portée des actions réalisées est évaluée La démarche d'information ou de prévention est adaptée à la population cible Les objectifs et les actions sont en cohérence avec les résultats escomptés, les ressources des personnes et le contexte
3. – Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient	Une synthèse claire de la démarche d'éducation ou de prévention proposée à la personne est portée au dossier L'évaluation de la portée de la démarche est transcrite dans le dossier du patient Les données recueillies sont conservées conformément à la réglementation en vigueur

Compétence 5

Communiquer et conduire une relation avec un patient

- 5.1. – **Définir, établir et créer des conditions et des modalités de communication et de relation propices au traitement en tenant compte du niveau de compréhension de la personne**
- 5.2. – **Accueillir et écouter une personne en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation**
- 5.3. – **Évaluer le degré de compréhension de la personne en identifiant les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité et d'adhésion**
- 5.4. – **Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et des profils psychologiques**
- 5.5. – **Établir et développer un climat de confiance avec le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins**
- 5.6. – **Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication propres à certains patients porteurs notamment de handicap ou de déficit physique ou mental, dépendants ou en situation précaire**

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et éventuellement leur entourage	Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre Une attention est portée à la personne Le langage professionnel, les modes de communication (verbal, non verbal) les techniques de communication (écoute active, reformulation) sont adaptés à la personne La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie du patient La communication est respectueuse de la personne Les propos sont réajustés en fonction des besoins de la personne
2. – Cohérence et pertinence du comportement du praticien au regard de la situation d'un patient et éventuellement de son entourage	La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant – soigné et est respectueuse de la personne La posture professionnelle est adaptée à la situation clinique et tout au long de la prise en charge

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
3. – Justesse dans la recherche du consentement du patient à la réalisation des soins et de sa participation	Le projet thérapeutique et ses objectifs sont expliqués à la personne L'adhésion du patient au projet thérapeutique est recherchée et réévaluée en cours de prise en charge, le consentement du patient est consigné dans son dossier Les risques inhérents à la mise en œuvre du programme de soins chiropratiques et les mesures de préventions mises en place sont expliqués Les préférences thérapeutiques du patient sont relevées et consignées dans son dossier. L'adhésion du patient à son projet thérapeutique est recherchée les soins sont expliqués à la personne avant tout geste, éventuellement à son entourage.

Compétence 6

Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé

- 6.1. – **Organiser et planifier ses interventions en tenant compte des situations, de son champ professionnel et de ses responsabilités**
- 6.2. – **Concevoir, adapter et optimiser un planning de travail, de rendez-vous, de visites**
- 6.3. – **Identifier, organiser et maintenir un réseau de professionnels afin d'assurer la continuité de la prise en charge du patient**
- 6.4. – **Mettre en œuvre une prise en charge chiropratique dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire**
- 6.5. – **Identifier, analyser, synthétiser, rédiger les informations nécessaires à la continuité de la prise en charge du patient et communicables avec son assentiment à d'autres professionnels de la santé dans le respect des règles relatives au secret professionnel**
- 6.6. – **Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité**
- 6.7. – **Sélectionner et utiliser de manière efficace les outils modernes de communication et d'organisation**

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient	Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier Les données sont recueillies et conservées conformément à la législation en vigueur
2. – Fiabilité et pertinence des informations transmises	Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés. Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient
3. – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents intervenants dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire	Les autres professionnels de santé sont identifiés et sollicités à bon escient La nature et les modalités d'intervention des autres professionnels de santé sont consignées La répartition des activités est conforme au champ de compétences des intervenants Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités

Compétence 7

Évaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel

- 7.1. – Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- 7.2. – Évaluer sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie, de l'éthique et du respect du secret professionnel
- 7.3. – Évaluer les interventions et leur mise en œuvre en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, d'hygiène, de traçabilité
- 7.4. – Évaluer le niveau de compétence nécessaire aux interventions techniques en chiropratique
- 7.5. – Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
- 7.6. – Évaluer ses besoins en matière de formation continue

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Cohérence dans l'application des normes professionnelles	Le plateau technique est adapté à l'activité développée et conforme aux textes réglementaires ou règles de bonnes pratiques Les non-conformités sont identifiées et explicitées Les défauts de fonctionnement sont identifiés et signalés pour les dispositifs et appareils utilisés Les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont connues et mises en œuvre.
2. – Adéquation entre les pratiques professionnelles et les compétences requises	Le niveau de connaissances requis pour effectuer un acte diagnostic, thérapeutique ou préventif est connu La dextérité pour mettre en œuvre une procédure est évaluée L'utilisation d'un protocole est expliquée en fonction d'une situation donnée
3. – Pertinence de l'évaluation des pratiques professionnelles	Les insuffisances et manques sont évalués Les formations continues suivies sont en adéquation avec les besoins recensés Les pratiques professionnelles sont analysées et évaluées La démarche d'analyse et d'évaluation ou auto-évaluation des pratiques professionnelles est pertinente, les raisonnements sont formalisés et logiques Les améliorations proposées sont en accord avec les insuffisances éventuellement relevées La satisfaction des patients pris en charge est prise en compte

Compétence 8

Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques

- 8.1. – Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux
- 8.2. – Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle
- 8.3. – Maîtriser la rédaction de procédures, protocoles et préconisations à partir de la recherche documentaire
- 8.4. – Identifier les besoins en matière de recherche et formuler des questions de recherche pertinentes
- 8.5. – Utiliser la littérature professionnelle et scientifique, y compris en langue anglaise

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée	Les données scientifiques pertinentes sont recherchées Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans les documents professionnels et scientifiques Les bases documentaires sont utilisées Des explications sont données sur le choix des données sélectionnées au regard d'une problématique donnée, la sélection est pertinente Les méthodes et outils d'investigation choisis dans un cadre donné sont adaptés (enquêtes, questionnaires...)
2. – Fiabilité et qualité des données recherchées, analyse critique de la littérature recherchée	Les sources d'information sont multiples et identifiées La qualité des données recueillies est analysée de manière critique Les données scientifiques sont évaluées et hiérarchisées en fonction de leur qualité Les outils d'évaluation de la littérature scientifique sont connus et maîtrisés
3. – Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel	Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles Les données scientifiques sont appliquées à la pratique quotidienne Les situations cliniques sont analysées au regard des données acquises de la science

Compétence 9

Gérer une structure d'exercice

- 9.1. – Gérer un budget dans le cadre d'une structure d'exercice
- 9.2. – Évaluer et mettre en œuvre les conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l'activité et de l'environnement
- 9.3. – Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre
- 9.4. – Optimiser la gestion des dossiers et des archives
- 9.5. – Utiliser efficacement les logiciels de gestion spécifiques
- 9.6. – Maîtriser les règles de gestion de personnel applicables

CRITÈRES D'ÉVALUATION :	INDICATEURS :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	<i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1. – Rigueur et conformité cohérence de l'organisation de l'espace professionnel	Les normes de sécurité d'un établissement accueillant du public sont connues et respectées Les outils de sauvegarde des données électroniques sont mis en œuvre Le planning professionnel est adapté à l'application de la réglementation, des règles de bonnes pratiques et à la qualité des soins Les règles comptables sont suivies
2. – Pertinence du choix des outils de l'espace professionnel	L'outil informatique est en adéquation avec les besoins Les données sont sécurisées et protégées L'espace professionnel est adapté à l'activité Le support du dossier du patient est en adéquation avec l'activité

ANNEXE II

MAQUETTE DE FORMATION EN CHIROPRAxie

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		VOLUME HORAIRE							Total CM+TD			
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD		Stages	Travail personnel	
																					350
1 - Sciences fondamentales et biologiques																					
1.1. CHIMIE - BIOPHYSIQUE	4	S1									100					60	10		30	70	
1.2. CELLULE ET DEVELOPEMENT	4	S1									100					60	0		40	60	
1.3. PHYSIOLOGIE NMS – PHYSIOLOGIE DU SPORT	3	S2									75					35	10		30	45	
1.4. BIOCHIMIE METABOLISME IMMUNOLOGIE	3	S2									75					45	0		30	45	
1.5. PHYSIOLOGIE CARDIO-PULMONAIRE ET RENALE			3	S3								75				40	10		25	50	
1.6. NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE ET DOULEUR			3	S3								75				30	10		35	40	
1.7. PHYSIOLOGIE DIGESTIVE NUTRITION ET ENDOCRINOLOGIE			4	S4								100				45	15		40	60	
TOTAL											350	250	0	0	0	315	55	0	230	370	
2 - Anatomie descriptive et fonctionnelle																					
2.1. ANATOMIE ET HISTOLOGIE GENERALES	3	S1									75					50	10		15	60	
2.2. ANATOMIE DES MEMBRES	6	S1									150					75	0		75	75	

UNITES D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE																			
	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Stages	Travail personnel	Total CM+TD
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10										
2.3. BIOMECHANIQUE DES MEMBRES	3	S2									75				35	10		30	45	
2.4. HISTOLOGIE SPECIALISEE NMS	2	S2									50				20	10		20	30	
2.5. ANATOMIE DU RACHIS ET DE LA CAGE THORACIQUE	3	S2									75				30	0		45	30	
2.6. ANATOMIE TETE-COU-THORAX-ABDO-PELVIS			4	S3								100			50	0		50	50	
2.7. BIOMECHANIQUE DU RACHIS			4	S3								100			40	10		50	50	
2.8. NEUROANATOMIE			5	S4								125			65	0		60	65	
2.9. TRAVAUX DIRIGES EN ANATOMIE					4	S5							100		0	100		0	100	
TOTAL					4						425	325	100	0	365	140	0	345	505	
3 - Sémiologie générale																				
3.1. ANATOMO-PATHOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE			4	S4								100			50	5		45	55	
3.2. SEMIOLOGIE GENERALE 1					5	S5							125		65	0		60	65	
3.3. SEMIOLOGIE EN NEUROLOGIE GENERALE					4	S5							100		50	0		50	50	

UNITES D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE																			
	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	7D	Stages	Travail personnel	Total CM+TD
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10										
44. SEMIOLOGIE GENERALE EN PATHOLOGIE MECANIQUE ET ORTHOPEDE 1					5	S5						125			60	10		55		70
45. SEMIOLOGIE GENERALE EN PATHOLOGIE MECANIQUE ET ORTHOPEDE 2					4	S6						100			45	15		40		60
46. SEMIOLOGIE DES ATTEINTES TRONCULAIRES, RADICULAIRES- TRAUMATOLOGIE DU RACHIS ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT					3	S7							75		30	10		35		40
47. TRAUMATOLOGIE DES MEMBRES ANALYSE DE L'EXAMEN FONCTIONNEL NMSECHO ASSISTE					3	S8							75		35	10		30		45
48. APPROFONDISSEMENTS DE LA SEMIOLOGIE NEURO MUSCULO SQUELETTIQUE														50	0	35		15		35
TOTAL											150	150	225	150	50	120	0	300		425
5 - Sciences cliniques																				
5.1. SCIENCES CLINIQUES - INTRODUCTION	2	S1										50			5	25		20		30
5.2. EXAMEN DES MEMBRES	4	S2										100			0	70		30		70
5.3. EXAMEN DU PATIENT - RACHIS- THORAX-ABDOMEN-PELVIS			2	S3											0	35		15		35

	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		VOLUME HORAIRE								Total CM+TD	
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Stages		Travail personnel
UNITES D'ENSEIGNEMENT																				
6.5. INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 4- RISQUES ET COMPLICATIONS			5	S7									125			20	65		40	85
6.6. REHABILITATION - PRISE EN CHARGE DE LA FEMME ENCEINTE ET DE L'ENFANT			3	S7									75		25	20		30	45	
6.7. UTILISATION D'INSTRUMENTS ET TECHNIQUES TISSUS MOUS			2	S8									50		10	30		10	40	
6.8. INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 5			2	S8									50		5	35		10	40	
6.9. INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 6									3	S9					75	0	55		20	55
6.10. INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 7									2	S10					50	0	30		20	30
TOTAL											0	225	300	300	125	155	455	0	340	610
7 - Sciences humaines																				
7.1. HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE LA CHIROPRAxie, DE LA SANTE ET DU SOIN	5	S1									125				60	10		55	70	
7.2. COMMUNICATION EN CHIROPRAxie 1	4	S1									100				40	20		40	60	
7.3. COMMUNICATION EN CHIROPRAxie 2	3	S2									75				25	20		30	45	

	VOLUME HORAIRE																				
	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		anné 1	anné 2	anné 3	anné 4	anné 5	CM	TD	Stages	Travail personnel	Total CM+TD	
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10											
UNITES D'ENSEIGNEMENT																					
7.4. LA CHIROPRAxie DANS LE CHAMP DE LA SANTE			5	S3								125			50	20		55		70	
7.5. PSYCHOLOGIE CLINIQUE			1	S4								25			15	0		10		15	
7.6. SANTE PUBLIQUE - PREVENTION DES TMS-ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE			3	S4								75			35	10		30		45	
7.7. RELATION AVEC L'USAGER, ETHIQUE ET DEONTOLOGIE							3	S7					75		35	10		30		45	
7.8. DROIT DES USAGERS, RESPONSABILITE ET REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE							2	S8					50		25	10		15		35	
7.9. EDUCATION ET PROJET THERAPEUTIQUE – BIOPSYCHOSOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE DANS LA PRISE EN CHARGE CHIROPRAIQUE									3	S9					75	25		20		55	
7.10. PROJET PROFESSIONNEL															35	20		20		55	
TOTAL											300	225	0	125	150	145	0	305		495	
8 - Méthodologie de la recherche et pratique fondée sur les preuves																					
8.1. METHODOLOGIE	2	S1									50				20	10		20		30	
8.2. BIostatistiques - INTRODUCTION	2	S2									50				20	5		25		25	

UNITES D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE										Total CM+TD							
	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5			Stages	Travail personnel					
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10								
83. BIostatistiques Appliquées ET BASES EN EPIDEMIOLOGIE			3	S3									35	40				
84. ANALYSE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES					2	S5			50				25	25				
85. RECHERCHE APPLIQUEE					2	S6			50				20	30				
86. REVUE SYSTEMATIQUE ET CRITIQUE DE LA LITTERATURE							2	S7		50			25	25				
87. PREPARATION AU MÉMOIRE							4	S8		100			50	50				
88. MÉMOIRE												125	110	15				
89. MÉMOIRE ET SOUTENANCE												75	75	0				
TOTAL									100	75	100	150	200	140	100	0	385	240
9 - Intégration des savoirs et savoir-faire en chiropraxie																		
9.1. STAGE OBSERVATION CLINIQUE 1	1	S2							25							25		0
9.2. STAGE OBSERVATION CLINIQUE 2			1	S4						25						25		0
9.3. ANAMNESE ET DIAGNOSTIC D'OPPORTUNITE EN CHIROPRAxie					2	S6					50			0	25		25	25

	VOLUME HORAIRE																				
	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Stages	Travail personnel	Total CM+TD	
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10											
UNITES D'ENSEIGNEMENT																					
9.4. STAGE D'APPLICATION CLINIQUE 1					1	S6						25					25				0
9.5. STAGE HOSPITALIER (NEURO / ORTHO / RHUMATO / IMAGERIE) 1				1	S6							25					25				0
9.6. STAGE D'APPLICATION CLINIQUE 2							2	S7					50				50				0
9.7. DEMARCHE DIAGNOSTIQUE, PRISE EN CHARGE ET DECISION THERAPEUTHIQUE EN CHIROPRACTIE 1							5	S7					125			40	35			50	75
9.8. DEMARCHE DIAGNOSTIQUE, PRISE EN CHARGE ET DECISION THERAPEUTHIQUE EN CHIROPRACTIE 2							4	S8					100			35	40			25	75
9.9. STAGE HOSPITALIER (NEURO / ORTHO / RHUMATO / IMAGERIE) 2							1	S8					25					25			0
9.10. STAGE EN CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRACTIE-1							12	S8					300					300			0
9.11. ETUDE DE CAS CLINIQUE - TMS ET MALADIES PROFESSIONNELLES					À □											15	25		10		40
9.12. STAGE HOSPITALIER (NEURO / ORTHO / RHUMATO / IMAGERIE) 3																			25		
9.13. STAGE EN CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRACTIE-2																				400	0

	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4		ANNEE 5		VOLUME HORAIRE							Total CM+TD								
	ECTS	S1/S2	ECTS	S3/S4	ECTS	S5/S6	ECTS	S7/S8	ECTS	S9/S10	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD		Stages	Travail personnel						
UNITES D'ENSEIGNEMENT																										
9.14. STAGE EN CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRAXIE-3										14	S10				350			350								0
9.15. ETUDE DE CAS CLINIQUE - PRISE EN CHARGE DU PATIENT SPORTIF										2	S10				50	15	25									40
9.16. STAGE EN CABINET LIBERAL										4	S10				100			100								0
TOTAL											25	25	100	600	975	105	150	1350				120				255
TOTAL GENERAL											1500	1500	1500	1500	1500	2150	1460	1350			2540					3610
TOTAL ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES (CM + TD)																								3610		
TOTAL STAGES																								1350		
TOTAL HORS TRAVAIL PERSONNEL																								4960		
TOTAL CM + TD + Stages + Travail personnel																								7500		

ANNEXE III

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN CHIROPRACTIQUE

1. Objectifs et finalités de la formation

Les objectifs généraux de la formation du chiropracteur sont sous-tendus par les principes de protection des personnes, de la santé et de la sécurité des soins. Ces objectifs de formation ont été développés par les organismes en charge de l'assurance qualité en éducation chiropratique¹ mais également par l'Organisation mondiale de la santé².

L'article 75 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 modifiée relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ne prévoit pas, comme un préalable à la prise en charge chiropratique, une prescription médicale. Le chiropracteur a l'obligation d'identifier les situations cliniques qui dépassent ses compétences et celles qui nécessitent un diagnostic ou une intervention médicale³.

La formation nécessaire à l'obtention du diplôme de chiropracteur doit être suffisante pour permettre au professionnel de reconnaître les signes cliniques et situations qui relèvent de sa compétence ou qui, au contraire, nécessitent une intervention médicale. Le chiropracteur est capable de prendre en charge en premier recours des patients, après l'obtention de son diplôme et cela tout au long de sa vie professionnelle.

L'étudiant acquiert une base suffisante de compétences pour être capable de répondre aux besoins de santé en matière de troubles neuro-musculo-squelettiques de la population, en tant que praticien de premier contact, et en particulier en délivrant des soins de chiropraxie adaptés garantissant la qualité et la sécurité de l'intervention.

L'étudiant sera capable de reconnaître les indications, non-indications et contre-indications à la prise en charge en chiropraxie et de formaliser un diagnostic dans le domaine de la chiropraxie. Il doit être en capacité de réorienter le patient vers des professionnels de santé.

Le programme de formation vise à former des chiropracteurs capables de développer et d'actualiser leurs connaissances et compétences, de faire évoluer leurs pratiques selon les modifications des besoins des patients et de la communauté en matière de troubles neuro-musculo-squelettiques et en fonction de l'évolution des données acquises de la science et des recommandations de bonnes pratiques.

À l'issue de sa formation, l'étudiant sera autonome, exercé au raisonnement clinique, à la pensée critique et sera capable de faire face à des situations inconnues.

Les compétences nécessaires à la pratique de l'activité de chiropracteur sont les suivantes :

1. Évaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie.
2. Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique.
3. Mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient.
4. Concevoir une démarche d'éducation et de conseil.
5. Communiquer et conduire une relation avec un patient.
6. Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé.
7. Évaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel.
8. Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques.
9. Gérer une structure d'exercice.

2. Principes et outils pédagogiques

Le référentiel de formation permet aux étudiants de développer un sens des responsabilités et les prépare à un apprentissage continu et autonome tout au long de leur vie professionnelle.

Les méthodes pédagogiques comprennent des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui, sans négliger la transmission de connaissances factuelles et de savoir-faire, stimulent la recherche d'informations, l'analyse critique et la capacité de résolution de problèmes. En outre, l'étudiant doit développer sa capacité d'analyse autocritique et de réflexion sur sa pratique clinique.

¹ Standards éducatifs Décembre 2015 European Council on Chiropractic Education <http://www.cce-europe.com/downloads.html>

² Principes directeurs de l'OMS pour la formation de base et la sécurité en chiropratique. Organisation mondiale de la santé 2005 Genève ISBN 978 92 4 259371 6.

³ Décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie.

Le cursus favorise des modèles d'apprentissage intégrés basés sur l'analyse de cas pratiques ou la résolution de problèmes, en utilisant des principes d'organisation par thèmes ou domaines. Les enseignements et apprentissages sont, quand cela est nécessaire, contextualisés. La participation active est encouragée à travers les principes d'étude autodirigée. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont diversifiées et incluent une variété d'approches, dont l'utilisation de technologies de l'information, et les travaux en groupes.

Le cursus et les méthodes pédagogiques développent une aptitude à un apprentissage tout au long de la vie et une compréhension du besoin de formation professionnelle continue (FPC).

La délivrance du curriculum permet une intégration de connaissances complémentaires entre les domaines étudiés. La complexité des notions abordées est croissante au fur et à mesure du déroulement des enseignements.

L'organisation comprend une intégration par niveaux des connaissances et des apprentissages mais également une récurrence amenant à revoir et approfondir les enseignements et apprentissages précédents. Ce curriculum par niveaux permet une approche progressive de la complexité des tâches effectuées par l'étudiant.

Outils pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les contenus d'enseignements tiennent compte de l'évolution des savoirs, de la science et des avancées pédagogiques.

Outre les cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), les outils pédagogiques, qui intègrent l'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, pourront être utilisés pour délivrer les connaissances et amener l'étudiant à développer sa capacité de réflexion et de synthèse, par exemple :

- travail personnel guidé ;
- approche par cas clinique: utilisation d'une situation clinique pour aborder des notions d'une façon active ;
- discussions cliniques: réunions interactives structurées autour de cas cliniques réels ;
- approche par problème (APP) ;
- apprentissage assisté par ses pairs ou en petit groupe et ou à l'aide de techniques de simulation, E-learning Podcasts de conférences, d'examen et de procédures de technique de chiropraxie, exemple de cas rare, vidéos ;
- dossiers virtuels, étude de cas ;
- dossiers patients réalisés par et pour les étudiants et examinés par les enseignants.

Méthodes d'évaluation et de contrôle de connaissances et des compétences

En complément des examens écrits et oraux classiquement utilisés dans l'enseignement supérieur, les méthodes d'évaluation et de contrôle des connaissances de l'étudiant en chiropraxie sont adaptées aux objectifs pédagogiques. Elles sont plurielles et prennent notamment la forme de :

- contrôle continu ;
- examen pratique objectif et structuré (EPOS) ;
- examen clinique objectif et structuré (ECOS) ;
- examen long objectif et structuré (ELOS) ;
- portfolio, projet de recherche ou mémoire de fin d'étude ;
- observation et Mini-CEX et évaluation continue lors des stages cliniques ;
- examen de compétence clinique de fin d'étude.

3. Volume horaire, durée de la formation et attribution des crédits.

Répartition de la charge horaire par semestre

Le référentiel de formation est dans un premier temps consacré à l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques puis graduellement à la mise en application de ces connaissances et à l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation des activités du métier. La charge horaire des stages pratiques augmente donc au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Les modalités d'organisation de la charge horaire hebdomadaire sont laissées à l'appréciation du directeur de l'établissement de formation.

Tableau de répartition des volumes horaires par semestre

SEMESTRES/ année	COURS magistraux	TD/TP	STAGES	TOTAL	CHARGE DE TRAVAIL globale
S1	370	85	0	455	750
S2	275	145	25	445	750
Année 1	645	230	25	900	1500
S3	295	130	0	425	750
S4	290	125	25	440	750
Année 2	585	255	25	865	1500
S5	195	255	0	450	750
S6	250	160	50	460	750
Année 3	445	415	50	910	1500
S7	245	180	50	475	750
S8	135	150	325	610	750
Année 4	380	330	375	1085	1500
S9	45	120	425	590	750
S10	50	110	450	610	750
Année 5	95	230	875	1200	1500
Total	2150	1460	1350	4960	7500

La charge de travail académique effectuée par l'étudiant est composée de cours magistraux (CM), de travaux pratiques (TP), de travaux dirigés (TD), de travaux individuels (mémoire, travaux de recherche, rédaction de cas cliniques, travaux réflexifs), ainsi que des stages obligatoires. Du temps de travail personnel permet à l'étudiant de s'approprier les connaissances, de réaliser les travaux individuels requis et de préparer les examens.

Attribution des ECTS

La formation ainsi construite permet une transposition des heures de travail des étudiants en crédit ECTS (European Credit Transfer System) facilitant ainsi la mobilité de ces derniers vers d'autres institutions de formation en Europe.

L'ECTS repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits. La charge de travail d'un étudiant inscrit dans un programme d'études à plein temps en Europe étant, dans la plupart des cas, d'une durée d'environ 1 500 heures par an, la valeur d'un crédit représente dans ces cas environ 25 heures de travail.

Les crédits ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir, et après l'évaluation appropriée des résultats de la formation. Ces résultats correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée.

Le diplôme de chiropracteur sanctionne un niveau validé par l'obtention de 300 crédits européens. Ainsi, la formation s'effectue sur 5 années universitaires et est divisée en dix semestres permettant chacun l'attribution de 30 ECTS.

4. Organisation de la formation théorique

Domaines d'étude

Le programme de formation est divisé en neuf grands domaines d'étude :

- Domaine 1: Sciences fondamentales et biologiques.
- Domaine 2: Anatomie descriptive et fonctionnelle.
- Domaine 3: Sémiologie générale.
- Domaine 4: Sémiologie neuro-musculo-squelettique.
- Domaine 5: Sciences cliniques.
- Domaine 6: Traitements et interventions en chiropraxie.

Domaine 7: Sciences humaines.

Domaine 8: Méthodologie de la recherche et pratique fondée sur les preuves.

Domaine 9: Intégration des savoirs et savoir-faire en chiropraxie.

Chaque domaine est composé d'éléments constitutifs ou unités d'enseignement (UE). Les unités d'enseignements sont réparties sur dix semestres avec une logique de construction par niveaux de complexité du curriculum de l'étudiant en termes de savoirs et de compétences.

Tableau de répartition des crédits ECTS et des éléments constitutifs (UE) par domaine d'étude

DOMAINE d'étude	ECTS	UE
Sciences fondamentales et biologiques	24	7
Anatomie descriptive et fonctionnelle	34	9
Sémiologie générale	31	9
Sémiologie neuro-musculo-squelettique	29	8
Sciences cliniques	18	7
Traitements et interventions en chiropraxie	38	10
Sciences humaines	32	10
Méthodologie de la recherche et pratique fondée sur les preuves	25	9
Intégration des savoirs et savoirs faire en chiropraxie	69	16
TOTAL	300	85

L'apprentissage des compétences et l'acquisition des savoirs et savoir-faire de l'étudiant s'effectuent à la fois dans un cadre théorique mais également dans un cadre pratique, clinique et situationnel.

Ces différentes modalités de délivrance des connaissances permettent à l'étudiant une mise en application pertinente des notions acquises lors de ses études de chiropraxie.

Conduites à tenir face aux situations à risques et aux différents signes d'alerte

Les « drapeaux rouges », dans le cadre du diagnostic d'opportunité, représentent des situations cliniques justifiant d'un avis médical préalable à la prise en charge du patient. Ils ne constituent pas le diagnostic d'une pathologie.

Les « drapeaux rouges » impliquent que l'étudiant ou le professionnel au cours de la consultation et à partir de l'anamnèse, de l'observation, de l'examen clinique, des éventuels examens paracliniques présentés, maîtrise une méthodologie efficace afin d'éliminer un risque potentiel portant sur l'intégrité physique et psychique du patient. La décision d'inclusion ou de non-inclusion fait partie du champ de compétence du chiropracteur et définit à cet instant précis son champ d'intervention. Les « drapeaux rouges » sont identifiés à l'issue d'une stratégie d'investigation et de mise en œuvre d'un arbre décisionnel qui permet, à partir d'une combinaison de signes d'alerte, de faire apparaître le cas échéant un ou des « drapeaux rouges ». Un signe d'alerte isolé ne constitue pas nécessairement un « drapeau rouge ». Ces signes d'alerte, enseignés dans les différents domaines d'étude, portent notamment sur les altérations de l'état général, des grands systèmes et des appareils.

5. Organisation de la formation pratique et stages

Objectifs généraux

L'étudiant confronté au cours des stages obligatoires à des situations cliniques en conditions réelles d'exercice met en application les connaissances et savoirs acquis lors de la formation théorique. Les stages sont nécessaires à l'apprentissage et à la mise en application des savoir-faire.

Ils sont indispensables pour confronter l'étudiant à des situations variées qui sont susceptibles d'amener ce dernier à réfléchir sur l'exercice de sa profession, aux contours de son activité et aux limites de la prise en charge en chiropraxie.

L'inscription de l'étudiant dans le parcours de stage est soumise aux obligations d'assurance responsabilité civile professionnelle et aux obligations vaccinales.

Chaque stage se déroule dans le cadre d'une convention de stage tripartite précisant les obligations de chacun des acteurs : l'établissement de formation, l'établissement d'accueil, l'étudiant lui-même.

Parcours de stage

Une formation pratique clinique est organisée par l'établissement pour permettre aux étudiants d'acquérir une expérience clinique. Cette formation pratique clinique se déroule :

- pour au moins deux tiers de sa durée au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, en présence et sous la responsabilité d'un chiropracteur de l'établissement de formation ;
- pour le reste de sa durée, par des stages effectués à l'extérieur de l'établissement de formation, auprès de maîtres de stage agréés par le directeur de l'établissement après accord du conseil pédagogique.

Dans le cadre de cette formation pratique clinique, chaque étudiant réalise au cours de sa scolarité au minimum trois cents consultations complètes et validées. Chaque consultation effectuée par l'étudiant s'accompagne d'un temps de préparation et de bilan avec l'enseignant ou le maître de stage. Le temps nécessaire pour réaliser les trois cents consultations complètes et validées peut varier selon les étudiants. Il est estimé à 600 heures.

Le parcours de stage des étudiants comporte au minimum les trois lieux d'accueils suivants :

- la clinique chiropratique de l'établissement de formation ;
- les structures hospitalières publiques ou privées : l'étudiant devra obligatoirement valider des stages dans les services suivants : orthopédie, rhumatologie, neurologie et imagerie médicale ;
- les structures libérales.

Stages d'observation

Les stages d'observation en début de cursus exposent l'étudiant à des situations cliniques réelles, permettant ainsi une contextualisation des apprentissages réalisés jusque-là, une motivation de l'étudiant ainsi que le commencement de l'acquisition d'une base d'expérience clinique.

Ces stages d'observation, tant en clinique de chiropraxie qu'en structure hospitalière, doivent confronter très tôt l'étudiant dans son cursus à la réflexion sur son futur métier et sur l'intérêt et les limites de la prise en charge en chiropraxie.

Ces stages sont inscrits dans le portfolio, évalués régulièrement par l'encadrement des stages, qui amène l'étudiant à réfléchir aux situations qu'il a pu rencontrer.

Stages hospitaliers (structures publiques ou privées)

Les stages hospitaliers qui se déroulent lors de la deuxième partie de la formation de l'étudiant ont pour objectif principal de confronter l'étudiant à la multiplicité des signes cliniques typiques ou non qu'il pourrait être amené à rencontrer dans son exercice et lui permettent de mettre en pratique les compétences acquises dans le domaine de l'examen clinique.

À l'issue de ces stages, l'étudiant doit être en capacité de reconnaître les situations cliniques dépassant ses compétences et nécessitant une intervention médicale en particulier si celle-ci est urgente.

Il doit pouvoir comprendre ses propres limites mais également l'intérêt de la prise en charge médicale en fonction des signes cliniques présentés par un patient.

Le stage permet la compréhension du rôle des différents intervenants du monde de la santé et favorise la collaboration interprofessionnelle nécessaire dans l'intérêt du patient.

Stage clinique chiropratique de l'établissement de formation

L'établissement de formation a l'obligation de mettre en place une clinique, dont l'organisation et le fonctionnement lui incombent, et qui lui permet, sous le contrôle de chiropracteurs confirmés, d'accueillir les étudiants en stage. Les patients sont informés par l'établissement de formation des modalités de leur prise en charge.

Cette clinique chiropratique permet à l'étudiant d'acquérir graduellement une autonomie suffisante dans la prise en charge de patients présentant des troubles neuro-musculo-squelettiques variés. Au cours de ce stage, l'étudiant doit effectuer au moins deux cents consultations complètes, encadrées et validées (anamnèse, évaluation clinique et prise en charge) sur un total de trois cents.

Le stage clinique chiropratique permet à l'étudiant de prendre en charge des patients en mettant en application les connaissances et savoir-faire acquis lors de sa formation. L'étudiant fait l'apprentissage de l'autonomie professionnelle encadré par des chiropracteurs expérimentés.

L'étudiant conçoit, met en œuvre et conduit des projets de prise en charge chiropratique. Il doit être en mesure de justifier les propositions qu'il émet et ses choix, au regard des données acquises de la science et du meilleur intérêt du patient.

L'évaluation est continue, les formateurs possèdent des grilles d'évaluation en relation avec les activités et compétences professionnelles relatives à l'exercice du métier de chiropracteur. Cette évaluation continue est complétée par un examen de compétence clinique qui a lieu à la fin du stage clinique chiropratique dans l'établissement de formation.

L'examen de compétence clinique comprend un contrôle écrit portant sur l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de chiropracteur ainsi qu'un examen oral dont les examinateurs sont au moins pour la moitié d'entre eux externes à l'établissement de formation. Une commission, comprenant le directeur de l'établissement et au moins un médecin professeur des universités ou maître de conférences des universités n'appartenant pas à l'établissement, est chargée de valider les sujets retenus pour l'examen de compétence clinique.

Stage chiropratique en structure libérale

Le stage de fin de formation se déroule en structure libérale, il a pour objectif de confronter l'étudiant au mode d'exercice qui sera le sien dans la majorité des cas mais également d'acquérir l'autonomie nécessaire à l'exercice de sa profession. L'étudiant peut ainsi appréhender le fonctionnement d'un cabinet de ville dans tous ces aspects. Le stagiaire exerce sous la responsabilité du maître de stage qui doit rester joignable en toute circonstance. Le comportement du stagiaire et les difficultés qu'il aurait pu rencontrer sont consignées dans l'évaluation du maître de stage.

Critères qualifiants des stages hospitaliers et en structure libérale

Les lieux de stage sont choisis parmi ceux qui sont reconnus qualifiants en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants. Ils accueillent un ou plusieurs étudiants.

Un stage est reconnu « qualifiant » par l'établissement de formation lorsque :

- l'expérience professionnelle du maître de stage est de 3 ans minimum et qu'il a été formé au tutorat de préférence ;
- l'établissement d'accueil garantit de mettre à disposition des ressources et des activités permettant un réel apprentissage en lien avec l'acquisition des compétences ;
- il existe une convention de stage signée par l'établissement de formation, la structure d'accueil et l'étudiant ;
- l'obligation assurantielle de toutes les parties est remplie ;
- l'étudiant bénéficie d'un bilan de stage intermédiaire et final.

Répartition et durée des stages

Les stages ont une durée totale de 54 semaines, soit 1350 heures réparties sur les cinq années de formation. Ils font l'objet systématiquement de travaux personnels de la part de l'étudiant (rédactions de rapport, préparations et présentations de cas clinique lors des réunions de staff, recherches bibliographiques, rédactions de compte rendu...). L'anonymat des patients est assuré par les étudiants dans l'ensemble de ces documents qu'ils utilisent pour réaliser leurs travaux et rapports. Les crédits alloués pour la validation des stages et le travail personnel fourni lors de ceux-ci s'élèvent à 54 crédits européens.

Tableau de répartition des stages

Année 1	S 2	1 semaine	25 heures	1 ECTS	Observation/clinique chiropratique
Année 2	S 4	1 semaine	25 heures	1 ECTS	Observation/clinique chiropratique
Année 3	S 6	2 semaines	50 heures	2 ECTS	Hospitalier/clinique chiropratique
Année 4	S 7	2 semaines	50 heures	2 ECTS	Application/clinique chiropratique
	S 8	13 semaines	325 heures	13 ECTS	Hospitalier/clinique chiropratique
Année 5	S 9	17 semaines	425 heures	17 ECTS	Hospitalier/clinique chiropratique
	S 10	18 semaines	450 heures	18 ECTS	Clinique chiropratique/libéral
TOTAL		54 semaines	1350 heures	54 ECTS	Clinique chiropratique/hospitalier/libéral

Portfolio de l'étudiant

Le portfolio est un outil destiné au suivi du parcours de formation de l'étudiant en relation avec les stages. Il est centré sur l'acquisition des compétences, nécessaires aux activités et interventions en chiropraxie.

Pour le tuteur et les formateurs, il est un outil de lisibilité et un guide. Pour l'étudiant, il doit permettre de mieux organiser et évaluer sa progression. Il fait le lien entre les temps de formation dans l'établissement et les temps de formation en stage.

Les objectifs principaux de cet outil sont de :

- favoriser une analyse de la pratique qui s'inscrit dans une démarche de professionnalisation ;
- permettre au(x) formateur(s) intervenant dans le parcours de formation et au tuteur de stage de coordonner leurs interventions ;
- positionner ce qui a été appris au regard de ce qui est exigé en terme de niveau de fin de formation.

Le portfolio comporte trois types de documents :

1. – Des fiches à remplir avant, pendant et après chaque période de stage

Ces fiches permettent d'apprécier les acquis et la progression de l'étudiant et de fixer des objectifs d'amélioration ou d'apprentissage. Elles comportent :

- des éléments sur le cursus de formation suivi par l'étudiant en amont du stage ;
- une feuille de bilan de stage remplie par le tuteur à la fin du stage remise à l'institut de formation.

2. – Des travaux personnels de l'étudiant effectués lors de son stage :

- le rapport de stage rédigé par l'étudiant ;
- les travaux écrits d'analyse de cas cliniques ou d'imagerie.

3. – Des grilles d'évaluation des compétences à remplir pour chaque stage conjointement par l'étudiant et le tuteur en fonction des acquisitions.

Chaque semestre, l'enseignant responsable du suivi pédagogique de l'étudiant fait le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio. Les éléments contenus dans le portfolio contribuent à l'établissement du bilan de fin de formation avant le passage devant la commission de validation semestrielle des unités d'enseignement et des compétences professionnelles qui siège en qualité de jury final.

DOMAINE 1
SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOLOGIQUES

UE 1.1 S1	CHIMIE - BIOPHYSIQUE			Compétences :
	ECTS : 4			
	1,2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	10	30	100
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>Biophysique Comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lois de la physique des ondes et des rayonnements et leurs applications pratiques, - les lois de la mécanique et la biomécanique, - la dynamique des fluides. <p>Décrire avec rigueur ces lois et leurs principes.</p> <p>Chimie générale Expliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bases de la chimie générale (atomes, molécules), - les principales réactions chimiques rencontrées en milieux biologiques, - les mécanismes des réactions chimiques organiques. <p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équilibre acido-basique et les systèmes tampons, - l'oxydo-réduction, - les aspects qualitatifs et quantitatifs relatifs aux échanges d'énergie, mis en jeu lors de transformations (changement de phase, réactions chimiques), dans le cadre de la thermodynamique. <p>Chimie organique Nommer et décrire la structure des molécules organiques. Comprendre les différents types d'isoméries.</p>			
Éléments de contenu	<p>Biophysique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bases de la mécanique classique, de la mécanique ondulatoire et de la physique des rayonnements. Lois de la statique et de la dynamique appliquées au corps humain et à la biomécanique sportive. ✓ Principes de mécanique des fluides, ✓ ondes et corpuscules, ✓ physique des ondes, radiation, rayons X, ✓ les applications pratiques des rayons X, de l'électromagnétisme, ✓ biomécanique (force, moment de force, bras de leviers, élasticité, plasticité), ✓ électromagnétique, principes physiques appliqués à l'IRM. <p>Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principales réactions chimiques rencontrées en milieux biologiques telles que les réactions acido-basiques et d'oxydo-réduction, les équilibres chimiques ainsi que la cinétique de ces réactions. - Systèmes tampons. - Thermodynamique. - Atomistique. - Etats de la matière. <p>Chimie organique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les composés organiques. - La nomenclature de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC). - Conformations, configurations, isoméries, énantiométrie. 			
Recommandations pédagogiques	Les cours théoriques s'appuient sur des démonstrations expérimentales chaque fois que cela est possible, en utilisant les lois physico-mathématiques, afin de développer rigueur et rationalité.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Exercices d'application.		Critères Exactitude des connaissances. Cohérence du raisonnement scientifique lors la résolution de problèmes et la réalisation d'exercices.	

UE 1.2 S1	CELLULE ET DEVELOPPEMENT			
	ECTS : 4		Compétences :	
	1,2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	0	40	100
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les lois fondamentales de la génétique. - Expliciter les interactions entre gènes et environnement. - Identifier les mécanismes de la fécondation. - Décrire les principaux stades de l'embryogénèse et les anomalies vertébrales congénitales. - Connaître les troubles du développement neuro musculo squelettique chez l'embryon. 			
Éléments de contenu	<p>Biologie cellulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des composants de la cellule. - Le fonctionnement de la cellule, le renouvellement des cellules, la communication cellulaire. - Les transports membranaires. Le rôle des canaux ioniques et les phénomènes électriques cellulaires. - Généralités sur les cellules procaryotes, eucaryotes, virus et agents transmissibles non conventionnels. - Le cytosquelette en action. La mise en évidence des structures cellulaires : cytochimie et immunohistochimie. La membrane plasmique. Les transports perméatifs et cytotiques. - Le système membranaire interne. <p>Génétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les divisions cellulaires (rappels). - Les lois de la génétique mendélienne. - Le mono-hybridisme, le di-hybridisme. - L'hérédité liée aux chromosomes sexuels. L'hérédité humaine. - Notions de gènes et d'allèles et leurs implications. - La cartographie génétique. L'oncogénétique. - Les lois de la recombinaison. - L'interaction gènes-environnement-épigénétique. <p>Embryologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les théories de l'évolution. Les mécanismes des mutations génétiques. - La fécondation. La procréation médicalement assistée. - La construction de l'embryon et sa composition en feuillets, leurs noms. - L'origine des organes dont le tube neural, les somites, les centres d'ossification, le centre de chondrification. Les malformations congénitales. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur des schémas que les étudiants recopient de façon interactive.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>QCM, QROC. Schémas. Exercices. Annoter et dessiner des schémas en lien avec la biologie cellulaire.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances. Utilisation des connaissances dans le cadre d'exercices de génétique.</p>	

UE 1.3 S2	PHYSIOLOGIE NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUE- PHYSIOLOGIE DU SPORT			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2, 3,	
	4			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	UE 1.1, UE 1.2			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les bases de la neurophysiologie et de l'électrophysiologie utiles au chiropracteur. - Connaitre la physiologie du système musculo-squelettique. - Comprendre la physiologie de l'os et les facteurs qui ont une incidence sur sa croissance. - Comprendre les changements qui se produisent dans la matrice osseuse au cours du vieillissement. - Expliquer les différentes contractions du muscle squelettique et sa physiologie. - Comprendre les adaptations du système musculo-squelettique à l'effort et lors d'exercices. 			
Éléments de contenu	<p>Physiologie Neuro-Musculo-Squelettique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bases électro-physiologiques de la neurophysiologie dont l'électromyographie. - L'information nerveuse. - Introduction aux neurosciences sensori-motrices. - Organisation du système nerveux (central, périphérique, orthosympathique, parasymphatique) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ les éléments cellulaires du système nerveux, ✓ l'excitabilité et l'information nerveuse, ✓ le transport de l'information nerveuse : conduction, transmission, ✓ le traitement de l'information nerveuse : couplage, intégration, ✓ les bases des neurosciences sensori-motrices, ✓ voies sensorielles (récepteurs sensoriels), ✓ voies motrices (motoneurones, couplage excitation/contraction) bases de l'EEG et EMG. - Physiologie du muscle strié : <ul style="list-style-type: none"> ✓ contractions isotonique, isométrique, iso-cinétique. - Physiologie du muscle lisse. - Physiologie de l'os. <p>Physiologie du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Force, puissance et endurance des muscles. - Système métaboliques musculaires en exercice : <ul style="list-style-type: none"> ✓ système phospho-créatine, ✓ système glycogène-acide lactique, ✓ système aérobie. - Muscles à contractions lentes – Muscles à contraction rapide. - Systèmes d'énergie utilisés dans les différents types de sports. - Effets d'adaptation de l'exercice sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le tissu osseux, ✓ les tissus mous (Ligaments, tendons, cartilages), ✓ les muscles. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux, nécessaires à l'apprentissage des bases en matière de neurophysiologie. Une attention particulière est portée sur les notions électro-physiologiques nécessaires à la compréhension du fonctionnement du neurone et par extension des autres cellules excitables (cellules musculaires striées squelettiques, cellules musculaires cardiaques). La physiologie musculo-squelettiques est abordée sous l'angle des contraintes liées à l'effort et à l'exercice physique.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances.	

UE 1.4 S2	BIOCHIMIE, METABOLISME, IMMUNOLOGIE			
	ECTS : 3		Compétences : 1,	
	2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	45	0	30	75
Pré-requis	UE 1.1, UE 1.2			
Objectifs pédagogiques	<p>Biochimie et physiologie du métabolisme</p> <ul style="list-style-type: none"> -Décrire les molécules constitutives du vivant et les interrelations entre les composés organiques du vivant. -Comprendre le fonctionnement des vitamines et/ou coenzymes. -Comprendre l'utilisation clinique des marqueurs enzymatiques. -Faire le lien entre le métabolisme et la nutrition. -Faire les liens entre l'effort, la consommation énergétique, la production d'acide lactique, les cycles aérobie et anaérobie. -Expliquer les troubles métaboliques ou enzymatiques. <p>Immunologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comprendre l'organisation et les mécanismes du système de défense de l'organisme. -Comprendre les mécanismes immuno-pathologiques de certaines maladies. -Expliquer les bases physiologiques de la prévention contre certaines maladies infectieuses. 			
Eléments de contenu	<p>Biochimie et physiologie du métabolisme</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les structures biochimiques des molécules étudiées. -Les glucides, lipides, acides aminés, peptides, protéines, nucléotides et acides nucléiques. -Les fondamentaux des acides nucléiques. -Le cycle de Krebs et les réactions d'oxydoréduction cellulaires. -Les éléments traces, les vitamines et les conséquences des carences ou des surdosages de ces composés. -Les mécanismes d'action des coenzymes vitaminiques et non vitaminiques. -L'interaction des cofacteurs et certains médicaments. -La cinétique des enzymes. -Les indications d'une supplémentation en vitamines. -Les mécanismes de transport et de réception de certaines molécules. -La physiopathologie multifactorielle de certaines maladies métaboliques. -L'énergétique cellulaire. <p>Immunologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'immunité innée. -Les organes lymphoïdes et la maturation des cellules de l'immunité. -Les antigènes et le système HLA. -Les anticorps et le diagnostic sérologique. -La cytotoxicité cellulaire en action. -Le système de défense en action contre les cellules tumorales et les agents infectieux. -Les maladies auto-immunes. -La protection vaccinale. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux avec illustrations. En immunologie, le cours magistral est illustré d'exemples sur la réalité quotidienne de l'agression microbienne. Ces exemples sont utilisés notamment pour expliquer les mécanismes de défense et leur potentialisation. Les étudiants sont incités à compléter les cours par des recherches personnelles ciblées.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC.		Critères Exactitude des connaissances.	

UE 1.5 S3	PHYSIOLOGIE CARDIO-PULMONAIRE, PHYSIOLOGIE RENALE			
	ECTS : 3		Compétence : 1	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	10	25	75
Pré-requis	UE 1.1 UE 2.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Physiologie cardio-pulmonaire -Comprendre et expliquer la fonction cardio-pulmonaire. -Comprendre la régulation de la ventilation et de la pression sanguine.</p> <p>Physiologie rénale -Décrire le fonctionnement normal de l'appareil urinaire. -Nommer les facteurs qui participent à la régulation des fonctions des reins. -Décrire la fonction de filtration, les capacités de réabsorption et de sécrétion des principaux ions et des substances organiques. -Décrire les fonctions endocrines du rein.</p>			
Éléments de contenu	<p>Physiologie cardio-pulmonaire : -organisation et caractéristiques histologiques des organes de l'appareil ventilatoire, -bases physiques et mécaniques de la physiologie ventilatoire, -échanges et transports gazeux, -régulation et adaptation à différentes contraintes de la ventilation, -activité électrique du cœur, -événements mécaniques du cycle cardiaque, -débit cardiaque et son contrôle,</p> <p>Physiologie rénale : -nature, volume et composition des secteurs hydriques de l'organisme, propriétés des membranes et des canaux, modalités d'échange entre les différents secteurs, -histologie des reins et des voies excrétrices, -circulation rénale et régulation, -filtration glomérulaire et régulation, -élimination des molécules terminales du catabolisme azoté et des substances toxiques, -équilibre hydro-électrolytique du secteur extra cellulaire, -réabsorption, sécrétion tubulaire et leur régulation, -effets iatrogènes des médicaments, -fonction endocrine du rein.</p>			
Recommandations pédagogiques	Enseignements magistraux. Dans son exposé, l'enseignant cherche à montrer la logique des mécanismes régulateurs, favorisant l'apprentissage par la compréhension des mécanismes étudiés. Des recherches personnelles complémentaires sur les thèmes abordés lors des cours sont demandées aux étudiants.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Dessiner et annoter des schémas. Exercices de physiologie.		Critères Exactitude des connaissances. Application des connaissances et justesse du raisonnement, dans le cadre d'exercices de physiologie.	

UE 1.6 S3	NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE ET DOULEUR			
	ECTS : 3		Compétence : 1	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	10	35	75
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>-Comprendre les applications de la neurophysiologie dans le métier de chiropracteur.</p> <p>-Expliquer les mécanismes en neurophysiopathologie.</p> <p>-Expliquer la physiologie et la régulation du couplage excitation-contraction neuromusculaire.</p> <p>-Distinguer dans la motricité, le maintien de la posture, les réflexes et la contraction volontaire.</p> <p>-Comprendre les grands principes de la physiologie de la douleur et ses applications cliniques</p> <p>-Expliquer les mécanismes de la somesthésie, notamment la douleur (extéroception, intéroception,...).</p> <p>-Distinguer et expliciter les particularités des fonctions sensorielles spécialisées (vision, audition, olfaction, gustation).</p>			
Eléments de contenu	<p>Neurophysiologie de (s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la motricité et des réflexes spinaux, -la somesthésie, -fonctions sensorielles, -du système nerveux autonome, -du faisceau neuro-musculaire. <p>Modulation de la douleur- Applications cliniques.</p> <p>Evaluation de la douleur, dont les différents outils/échelles validées.</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux structurés, nécessaires à l'apprentissage des bases en matière de neurophysiopathologie.</p> <p>Cet enseignement se tourne le plus souvent possible vers une analyse interactive d'exemples concrets en relation avec la clinique.</p>			
Evaluation	Modalités		Critères	
	<p>QCM, QROC.</p> <p>Exercices de neurophysiologie.</p> <p>Cas cliniques.</p>		<p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Pertinence du raisonnement dans le cadre de la résolution d'exercices et de cas cliniques.</p>	

UE 1.7 S4	PHYSIOLOGIE DIGESTIVE, NUTRITION ET ENDOCRINOLOGIE			
	ECTS : 4			Compétence : 1
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	45	15	40	100
Pré-requis	UE 1.4			
Objectifs pédagogiques	<p>Physiologie digestive et nutrition : -Expliquer le fonctionnement digestif, dont les mécanismes de la digestion chimique et de l'absorption. -Définir les besoins nutritionnels qualitatifs et quantitatifs du corps et citer les pathologies qu'un déséquilibre nutritionnel peut entraîner. -Connaitre les besoins nutritionnels d'une personne. -Identifier les outils de surveillance et de recommandations nutritionnelles (ration alimentaire, apports nutritionnels conseillés,...). -Faire le lien entre nutrition et troubles musculo-squelettiques.</p> <p>Endocrinologie : -Expliquer le fonctionnement du système hormonal. -Expliquer l'influence des hormones sur le système neuro-musculo-squelettique. -Décrire les interrelations du système neuroendocrinien avec le système immunitaire et le système nerveux. -Expliquer les conséquences d'une surproduction ou d'un déficit hormonal. -Nommer les générateurs endogènes et exogènes de la production des hormones.</p>			
Éléments de contenu	<p>Physiologie digestive et nutrition : -anatomie et physiologie du système digestif, -caractéristiques histologiques des organes du système digestif, -anatomie fonctionnelle des différents organes du système digestif, -physiologie de la digestion chimique et de l'absorption, -comportements alimentaires, dont : boulimie, anorexie... Les besoins alimentaires : ✓ nutrition et troubles musculo-squelettiques, ✓ bilans nutritionnels, dépenses et besoins énergétiques, ✓ lipides, glucides, besoin azotés et besoin protéique, ✓ apports en vitamines, en sels minéraux, ✓ apports hydriques.</p> <p>Endocrinologie : -la chronobiologie de la production des hormones, -les hormones et les systèmes de transduction de signal, -l'axe somatotrope, l'axe lactotrope et pathologies associées, -les hormones thyroïdiennes et les pathologies associées, -l'axe surrénalien, le stress et le métabolisme hydrominéral, -les hormones digestives : insuline, glucagon, ghréline, leptine, -la vitamine D et ses dérivées, -l'axe hypothalamo-hypophyse-surrénalien et les gonades, -les hormones de la régulation du bilan phospho-calcique.</p>			
Recommandations pédagogiques	Les cours présentent les connaissances de base sous la forme de cours magistraux interactifs. La démarche d'éducation ou de promotion de la santé est abordée dans le cadre des TD. Des discussions sont animées sur des sujets de Nutrition/Physiopathologie ou de Nutrition/Comportements alimentaires : analyses à partir de rapports d'enquête (AFSSA, CERIN...), prise de recul vis-à-vis des campagnes publicitaires prônant les vertus de santé et de certains produits et/ou débats sur l'évolution de nos habitudes alimentaires.			
Evaluation	Modalités CROQ, QCM. Présentation d'un dossier thématique sur l'un des points des cours.		Critères Exactitude des connaissances. Pertinence de l'analyse. Cohérence de la démarche éducative.	

DOMAINE 2
ANATOMIE DESCRIPTIVE ET FONCTIONNELLE

UE 2.1 S1	ANATOMIE ET HISTOLOGIE GENERALES			
	ECTS : 3			Compétence : 1
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	50	10	15	75
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Utiliser la terminologie anatomique : nomenclature, plans corporels et mouvements. -Lire et utiliser des schémas anatomiques. -Expliquer les notions anatomiques systémiques de base. -Décrire l'anatomie et la fonction de chaque tissu fondamental. -Nommer, classier et décrire les parties osseuses et cartilagineuses du squelette. -Classifier les articulations et expliquer les bases de la statique et de la dynamique articulaire. -Classifier, décrire les muscles et leurs annexes. -Nommer et décrire les différents composants du système circulatoire. -Nommer et décrire les différents composants du système nerveux central, périphérique et végétatif. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Terminologie anatomique. -Histologie et ses méthodes. -Epithéliums. -Tissus conjonctifs, adipeux ... -Relations intercellulaires. -Populations cellulaires libres. -Système squelettique. -Système articulaire. -Système musculaire. -Système circulatoire. -Système nerveux. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur la projection de schémas que les étudiants doivent légènder de façon interactive. L'enseignant complète la description des schémas par les éléments importants du contenu du cours, avec une mise en évidence de la relation entre l'anatomie et la clinique.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances. Justesse des descriptions.	

UE 2.2 S1	ANATOMIE DES MEMBRES			
	ECTS : 6		Compétence : 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	75	0	75	150
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	-Décrire : <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'anatomie des membres, ✓ l'ostéologie des membres, ✓ la myologie des membres, ✓ l'anatomie de surface des membres. ✓ les différents plexus nerveux, leurs branches collatérales et terminales, destinés aux membres, ✓ le système vasculaire des membres. -Repérer les structures étudiées sur des schémas d'anatomie et les légènder.			
Éléments de contenu	-Ostéologie. -Myologie. -Neurologie. -Angiologie -Etudes de modèles 3D et de CD Rom en laboratoire d'anatomie, et consultations de sites « web » et de banques d'images 3D.			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur la projection de schémas issus d'ouvrage de référence. L'enseignant complète la description des schémas par les éléments importants du contenu des cours, avec une mise en évidence de la relation entre l'anatomie, la clinique, la radiologie, en introduisant des notions de biomécanique et d'approche thérapeutique.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances. Justesse des descriptions.	

UE 2.3 S2	BIOMECHANIQUE DES MEMBRES			
	ECTS : 3		Compétence : 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	UE 2.1 UE 2.2			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Décrire et expliciter la dynamique fonctionnelle des membres supérieur et inférieur. -Décrire les différents composants de chaque articulation des membres. -Décrire l'orientation, la limitation, l'action et la mobilité dans l'espace de chaque articulation des membres. -Décrire les différentes étapes de la dynamique de la marche. -Décrire les différentes étapes de la dynamique de la ceinture scapulaire. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Anatomie fonctionnelle de la ceinture pelvienne. -Anatomie descriptive et fonctionnelle de la hanche, du genou, de la cheville et du pied. -Dynamique de la marche. -Anatomie fonctionnelle de l'épaule, du coude, du poignet et de la main. -Introduction à l'anatomie descriptive et fonctionnelle de l'articulation temporo-mandibulaire. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure des cours repose sur l'exposé tant anatomique que fonctionnel de l'arthrologie des membres et des ceintures, et sur la projection de schémas légendés de sorte que les étudiants puissent visualiser les points clés du cours. L'enseignant complète la description des schémas par l'étude de modèles 3D et de CD Rom en laboratoire d'anatomie, et par la consultation de sites web sur les éléments importants du contenu des cours, avec un approfondissement de la relation entre l'anatomie fonctionnelle et la clinique.</p>			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances. Justesse du raisonnement.	

UE 2.4 S2	HISTOLOGIE SPECIALISEE NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUE			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	20	10	20	50
Pré-requis	UE 1.2			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Décrire l'organisation structurale du système neuro-musculo-squelettique au niveau microscopique et les relations entre morphologie et fonction. -Expliquer les bases des fonctions du système neuro-musculo-squelettique. -Décrire la fonction cellulaire. -Relier l'anatomie cellulaire à l'anatomie et à la chiropratique. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Tissus squelettiques (os, cartilage, ...). -Disque intervertébral. -Tissus nerveux et neurone. -Systèmes nerveux central et périphérique. -Tissus musculaires. 			
Recommandations pédagogiques	Description du système neuro-musculo-squelettique au niveau cellulaire et ultra-structural. Un lien est fait avec leur fonction sous forme d'un exposé d' « histo-physiologie ». Les cours magistraux sont illustrés par des projections vidéos pendant lesquelles l'étudiant observe des coupes et les restitue sous forme de dessins d'observation.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances. Justesse des descriptions.	

UE 2.5 S2	ANATOMIE DU RACHIS ET DE LA CAGE THORACIQUE			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	0	45	75
Pré-requis	UE 2.1			
Objectifs pédagogiques	<p>-Décrire l'ostéologie de la cage thoracique et du rachis. -Décrire l'arthrologie de la cage thoracique et du rachis. -Comprendre les actions des muscles du plan postérieur et du diaphragme. -Comprendre les fonctions du rachis : mobilité, protection. -Décrire la vascularisation et le vieillissement du rachis. -Repérer les structures étudiées sur des schémas d'anatomie et les légender.</p>			
Éléments de contenu	<p>-Rachis dans son ensemble : ✓ embryologie et ostéologie, ✓ arthrologie, ✓ myologie, ✓ vascularisation, innervation. -Cage thoracique ✓ diaphragme, -Etudes de modèles 3D et de CD Rom en laboratoire d'anatomie, et consultations de sites web de banques d'images 3D.</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure du cours repose sur la projection de schémas que les étudiants doivent légender de façon interactive. L'enseignant complète la description des schémas par les éléments importants du contenu des cours, avec une mise en évidence de la relation entre l'anatomie et la clinique. Des séquences de vidéos de dissection et de logiciel interactifs d'anatomie sont projetées pour améliorer les connaissances tridimensionnelles et les rapports anatomiques.</p>			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances. Justesse des descriptions.	

UE 2.6 S3	ANATOMIE DE LA TÊTE, DU COU, DU THORAX, DE L'ABDOMEN ET DU PELVIS			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	50	0	50	100
Pré-requis	UE 2.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Tête et cou</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser l'anatomie descriptive de la tête et du cou dans les sciences cliniques. -Reconnaître des structures osseuses. -Décrire la topographie et expliciter les fonctions de l'ostéologie de la tête osseuse, du système musculo-aponévrotique de la tête et du cou et de ses bases d'innervation. -Décrire et d'expliquer les fonctions des organes sensoriels de la face. -Décrire la vascularisation du cou. -Décrire et expliquer la fonction du larynx, du pharynx, des glandes thyroïdes et parathyroïdes. <p>Thorax et abdomen</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser l'anatomie descriptive thoraco-abdominale dans les sciences cliniques. -Décrire les plèvres et les poumons et expliquer leur fonctionnement. -Décrire le péricarde et le cœur, les principaux composants des médiastins supérieur et postérieur et expliquer leur fonctionnement. -Décrire et expliquer la fonction du péritoine. -Décrire et expliquer la fonction du diaphragme pelvien et du périnée. -Connaître l'anatomie en trois dimensions, les viscères thoraciques, abdominaux et pelviens. 			
Éléments de contenu	<p>Anatomie de la tête et du cou</p> <ul style="list-style-type: none"> -ostéologie des os du crâne et de la face. Foramens, ouvertures et fosses de la tête osseuse, Système musculo-aponévrotique de la tête, -orbite, globe oculaire et annexes du globe oculaire, -nez, cavité nasale et sinus paranasaux, -oreille externe, oreille moyenne et oreille interne, -cavité orale et glandes salivaires, -système musculo-aponévrotique du cou, -pharynx et œsophage cervical. Larynx et trachée cervical. Glandes thyroïdes et parathyroïdes. <p>Thorax et abdomen</p> <ul style="list-style-type: none"> -thorax, plèvres, poumons, péricarde et nerfs phréniques, -cœur, médiastin supérieur, médiastin postérieur, -abdomen, pelvis, paroi abdominale antéro-latérale, péritoine, -système gastro- intestinal, pancréas et rate, -reins et glandes surrénales, -aorte abdominale et veine cave inférieure et supérieure, -muscles et fascias pelviens pariétaux, -périnée, rectum et canal anal, -uretère, vessie et urètre, -organes génitaux féminins et masculins. 			
Recommandations pédagogiques	La structure du cours repose sur la projection de schémas que les étudiants doivent légèrer de façon interactive. L'enseignant complète la description des schémas par les éléments importants du contenu des cours, avec une mise en évidence de la relation entre l'anatomie et la clinique.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances anatomiques. Justesse des descriptions.	

UE 2.7 S3	BIOMECHANIQUE DU RACHIS			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	10	50	100
Pré-requis	UE 2.5			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Décrire et expliciter l'anatomie fonctionnelle du rachis. -Décrire la physiologie articulaire du rachis (lombaire, dorsal, thoracique, cervical). -Décrire et expliquer les actions des muscles impliqués dans la mobilité et la stabilité du rachis. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Anatomie fonctionnelle rachidienne. -Guides, freins et moteurs du complexe disco-corporéal (adaptation aux besoins fonctionnels). -Etude statique et dynamique des courbures rachidiennes. -Mobilité du rachis : coefficient de mobilité, amplitudes, mouvements simples et combinés. -Variations d'amplitude, incidences du mouvement sur les trous de conjugaison. -Contraintes supportées par le rachis (bras de leviers, colonne antérieure et postérieure) en fonction de la position. -Hernie discale (différents types et mode d'installation). -Scoliose (concept primaire, variations, incidences, progression et conséquences) 			
Recommandations pédagogiques	Le cours favorise l'échange avec les étudiants par le biais de schémas, de modèles anatomiques et la palpation, pour aider l'étudiant à décrire les notions de dynamique et de mobilité rachidiennes.			
Evaluation	Modalités		Critères	
	QCM, QROC. Annotation de schémas.		Exactitude des connaissances. Justesse des descriptions.	

UE 2.8 S4	NEUROANATOMIE			
	ECTS : 5		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	65	0	60	125
Pré-requis	UE 2.1			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie du système nerveux. -Décrire la structure anatomique de l'arbre neurologique, des fibres motrices et sensitives et des territoires d'innervation. -Décrire l'anatomie fonctionnelle des nerfs périphériques crâniens, indispensable à la compréhension de troubles neurologiques. -Distinguer les différentes voies et leurs topographies corticales. -Décrire l'anatomie topographique et fonctionnelle du système nerveux central. -Décrire de manière précise l'anatomie du système nerveux périphérique. -Expliquer les syndromes compressifs des défilés. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Constitution du système nerveux périphérique. -Les branches postérieures des nerfs rachidiens. -Les branches antérieures des nerfs rachidiens : anatomie descriptive, rapports, distributions, vascularisation et anastomoses ; lésions, sièges et causes. -Les paires crâniennes : anatomie descriptive, rapports, vascularisation, distribution, vascularisation et systématisation ; lésions, sièges et causes. -Description microscopique de la moelle épinière. -Vascularisation du cerveau et de la moelle épinière. -Le tronc cérébral, le cervelet, le cerveau. -Définition des fonctions sensorielles, motrices et d'intégration. -Le système limbique, topographie corticale, les noyaux gris centraux. -Système du système nerveux central (les voies ascendantes ou sensitives, descendantes ou motrices). -Le système nerveux neuro-végétatif. -Liens entre la neuro anatomie et les activités cliniques du chiropracteur. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux avec projection de schémas. Sensibilisation à l'importance prépondérante de la neuro-anatomie dans l'apprentissage de la neurologie ainsi que pour les applications chiropratiques. L'enseignant met un accent particulier sur les sites de compressions potentielles. Ouvrages de références.			
Evaluation	Modalités Ecrit QCM, QROC. Annotation de schémas.		Critères Exactitude des connaissances.	

UE 2.9 S5	TRAVAUX DIRIGES EN ANATOMIE			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	100	0	100
Pré-requis	UE 2.1 à UE 2.8			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier, localiser et nommer les structures qui composent les membres et le tronc et leurs variantes anatomiques. -Situer et nommer les structures qui composent l'ostéologie du squelette et son système musculo-aponévrotique. -Situer et nommer les structures qui composent l'angéiologie et la neurologie. -Situer et nommer les viscères en configurations interne et externe. -Situer et nommer les structures qui composent le système ligamentaire. -Identifier les sites de compressions vasculaires. -Identifier les sites de compression des nerfs spinaux. -Identifier et décrire les conséquences des mécanismes dégénératifs siégeant au niveau des articulations. -Identifier et décrire les conséquences des malformations congénitales ou acquises. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Plan superficiel de la face antérieure et postérieure des membres. -Plan profond de la face antérieure et postérieure des membres. -Plan superficiel et profond du rachis. -Plan superficiel et profond de la paroi abdominale antéro-latérale. -Tube digestif du jéjunum au rectum. -Étage supra-mésocolique. -Étage pelvien. -L'utérus et de ses annexes, la vessie et la prostate. -Organes génitaux externes masculins. -Mesure des effets du mouvement sur les structures. -Observation des mécanismes dégénératifs, inflammatoires, traumatiques, ... 			
Recommandations pédagogiques	<p>Les étudiants sont répartis par groupes de 4 à 6. Ils peuvent consulter des ouvrages anatomiques mis à leur disposition et solliciter l'aide d'un enseignant ou d'un assistant. Ils réalisent des schémas et travaillent à partir de logiciels et sur des sujets humains en laboratoire de dissection.</p>			
Evaluation	Modalités Annotation de schémas. Reconnaissances de structures lors de dissections.		Critères Exactitude des connaissances.	

DOMAINE 3 SEMIOLOGIE GENERALE

UE 3-1 S4	ANATOMO-PATHOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE			
	ECTS : 4			
	Compétences : 1, 2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	50	5	45	100
Pré-requis	UE 1.2			
Objectifs pédagogiques	<p>Bactériologie -virologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances sur les agents infectieux, la bactériologie et la virologie. -Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection. -Connaitre les principes et les bases des thérapeutiques anti-infectieuses. -Décrire la structure et le fonctionnement des bactéries, des virus, des parasites et leurs modes de transmission. -Décrire les signes et symptômes de l'infection, les risques et les dangers selon les contextes. -Orienter vers un médecin généraliste et l'informer à partir des drapeaux rouges. <p>Anatomo-pathologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances en anatomie et physiopathologie du système musculo-squelettique. -Connaitre les processus de l'inflammation et de la dégénérescence appliqués au système musculo-squelettique et leurs évolutions. -Expliquer le processus de la cicatrisation. -Connaitre les lésions causées dans les tissus par certains agents, notamment les atteintes discales et cartilagineuses. -Connaitre le rôle des malformations et des facteurs génétiques dans les maladies. -Décrire la sémiologie des pathologies circulatoires : thromboses, hémorragies, embolies. 			
Éléments de contenu	<p>Processus infectieux-bactérie-virus</p> <ul style="list-style-type: none"> -les procédures relatives à l'hygiène dans la pratique du chiropracteur, -bactériologie : anatomie structurale des bactéries, fonctionnement, nutrition et croissance, génétique bactérienne. Relations hôte – bactéries. Les infections bactériennes et les thérapeutiques, -épidémiologie : maladies bactériennes les plus fréquentes, -virologie : méthodes de diagnostic d'une infection virale. Physiologie des maladies virales, -les maladies dues aux prions, -symptômes, risques, dangers des infections, liens avec le contexte ou d'autres pathologies associées, - orientation du patient en fonction des drapeaux rouges. <p>Anatomo-pathologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -les mécanismes d'adaptation tissulaires aux agressions, -les lésions élémentaires des cellules, -pathologies de la dégénérescence cellulaire et tissulaire (disques, articulations, tendons, modifications des collagènes...), -la nécrose cellulaire et tissulaire, -les pathologies de surcharge cellulaire, -les inflammations, -les troubles vasculo-sanguins, -la lésion cicatricielle. 			
Recommandations pédagogiques	L'utilisation de nombreux schémas et d'illustrations facilitent la compréhension des mécanismes physiopathologiques.			
Evaluation	Modalités QCM. Evaluations orale et/ou écrite à partir de cas cliniques.		Critères Exactitude des connaissances. Analyse pertinente des cas cliniques. Justesse et précision dans les explications. Utilisation pertinente du vocabulaire médical.	

UE 3-2 S5	SEMILOGIE GENERALE 1			
	ECTS : 5			Compétence : 1
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	65	0	60	125
Pré-requis	UE 1.7 UE 3.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Hémato-oncologie -Acquérir des connaissances sur la sémiologie du système hématologique. -Connaitre les situations cliniques anormales en relation avec une affection en hématologie et en cancérologie.</p> <p>Endocrinologie -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des pathologies endocriniennes. -Connaitre les signes cliniques d'urgences en endocrinologie</p> <p>Systèmes tégumentaires -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des pathologies dermatologiques, -Connaitre les situations cliniques anormales en relation avec une affection dermatologique. -Connaitre les signes d'alerte et d'urgences dermatologiques.</p> <p>Sphère ORL -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des pathologies en ORL. -Identifier les signes cliniques d'alertes des affections touchant la sphère ORL. -Détecter les contre-indications ORL à toute approche thérapeutique chiropratique. Connaitre la sémiologie des pathologies susceptibles d'avoir des conséquences sur la pratique chiropratique, orienter le patient vers un médecin si nécessaire.</p>			
Éléments de contenu	<p>Hémato-oncologie -les paramètres de l'hémogramme ainsi que les conditions de leurs variations, -sémiologie des principales pathologies hématologiques, -le mécanisme de formation et de développement des cancers et des métastases. Les proto-oncogènes et les gènes suppresseurs des tumeurs, -le cycle cellulaire et les gènes du cancer ; cancérologie générale, compréhension de la démarche diagnostique des cancers, prévention et dépistage, -orienter et référer le patient vers un médecin en fonction des drapeaux rouges.</p> <p>Endocrinologie -les principaux signes des pathologies endocriniennes, -les examens complémentaires nécessaires pour poser un diagnostic positif, -hypophyse postérieure et diabète insipide. Hypophyse antérieure. Thyroïde hypo et hyperthyroïdie ; hypo et hyperparathyroïdie. Corticosurrénale et maladie de cushing. Médullosurrénales. Glandes parathyroïdiennes. Diabète de types I ou II. Ovaires et troubles de la menstruation. Testicules, -orienter et référer le patient vers un médecin en fonction des drapeaux rouges.</p> <p>Systèmes tégumentaires -les principales lésions rencontrées en dermatologie. Les signes des principales pathologies dermatologiques, -les cancers de la peau, -orienter et référer le patient vers un médecin en fonction des drapeaux rouges.</p> <p>Sphère ORL -sémiologie et pathologies : otologiques, du nez, des cavités nasales et sinusiennes, des cavités buccale et pharyngée, du cou, du larynx, de la trachée, et de l'œsophage, -orienter et référer le patient vers un médecin en fonction des drapeaux rouges.</p>			
Recommandations pédagogiques	Les cours sont transmis selon un plan qui hiérarchise les connaissances, pour permettre une assimilation aisée. Chaque partie du cours fait l'objet d'une problématique initiale à laquelle les informations connues, en l'état de la recherche actuelle, tenteront de répondre. Des schémas et des illustrations sont utilisés pour montrer les aspects normaux et les modifications associées à la maladie.			
Evaluation	Modalités QCM, Cas cliniques.		Critères Exactitude des connaissances. Pour les cas cliniques : exactitude dans la reconnaissance des signes, et pertinence de l'analyse et des décisions prises.	

UE 3-3 S5	SÉMIOLOGIE EN NEUROLOGIE GÉNÉRALE			
	ECTS : 4		Compétence : 1	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	50	0	50	100
Pré-requis	UE 1.6 UE 2.8			
Objectifs pédagogiques	<p>Neurologie générale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des pathologies neurologiques, -Identifier les populations à risque, expliciter l'épidémiologie. -Détecter les signes d'alerte et d'urgence en neurologie. -Relier la clinique à l'anatomie et les comptes rendus en imagerie pour la pratique chiropratique. -Prendre des décisions en matière de diagnostic d'opportunité et de diagnostic positif. -Orienter le patient vers un médecin à partir des drapeaux rouges. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Le fonctionnement du système nerveux au cours des diverses affections qui peuvent l'atteindre, -la maladie de Parkinson et syndromes parkinsoniens, -Sclérose en plaques (S.E.P), sclérose latérale amyotrophique (S.L.A), - Syringomyélie, - Epilepsies, - Pathologies infectieuses et vasculaires cérébrales et méningées, -Tumeurs cérébrales - H.T.I.C, -Traumatismes crâniens, -les algies cranio faciales, -les pathologies musculaires et myasthénies, -les pathologies toxiques et métaboliques, -les démences, -les compressions médullaires lentes, -le sommeil, -les examens cliniques et paracliniques en neurologie, -les critères de prise en charge ou d'exclusion d'une approche thérapeutique chiropratique. 			
Recommandations pédagogiques	Enseignements comportant des cas cliniques. L'enseignant fait appel à une iconographie de cas cliniques (Radios, scanners, IRM) et à l'iconographie présente sur les sites Internet. Des travaux dirigés permettent de travailler sur la posture professionnelle.			
Evaluation	<p>Modalités QCM, QROC. Etude de cas cliniques.</p>		<p>Critères Exactitude dans la connaissance de la pathologie neurologique. Pertinence du raisonnement. Utilisation pertinente du vocabulaire médical.</p>	

UE 3-4 S6	SEMIOLOGIE GENERALE 2			
	ECTS : 5			Compétence : 1
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	0	65	125
Pré-requis	UE 1.7 UE 2.6 UE 3.1 UE 4.2 UE 5.3			
Objectifs pédagogiques	<p>Gastro-entérologie, reins et voies urinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections de l'appareil digestif, rénal et des voies urinaires. - Connaître les signes cliniques d'alerte en gastro-entérologie, en néphrologie et en urologie. - Orienter et référer le patient vers un médecin à partir des drapeaux rouges. <p>Gynécologie et obstétrique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections en gynécologie. -Connaître les signes cliniques d'alerte en gynécologie et aux cours de la grossesse. -Respecter les restrictions de l'article 3 du décret n°2011-32 du 7 janvier 2011 et orienter le patient vers un médecin si nécessaire. 			
Eléments de contenu	<p>Gastro-entérologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Étiologies, signes fonctionnels, complications des principales pathologies gastro-entérologiques. -Sémiologie des pathologies : <ul style="list-style-type: none"> œsophagiennes, gastriques et duodénales, des troubles du transit : diarrhée, constipation, syndrome du colon irritable, maladie de Crohn... tumorales colique et rectale, hépatique : cholestase et ictères, pathologie des voies biliaires, proctologique, situations nécessitant le recours à un avis médical pour des examens complémentaires. <p>Reins et voies urinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sémiologie des pathologies : <ul style="list-style-type: none"> rénales (glomérulaires, vasculaires, tubulo-interstitielles, interstitielles...), leurs étiologies, leurs évolutions, tumorales des reins ou des voies excrétrices et leurs évolutions. -Les anomalies anatomiques et fonctionnelles des voies excrétrices et leurs conséquences. -Les différents examens des voies urinaires et du rein. <p>Gynécologie et obstétrique</p> <ul style="list-style-type: none"> -les situations normales, et les situations pathologiques fréquentes en gynécologie et en obstétrique, -le fonctionnement du système génital féminin et la grossesse, -sémiologie des pathologies gynécologiques et obstétricales, susceptibles d'avoir des conséquences sur la pratique chiropratique, -les aménorrhées, les algies pelviennes, le syndrome prémenstruel, la ménopause. Les affections de la vulve, les affections vaginales, les affections de l'utérus. Les infections génitales hautes, les kystes de l'ovaire, le cancer de l'ovaire, la tuberculose génitale. Les affections du sein, -le diagnostic de la grossesse et sa surveillance. -les contre-indications à une approche thérapeutique chiropratique. 			
Recommandations pédagogiques	Les cours magistraux sont illustrés le plus souvent possible d'études de cas de façon à favoriser l'approche clinique. Des travaux pratiques permettront aux étudiants de cibler leur recueil de données et d'étudier des symptomatologies, afin de les préparer à la prise de décision dans le domaine et d'orienter au mieux le patient.			
Evaluation	Modalités QCM QROC. Etudes de cas cliniques		Critères Exactitude dans la reconnaissance des signes Exactitude dans la connaissance des pathologies Pertinence du raisonnement	

UE 3-5 S6	SÉMIOLOGIE EN RHUMATOLOGIE GÉNÉRALE			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	0	20	50
Pré-requis	UE 2.2 UE 2.5 UE 3.1			
Objectifs pédagogiques	-Connaître la sémiologie des pathologies rhumatologiques. -Identifier les signes cliniques d'alerte et orienter le patient vers un médecin, si nécessaire.			
Éléments de contenu	-Le fonctionnement du système neuro-musculo-squelettique au cours des diverses affections rhumatologiques qui peuvent l'atteindre. -Identifier les signes d'alerte et les hiérarchiser. Les critères de prise en charge ou d'exclusion d'une approche thérapeutique chiropratique. -Sémiologie : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réactions inflammatoires : aspects biologiques et cliniques, ✓ épanchements articulaires, douleur, arthrite d'évolution, ✓ maladies auto-immunes : aspects épidémiologiques, diagnostiques et principes de traitement, ✓ lupus érythémateux disséminé, ✓ maladie de Horton et pseudo polyarthrite rhizomélique, ✓ polyarthrite rhumatoïde, psoriasis, sarcoïdose, ✓ tumeurs des os primitives et secondaires, myélome multiple, maladie de Paget osseuse, ✓ arthropathie microcristalline, algoneurodystrophie, spondylarthrite (SPA), ✓ des infections musculo squelettiques, ✓ ostéomyélite, ostéomyélite chronique, ostéites, ostéoarthritis, ✓ infections du muscle, spondylodiscite, ✓ infections nosocomiales de l'appareil musculo-squelettique -Rôle du chiropracteur, information et orientation des patients.			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux en classe entière, où l'enseignant se sert de supports informatiques, pour appuyer ses explications. Plusieurs photocopiés accompagnent le cours, associés à des annexes contenant des imageries spécifiques et/ou des schémas anatomiques légendés et/ou des photographies de patients anonymisées les présentant avec la pathologie étudiée. Des cas pratiques permettent d'aborder plus facilement les prises de décisions en situation.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Etudes de cas cliniques.		Critères Hiérarchisation des éléments cliniques. Exactitude des connaissances des pathologies rhumatologiques. Utilisation pertinente du vocabulaire médical.	

UE 3-6 S6	SEMILOGIE CARDIO-PULMONAIRE - GESTES ET SOINS D'URGENCE			
	ECTS : 5		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	15	50	125
Pré-requis	UE 1.5 UE 2.6			
Objectifs pédagogiques	<p>-Connaitre les signes d'alerte nécessitant d'orienter et référer le patient vers un médecin. -Connaitre la sémiologie des pathologies cardio-pulmonaire susceptibles d'avoir des conséquences sur la pratique chiropratique.</p> <p>Sémiologie cardio-pulmonaire -Connaitre les signes des pathologies cardio-vasculaires et pulmonaires. -Connaitre et identifier les signes cliniques d'urgence en cardiologie et pneumologie, orienter le patient vers un médecin à partir des drapeaux rouges.</p> <p>Gestes et soins d'urgence -Acquérir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, niveau 1. -Identifier une situation d'urgence absolue. -Orienter le patient vers un service spécialisé ou un médecin.</p>			
Éléments de contenu	<p>Voies respiratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance respiratoire aiguë, embolie pulmonaire, bronchites chroniques et emphysèmes, ✓ maladies asthmatiques, dilatation des bronches, ✓ tuberculose, pleurésies et pneumothorax, ✓ cancer bronchique primitif, ✓ douleurs dans le domaine des atteintes respiratoires, ✓ les examens complémentaires, radiographie, fibroscopie, gaz du sang... prescrits par le médecin, ✓ anamnèse du patient et examen clinique par le chiropracteur. <p>Cardiovasculaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les signes d'alerte et le niveau de l'urgence dans les pathologies cardiovasculaires. Prise de décision du chiropracteur : gestes et soins d'urgence, en attendant les secours, transmissions d'informations. ✓ les éléments essentiels d'un électrocardiogramme, ✓ interrogatoire ciblé du patient : facteurs de risque, ✓ sémiologie des pathologies cardiaques : insuffisance cardiaque, infectieuses, cardiopathies congénitales, coronariennes, ischémiques, valvulopathies, vasculaires, artérielles, veineuses, de l'hypertension artérielle, ✓ les malaises, syncopes, douleurs. <p>Gestes et soins d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ prise en charge des urgences vitales conformément à la réglementation relative à la formation aux gestes et soins d'urgence, ✓ les notions d'urgence absolue, d'urgence relative, d'urgence ressentie, ✓ l'organisation des urgences, ✓ sémiologie du coma (stades du coma - Glasgow score), ✓ urgences traumatologiques (luxations, fractures, etc.), ✓ les brûlures, les plaies et les hémorragies, ✓ cas cliniques (hiérarchie dans l'examen et dans les gestes de secours). 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux illustrés d'études de cas, de façon à favoriser l'approche clinique. Des travaux pratiques permettront aux étudiants de cibler leur recueil de données et d'étudier des symptomatologies afin de les préparer à la prise de décision dans le domaine. Les gestes et attitudes en situation d'urgences sont acquis à travers des travaux dirigés.			
Evaluation	Modalités QCM QROC. Etudes de cas cliniques et pratiques.		Critères Exactitude dans la connaissance de la sémiologie. Pertinence du raisonnement. Réalisation des gestes et pertinence des réactions en situation d'urgence.	

UE 3.7 S7	PHARMACOLOGIE ET ANALYSES BIOLOGIQUES			
	ECTS : 2		Compétence : 1	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	0	20	50
Pré-requis	UE 1.1 UE 1.2 UE 1.4			
Objectifs pédagogiques	<p>Pharmacologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaitre les notions de pharmacologie nécessaires à la pratique quotidienne du chiropracteur. -Nommer les principaux médicaments utilisés en médecine allopathique qui présentent des effets secondaires sur le système musculo squelettique. -Distinguer les classes de médicaments couramment rencontrées dans le traitement des pathologies musculo-squelettiques. -Relier un symptôme à l'effet potentiel d'une prise de médicament. -Poser les questions pertinentes en rapport avec un traitement en cours, lors de l'anamnèse. -Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification des drapeaux rouges. <p>Analyses biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les comptes rendus d'analyses biologiques dans le cadre de la prise en charge en chiropraxie. -Identifier et décrire les examens chimiques, biologiques, biochimiques, sérologiques et immunologiques les plus utilisés dans le cadre d'évaluation des situations cliniques. -Associer les données des examens biologiques à la clinique et à la sémiologie. -Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification des drapeaux rouges. 			
Éléments de contenu	<p>Pharmacologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Généralités : le circuit du médicament, réglementation, notions de pharmacodynamique (mode d'action), pharmacocinétique, iatrogénie et les formes galéniques, -grandes classes pharmacologiques, -médicaments de la douleur, -anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), -myorelaxants, -corticostéroïdes, <p>Analyses biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -hémogramme, -ionogramme sanguin, -inflammation, infection et constantes biologiques, -bilans : lipidique, urinaire, -biologie de la grossesse -sérologie : HIV, hépatites, MST, -marqueurs tumoraux, -analyses biologiques en rhumatologie. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cette UE permet aux étudiants de poser de nombreuses questions, de revoir certains mécanismes physiologiques et d'aborder avec plus de facilité les cours de démarches cliniques. Le cours permet de faire des rappels de sémiologie clinique et de physiologie, chaque fois que l'enseignant le juge utile. Seront expliqués les signes nécessitant une orientation vers un médecin.</p>			
Evaluation	<p>Modalités QCM, QROC. Exercices et cas pratiques.</p>		<p>Critères Exactitude des connaissances. Pertinence des réponses et du raisonnement.</p>	

UE 3-8 S7	SEMILOGIE EN PEDIATRIE ET EN GERIATRIE			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	0	10	50
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>Pédiatrie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances en sémiologie des affections pédiatriques. -Connaitre les signes d'alerte spécifique à l'enfant. - Connaitre les contre-indications à une prise en charge chiropratique de l'enfant et du nourrisson. -Orienter le patient vers un médecin, en présence de signes cliniques d'alerte. <p>Gériatrie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances en sémiologie des affections en gérontologie. -Connaitre les signes d'alerte spécifique à la personne âgée. -Connaitre les contre-indications à une prise en charge chiropratique de la personne âgée. -Orienter le patient vers un médecin, en présence de signes cliniques d'alerte. 			
Éléments de contenu	<p>Pédiatrie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le développement et la croissance staturo-pondérale de l'enfant, -Le développement psychomoteur de l'enfant, -Les bases de la nutrition chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent, -Sémiologie des pathologies : infectieuses, de l'appareil locomoteur (traumatismes, rhumatisme articulaire aigu et arthrite chronique juvénile), de l'appareil ORL, en dermatologie, de l'appareil digestif, ... -Les signes d'alerte et d'urgence les plus fréquentes chez l'enfant (fièvre, convulsion, hypothermie, douleur.....), -Les contre-indications à une prise en charge chiropratique de l'enfant et du nourrisson, -Les obligations réglementaires du chiropracteur, -Orientation du patient vers un médecin, en présence de signes cliniques d'alerte. <p>Gériatrie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les données sociodémographiques du vieillissement, -Physiologie du vieillissement, -Sémiologie des pathologies les plus courantes en gérontologie, -Malaises et chutes chez la personne âgée, -Les signes d'alerte et de de gravité chez la personne âgée, -Les spécificités de la prise en charge chiropratique chez la personne âgée, -Les contre-indications à une prise en charge chiropratique de la personne âgée, -Approche de la mort - soins palliatifs. 			
Recommandations pédagogiques	UE comprenant des études de cas afin de favoriser par l'approche clinique, des analyses et résolutions de situations. Ces cours constituent un corpus de connaissances de base, visant à couvrir le champ des informations nécessaires à une pratique chiropratique au quotidien des enfants et des patients âgés.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>QCM, QROC. Etudes de cas cliniques.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude dans la reconnaissance des signes. Exactitude dans la connaissance des pathologies. Pertinence des réponses et du raisonnement.</p>	

UE 3-9 S7	SEMILOGIE DES ATTEINTES PSYCHIATRIQUES Compétences			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	20	5	25	50
Pré-requis	Aucun			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des connaissances sur la sémiologie des pathologies psychiatriques, -Connaitre les principaux traitements utilisés en psychiatrie, -Identifier les pathologies psychiatriques susceptibles d'avoir des conséquences sur la pratique chiropratique, -Discerner les contre-indications à une prise en charge chiropratique, -Connaitre les signes d'urgence en psychiatrie, -Orienter le patient vers un médecin à partir des drapeaux rouges. 			
Eléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -L'offre de soins psychiatrique en France, -La nosologie psychiatrique et le DSM, -Les mécanismes d'installation des pathologies, les divers courants thérapeutiques actuels (chimiothérapie psychanalytique, traitement cognitivo-comportemental,...), -Sémiologie des : névroses, troubles de l'humeur, états psychotiques aigus, états psychotiques chroniques, de la schizophrénie, troubles de la personnalité, troubles des conduites alimentaires, pathologies du post-partum, de l'autisme infantile, -Exercice du chiropracteur, -Les signes d'alerte en psychiatrie. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cette UE comprend des cours magistraux, afin que l'étudiant puisse baser son comportement futur sur de solides connaissances. Elle comporte aussi des travaux de groupes, afin que les étudiants soient confrontés à l'apprentissage de postures professionnelles.</p>			
Evaluation	<p>Modalités QCM, QROC. Etudes de cas cliniques.</p>	<p>Critères Exactitude des connaissances en sémiologie des pathologies psychiatriques. Exactitude dans la reconnaissance des signes et de l'urgence. Pertinence du raisonnement.</p>		

**DOMAINE 4
SEMILOGIE NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUE**

UE 4.1 S2	IMAGERIE GENERALITES ET IMAGERIE DES MEMBRES			
	ECTS : 6		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	65	20	65	150
Pré-requis	UE 1.1 UE 2.2			
Objectifs pédagogiques	<p>-Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son compte-rendu (CR), afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.</p> <p>Imagerie généralités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Expliciter les principes physiques impliqués dans la production des techniques d'imagerie. -Définir l'orientation de base /plans de chaque technique d'imagerie. -Citer les techniques d'imagerie utilisant des plans orthogonaux. -Identifier et expliciter l'application clinique des techniques d'imagerie dans la pratique en chiropraxie. <p>Imagerie des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> -Intégrer les conclusions de l'imagerie pour la compréhension des cas cliniques. -Comprendre les indications cliniques pour la réalisation des images de radiologie du squelette appendiculaire. -Expliciter le choix des techniques d'imagerie en fonction de la situation clinique. 			
Eléments de contenu	<p>Imagerie généralités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Terminologie en imagerie radiologique, -Les différentes techniques d'imagerie : principes, avantages et inconvénients, orientations, indications, contre-indications, -Les radiographies (conventionnelles et numériques), la tomographie conventionnelle, le scanner, y compris High-resolution computed tomography (HRCT), l'arthroscanner, l'IRM (y compris les techniques spécifiques à savoir la région 3D le temps de vol [TOF], la diffusion pondérée), l'échographie, l'écho-doppler, l'électromyographie, l'ostéodensitométrie, -Positionnements pour la prise de radiographies standards, -La radioprotection pour les patients et les professionnels, -Etudes de CR d'imagerie. <p>Imagerie des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les indications et contre-indications à l'utilisation d'imageries des articulations du squelette appendiculaire. L'anatomie normale, les anomalies des articulations du squelette appendiculaire sur différents types d'imageries. Les variantes anatomiques et les anomalies du développement du squelette appendiculaire, -Etudes de cas cliniques, avec différents examens radiologiques, permettant de développer un raisonnement clinique en chiropraxie, pour déterminer le traitement le plus adapté, -Les mesures appliquées au squelette appendiculaire et leurs intérêts. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux mais didactiques et interactifs, afin de permettre aux étudiants de repérer les aspects normaux à partir de différents examens radiologiques, ainsi que les troubles articulaires du squelette appendiculaire ; notamment sur la base des CR.</p> <p>Travaux dirigés et personnels permettant de travailler sur des situations de patients en faisant les liens avec les CR, la sémiologie radiologiques et les signes cliniques.</p> <p>Les cours viseront à la mise en lien des informations données par l'imagerie avec les observations de l'examen clinique et les éléments du diagnostic en chiropraxie et de la prise en charge chiropratique.</p>			
Evaluation	<p>Modalités QCM, CROQ. Cas clinique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.</p>		<p>Critères Pertinence de l'analyse. Exactitude des connaissances.</p>	

UE 4.2 S3	IMAGERIE NORMALE RACHIS THORAX			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	UE 2.1 UE 2.5			
Objectifs pédagogiques	<p>Imagerie normale rachis thorax</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie. -Connaitre les aspects normaux du squelette axial. -Identifier les structures anatomiques normales du squelette axial en utilisant les images de base et supplémentaires. -Identifier les variantes anatomiques et les anomalies du développement du squelette axial et expliquer leur signification clinique. -Décrire les mesures du squelette axial et expliquer leur utilisation en pratique clinique. -Expliciter le choix des techniques d'imagerie sélectionnées. 			
Éléments de contenu	<p>Imagerie normale rachis thorax</p> <ul style="list-style-type: none"> -structures anatomiques normales du squelette axial dans les différents types d'imagerie, -mesures lignes et angulation du squelette axiale, -malformations congénitales du squelette axial en imagerie, -variantes anatomiques et imagerie du squelette axial. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux mais didactiques et interactifs, afin de permettre aux étudiants de repérer les aspects normaux à partir de différents examens radiologiques, ainsi que les troubles statiques du squelette axial.</p> <p>Travaux dirigés et personnels permettant de travailler sur des situations de patients en faisant les liens avec les CR, la séméiologie radiologiques et les signes cliniques.</p> <p>Les cours viseront à la mise en lien des informations données par l'imagerie avec les observations de l'examen clinique et les éléments du diagnostic en chiropraxie et de la prise en charge chiropratique.</p>			
Evaluation	Modalités		Critères	
	QCM CROQ. Analyse d'une situation de patient à partir de la clinique et des examens radiologiques.		Pertinence de l'analyse. Exactitude des connaissances.	

UE 4.3 S4	PRINCIPES DE LA SEMIOLOGIE EN IMAGERIE DU RACHIS			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	UE 2.5 UE 4.2			
Objectifs pédagogiques	<p>-Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.</p> <p>-Connaitre les caractéristiques cliniques et d'imageries des pathologies du rachis (Radiographies standards, Scanners, IRM).</p> <p>-Repérer et respecter les contre-indications à la prise en charge chiropratique.</p> <p>-Orienter le patient vers le médecin si nécessaire, notamment après l'examen clinique et l'anamnèse.</p>			
Eléments de contenu	<p>-Sémiologie imagerie du rachis,</p> <p>-scoliose symptomatique, scoliose idiopathique,</p> <p>-spondylolisthésis/spondylolyse,</p> <p>-lésions discales,</p> <p>-classification MODIC,</p> <p>-dysplasies squelettiques axiales,</p> <p>-troubles hématologiques/vasculaires/nutritionnels/endocrinologiques/ métaboliques, relatifs à la colonne vertébrale,</p> <p>-rôle du chiropracteur dans l'établissement des liens entre la clinique, les résultats des imageries et la conduite à tenir.</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux mais didactiques et interactifs.</p> <p>Ils apportent aux étudiants des connaissances cliniques et d'imagerie sur un ensemble de troubles affectant la colonne vertébrale à l'aide des différentes techniques d'imagerie.</p> <p>L'étudiant développe une connaissance de la meilleure approche clinique appropriée pour l'ensemble de ces troubles.</p>			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>QCM CROQ.</p> <p>Examen pratique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Hiérarchisation des éléments cliniques.</p> <p>Justesse de l'interprétation des données.</p> <p>Justesse des décisions.</p>	

UE 4.4 S5	SÉMIOLOGIE GÉNÉRALE EN PATHOLOGIE MÉCANIQUE ET ORTHOPÉDIE 1 ECTS : 5 Compétences : 1, 2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	10	55	125
Pré-requis	UE 2.2 UE 2.3 UE 2.5 UE 4.1			
Objectifs pédagogiques	<p>-Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.</p> <p>-Réaliser l'interrogatoire d'une personne atteinte de pathologies : mécaniques, orthopédiques, dégénératives du rachis cervical, de la ceinture scapulaire, et du membre supérieur.</p> <p>-Identifier les drapeaux rouges et prendre une décision adaptée/pertinente, dont orienter le patient vers le médecin si besoin.</p> <p>-Développer un raisonnement clinique, prenant en compte les données d'anamnèse, les résultats d'examens clinique et d'imagerie.</p> <p>-Comprendre les indications, contre-indications à la réalisation d'imageries pour les troubles neuro-musculo-squelettiques.</p>			
Eléments de contenu	<p>-La terminologie dans les pathologies orthopédiques, mécaniques et dégénératives.</p> <p>-Les différences entre les signes : fonctionnels, physiques, subjectifs et objectifs.</p> <p>-Les différents types de douleur : rythme, siège, intensité etc. ; raideur articulaire, impotence fonctionnelle.</p> <p>-La pratique des interrogatoires pour des patients atteints de pathologies : orthopédiques mécaniques, dégénératives du rachis cervical, de la ceinture scapulaire et du membre supérieur.</p> <p>-La sémiologie des différentes pathologies orthopédiques, mécaniques et dégénératives du rachis cervical, de la ceinture scapulaire et du membre supérieur.</p> <p>-Sémiologie des tumeurs du système neuro-musculo-squelettique du rachis cervical, à la ceinture scapulaire et au membre supérieur.</p> <p>-La sémiologie et lecture des CR en imagerie, associées aux différentes pathologies étudiées.</p> <p>-Le rôle du chiropracteur dans la recherche des signes cliniques d'alerte.</p> <p>-Conduite à tenir en fonction des situations cliniques.</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux mais didactiques et interactifs.</p> <p>Plusieurs photocopiés sont distribués, associés à des annexes contenant des imageries spécifiques, des schémas anatomiques légendés et des photographies <u>anonymisées</u> de patients, présentant la pathologie étudiée.</p> <p>L'apprentissage du chiropracteur en matière de choix pour établir un diagnostic ou orienter un patient sera argumenté avec des exemples et des exercices.</p>			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>QCM, QROC.</p> <p>Cas clinique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.</p>	<p>Critères</p> <p>Exactitude dans les connaissances.</p> <p>Hiérarchisation des éléments cliniques.</p> <p>Pertinence de l'utilisation du vocabulaire médical.</p> <p>Cohérence des décisions prises.</p>		

UE 4.5 S6	SÉMIOLOGIE GÉNÉRALE EN PATHOLOGIE MÉCANIQUE ET ORTHOPÉDIE 2 ECTS : 4 Compétences : 1, 2, 3			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	45	15	40	100
Pré-requis	UE 2.2 UE 2.3 UE 2.5 UE 4.1			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie. -Réaliser l'interrogatoire d'une personne atteinte de pathologies mécaniques, orthopédiques et dégénératives du rachis thoraco-lombaire, de la ceinture pelvienne et du membre inférieur. -Développer un raisonnement clinique, prenant en compte les données d'anamnèse, les résultats d'examens clinique et d'imagerie. -Comprendre les indications et contre-indications à la réalisation d'imageries pour les troubles neuro-musculo-squelettiques. -Identifier les drapeaux rouges et prendre une décision adaptée/pertinente. -Orienter le patient vers un médecin si nécessaire. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -La terminologie dans les pathologies orthopédiques et dégénératives du rachis dorso-lombaire de la ceinture pelvienne et du membre inférieur. -Les différences entre les signes : fonctionnels, physiques, subjectifs et objectifs. -Les différents types de douleur : rythme, siège, intensité etc. ; raideur articulaire, impotence fonctionnelle rencontrées dans les pathologies mécaniques et dégénératives du rachis dorso-lombaire de la ceinture pelvienne et du membre inférieur. -La pratique des interrogatoires pour des patients atteints de pathologies orthopédiques mécaniques ou dégénératives du rachis dorso-lombaire de la ceinture pelvienne et du membre inférieur. -Sémiologie des différentes pathologies orthopédiques, mécaniques et dégénératives des régions concernées. -Sémiologie des tumeurs du système neuro-musculo-squelettique du rachis dorso-lombaire, de la ceinture pelvienne et du membre inférieur. -La sémiologie et lecture des CR d'imagerie associée aux différentes pathologies étudiées. -Le rôle du chiropracteur dans la recherche des signes cliniques d'alerte. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours magistraux mais didactiques et interactifs. Plusieurs photocopiés sont distribués, associés à des annexes contenant des imageries spécifiques, des schémas anatomiques légendés et des photographies <u>anonymisées</u> de patients présentant la pathologie étudiée.</p> <p>L'apprentissage à la prise de décision du chiropracteur en matière de choix pour établir un diagnostic ou orienter un patient sera argumenté avec des exemples et des exercices.</p>			
Evaluation	Modalités QCM, QROC, Cas clinique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.		Critères Exactitude des connaissances. Hiérarchisation des éléments cliniques. Pertinence de l'utilisation du vocabulaire médical et de l'analyse de la sémiologie. Cohérence des décisions prises.	

UE 4.6 S7	SEMILOGIE DES ATTEINTES TRONCULAIRES, RADICULAIRES - TRAUMATOLOGIE DU RACHIS ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT ECTS : 3 Compétences : 1, 2, 3			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	10	35	75
Pré-requis	UE 1.3 UE 2.2 UE 2.5 UE 2.8			
Objectifs pédagogiques	<p>-Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.</p> <p>-Développer un raisonnement clinique prenant en compte les données d'anamnèse, de l'examen clinique et des résultats de l'imagerie pour mettre en place une prise en charge adaptée.</p> <p>-Identifier les drapeaux rouges et décider d'une conduite professionnelle pertinente.</p> <p>-Orienter le patient vers un médecin si nécessaire.</p> <p>Sémiologie des atteintes tronculaires et radiculaires</p> <p>-Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique d'une personne présentant une atteinte tronculaire, plexique ou radiculaire.</p> <p>Traumatologie du rachis</p> <p>-Identifier et décrire les caractéristiques de la sémiologie des traumatismes du rachis.</p> <p>Traumatologie du sport</p> <p>-Décrire les traumatismes, le mécanisme lésionnel et la sémiologie rencontrés le plus fréquemment chez le sportif.</p> <p>-Donner les premiers soins et les soins d'urgence en attendant les secours en lien avec le médecin. -Identifier les circonstances nécessitant une évacuation du sportif, la suspension des entraînements et des matchs, ou leurs reprises, au regard du trouble musculo-squelettique (TMS), en lien avec le médecin.</p>			
Eléments de contenu	<p>Sémiologie des atteintes tronculaires et radiculaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les signes et symptômes des différentes pathologies neurologiques périphériques. Les signes d'urgence ou de gravité en rapport avec les atteintes neurologiques périphériques. ✓ Les différentes étiologies des atteintes neurologiques périphériques. Les sites de compression. ✓ Syndromes radiculaires et plexiques. Examens complémentaires. ✓ Syndromes tronculaires. Examens complémentaires. <p>Traumatisme du rachis</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La terminologie dans les pathologies traumatiques du rachis cervical et dorso-lombaire. ✓ Les différents types de traumatismes et leurs classifications. ✓ La pratique des interrogatoires pour des patients victimes de traumatismes du rachis. Facteurs de prédisposition aux traumatismes ou à leurs aggravations. ✓ Les signes et symptômes des différents traumatismes. Les atteintes médullaires. ✓ La sémiologie et la lecture des CR d'imagerie associées aux différents traumatismes et différentes localisations étudiés. ✓ Le rôle du chiropracteur dans la recherche des signes cliniques d'alerte. <p>Traumatologie du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer à l'interrogatoire, à l'examen et/ou à la lecture des résultats d'examens complémentaires, une potentielle pathologie traumatique consécutive à une activité sportive (confirmation via le diagnostic médical). ✓ Sémiologie des traumatismes dans le cadre d'activités sportives spécifiques : crâne, rachis, thorax, paroi abdominale, pelvis, membres inférieur supérieur, épaule... ✓ Les prises en charge chiropratiques les plus adaptées en fonction des traumatismes. ✓ Orienter le patient vers un médecin si nécessaire. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux mais didactiques et interactifs. Plusieurs photocopiés sont distribués, associés à des annexes contenant des imageries spécifiques, les CR d'imagerie, des schémas anatomiques légendés et des photographies <u>anonymisées</u> de patients présentant la pathologie étudiée. Des ateliers de mises en situation avec apprentissage des gestes d'urgences sur le terrain sont organisés.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC, Examen pratique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires		Critères Exactitude des connaissances. Hiérarchisation des éléments cliniques. Utilisation pertinente du vocabulaire médical. Pertinence dans les décisions. Pertinence de l'analyse de la sémiologie.	

UE 4.7 S8	TRAUMATOLOGIE DES MEMBRES ANALYSE DE L'EXAMEN FONCTIONNEL NMS ECHO ASSISTE ECTS : 3 Compétences : 1, 2, 3			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
35	10	30		75
Pré-requis	UE 4.1 UE 4.6			
Objectifs pédagogiques	Traumatologie des membres -Identifier et décrire les caractéristiques de la sémiologie des traumatismes des membres. -Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie. -Développer un raisonnement clinique prenant en compte les données d'anamnèse, de l'examen clinique et des résultats de l'imagerie pour mettre en place une prise en charge adaptée. -Repérer les situations relevant de l'urgence. -Orienter le patient vers un médecin si nécessaire. -Lire et comprendre les éléments de l'examen écho-assisté et son CR, afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.			
Eléments de contenu	Traumatisme des membres <ul style="list-style-type: none"> ✓ La terminologie dans les pathologies traumatiques des membres. ✓ Les différents types de traumatismes et leurs classifications. ✓ La pratique des interrogatoires pour des patients victimes de traumatismes du rachis. Facteurs de prédisposition aux traumatismes ou à leurs aggravations. ✓ Les signes et symptômes des différents traumatismes. Facteurs de gravité. Compression tronculaire post-traumatique. ✓ La sémiologie et le CR d'imagerie, associée aux différents traumatismes, localisations étudiés. ✓ Le rôle du chiropracteur dans la recherche des signes cliniques d'alerte. Situation d'urgence, orientation du patient vers un médecin. Analyse des résultats (CR) de l'examen fonctionnel NMS écho-assisté <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'écho-structure des articulations des membres supérieurs. ✓ L'anatomie topographique et échographique des articulations périphériques. ✓ Les aspects échographiques normaux des structures de l'appareil locomoteur (tendons, muscles, ligaments et nerfs). ✓ Représentations bi et tridimensionnelles des structures de l'appareil locomoteur. ✓ Le fonctionnement normal ou anormal des structures MSK. Evaluation fonctionnelle, recherche de compressions ou conflits. Mobilisation des troncs nerveux. ✓ Sémiologie en échographie neuro-musculo-squelettique. ✓ Lecture et analyse des CR des examens échographiques réalisés par un médecin. 			
Recommandations pédagogiques	Plusieurs photocopiés sont distribués, associés à des annexes contenant des imageries spécifiques, les CR d'imagerie, des schémas anatomiques légendés et des photographies <u>anonymisées</u> de patients présentant la pathologie étudiée. Des ateliers de mises en situation sont organisés au cours desquels, les étudiants analysent a minima 5 examens fonctionnels écho-assistés pour le membre supérieur et 5 examens fonctionnels écho-assistés pour le membre inférieur.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Examen pratique : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.	Critères Exactitude des connaissances. Compréhension des données de l'examen écho-assisté. Justesse dans l'interprétation des données et du CR de l'examen fonctionnel écho-assisté.		

UE 4.8 S10	APPROFONDISSEMENTS DE LA SEMIOLOGIE NEURO MUSCULO SQUELETTIQUE			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	35	15	50
Pré-requis	UE 4.4 UE 4.5 UE 4.6 UE 4.7			
Objectifs pédagogiques	<p>-Approfondissement de la sémiologie neuro musculo squelettique.</p> <p>-Identifier, lors de la présentation d'une situation clinique, les signes cliniques relatifs à la sémiologie neuro musculo squelettique.</p> <p>-Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son CR, afin d'en tirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie.</p> <p>-Identifier les signes cliniques nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité.</p> <p>-Identifier les signes cliniques nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic positif en chiropraxie.</p> <p>-Repérer à travers des mises en situation, les signes cliniques d'alerte et les contre-indications.</p> <p>-Orienter le patient vers un médecin en présence de signes cliniques d'alerte.</p>			
Eléments de contenu	<p>Approfondissement de la sémiologie neuro musculo squelettique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etude de situations cliniques de simples à complexes, permettant de revoir en situation, les éléments de sémiologie acquis dans les précédentes UE du domaine. ✓ Approfondissement de la sémiologie des atteintes de l'appareil locomoteur dans son ensemble. ✓ Approfondissement de la sémiologie en imagerie musculo-squelettique et des éléments des CR d'imagerie. Synthèse d'informations données par les résultats de l'imagerie. 			
Recommandations pédagogiques	Travaux dirigés portant sur l'utilisation en situation simulées, des notions acquises dans les UE du domaine 4 suivies dans les semestres précédents. Les mises en situation visent à permettre l'intégration des connaissances cliniques acquises au cours de la formation. L'UE permet l'étude d'au moins 20 cas cliniques différents.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Cas cliniques, cas pratiques : analyse d'une situation de patient en s'appuyant sur la sémiologie et sur les résultats des examens complémentaires.</p>	<p>Critères</p> <p>Hiérarchisation des éléments cliniques.</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Pertinence de l'analyse de la sémiologie.</p> <p>Utilisation pertinente du vocabulaire médical.</p>		

DOMAINE 5 SCIENCES CLINIQUES

UE 5.1 S1	SCIENCES CLINIQUES - INTRODUCTION			
	ECTS : 2		Compétences : 1,	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	5	25	20	50
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>Palpation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à réaliser un examen palpatoire. -Acquérir et développer son sens kinesthésique et palpatoire. -Reconnaitre les différents tissus identifiables par palpation (peau, muscles, os, articulations, tendons, tissus adipeux). -Adapter sa palpation au retour formulé par le patient. <p>Anamnèse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaître les conditions nécessaires à une bonne communication avec le patient. -Expliciter les modalités d'interrogatoire. -Observer la gestuelle du patient. -Identifier le motif de consultation. -Recueillir les données concernant le patient. -Réaliser une anamnèse. 			
Éléments de contenu	<p>Palpation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Introduction à la palpation tissulaire. -Effets psychologiques du toucher. -Palpation du tissu cutané. -Palpation du tissu musculaire. -Palpation articulaire. <p>Anamnèse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation d'un entretien avec un patient. -Recueil des données. -Exploration du motif de consultation. -Les questionnaires d'évaluation et l'échelle visuelle analogique. -Réalisation d'une anamnèse. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Les cours sont organisés en petits groupes. L'enseignant démontre les techniques de palpation puis les étudiants s'entraînent par binôme. Une attention particulière sera portée au ressenti des étudiants et à leurs capacités à exprimer leurs interrogations, voire leurs émotions. Pour l'anamnèse, les étudiants sont « mis en situation » de manière simulée. L'apprentissage est centré d'une part, sur le comportement de l'étudiant procédant à l'anamnèse (écoute, centration, empathie, ...) et d'autre part, sur le déroulement de l'entretien et la formulation des questions en relation avec les informations recherchées. Une approche hypothético-déductive peut être introduite. Lecture d'ouvrages de référence.</p>			
Evaluation	Modalités Examen pratique.		Critères Exactitude des connaissances.	

UE 5.2 S2	EXAMEN DES MEMBRES			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	70	30	100
Pré-requis	UE 2.2			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen du patient – Les membres</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser une inspection des membres inférieur et supérieur. -Identifier par la palpation les différentes structures anatomiques des membres inférieur et supérieur. -Réaliser une prise de pouls aux membres inférieur et supérieur. -Réaliser un examen neurologique périphérique (Réflexe Ostéo-Tendineux ROT, myotome, dermatome). -Réaliser les manœuvres orthopédiques des membres. -Evaluer et mesurer les amplitudes de mouvement, du jeu articulaire actif et passif. -Identifier à l'aide de la palpation, les repères anatomiques osseux musculaires et tendineux des membres inférieur et supérieur. -Mettre en évidence une restriction articulaire. 			
Eléments de contenu	<p>Examen du patient - Les membres</p> <ul style="list-style-type: none"> -Inspection statique. -Repères d'anatomie de surface et palpation. -Les muscles, leur examen clinique et leur innervation. -Le tracé du trajet des nerfs. -Les dermatomes et leur évaluation neurologique. -Les réflexes du membre inférieur. -La vascularisation du membre inférieur et la prise de pouls. -Les tests orthopédiques. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure du cours repose sur un enseignement pratique en petits groupes.</p> <p>Les mises en situation visent à permettre l'intégration des notions étudiées lors des cours théoriques en les appliquant à l'examen clinique des membres. Afin de permettre aux étudiants d'apprécier les variations morphologiques d'une personne à une autre, les enseignants veillent à alterner les binômes régulièrement.</p>			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examen pratique.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances. Conformité de l'examen réalisé.</p>	

UE 5.3 S3	EXAMEN DU PATIENT RACHIS – THORAX - ABDOMEN - PELVIS			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	35	15	50
Pré-requis	UE 2.1 UE 2.5			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repérer et identifier les données posturales à partir de l'inspection statique d'un patient debout. -Réaliser la palpation statique du rachis, du bassin et de la cage thoracique. -Réaliser un examen des parois thoraciques. -Identifier les repères anatomiques musculaires et tendineux du rachis, du bassin et de la cage thoracique. -Identifier et décrire les foyers d'auscultation cardiaque, et plus généralement les zones d'auscultation pulmonaire et abdominale. -Identifier les repères d'anatomie de surface des organes thoraco-abdominaux et les modalités de leur palpation. -Identifier les dermatomes et les réflexes des parois thoraco-abdominales. -Identifier les myotomes et les dermatomes du rachis, du bassin et de la cage thoracique. 			
Eléments de contenu	<p>Examen du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> -Inspection. -Observation, palpation statique et mise en tension du : <ul style="list-style-type: none"> *rachis cervical *rachis thoracique *rachis lombaire *bassin *la cage thoracique et du pelvis -Observation et examen de l'abdomen. -Les muscles, leur évaluation, leurs innervations. 			
Recommandations pédagogiques	La structure du cours repose sur un enseignement pratique pluridisciplinaire en petits groupes. Les mises en situation visent à permettre l'intégration des enseignements des sciences fondamentales et cliniques acquises au cours du semestre en les appliquant à l'examen clinique du rachis, de la cage thoracique de l'abdomen et du pelvis.			
Evaluation	Modalités Examen pratique.		Critères Exactitude des connaissances. Conformité de l'examen réalisé.	

UE 5.4 S4	EXAMEN DYNAMIQUE DU RACHIS ET DU THORAX ANAMNESE EN PRATIQUE CHIROPRACTIQUE			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	5	35	35	75
Pré-requis	UE 2.5 UE 2.7 UE 5.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen dynamique du rachis et du thorax -Evaluer l'amplitude d'un mouvement actif chez un patient. -Evaluer la mobilité des segments vertébraux, du bassin et de la cage thoracique. -Réaliser les manœuvres diagnostiques de la cage thoracique. -Identifier les repères anatomiques osseux, musculaires et tendineux du rachis, du bassin et de la cage thoracique. -Utiliser ses connaissances pour mesurer, distinguer les anomalies biomécaniques. -Evaluer la mobilité par la palpation dynamique, mesurer la douleur et poser des hypothèses diagnostiques fonctionnelles (restrictions de mouvements, instabilité,...).</p> <p>Anamnèse en pratique chiropratique -Utiliser des modalités d'interrogatoire en cohérence avec l'exploration du motif de la consultation, des antécédents et de l'état de santé général du patient. -Réaliser une anamnèse.</p>			
Éléments de contenu	<p>Examen dynamique du rachis et du thorax -Inspection, palpation dynamique, percussion. -Observation, palpation statique, dynamique et mise en tension du rachis. -Les muscles, leur examen et leurs innervations. -Les dermatomes et leur évaluation.</p> <p>Anamnèse en pratique chiropratique -Recueil des données générales sur l'état de santé du patient. -Exploration du motif de consultation. -Utilisation des questionnaires d'évaluation et de l'échelle visuelle analogique</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure du cours sur l'examen dynamique repose sur un enseignement pratique en petits groupes. Les mises en situation visent à permettre l'intégration des enseignements des sciences fondamentales et cliniques acquises au cours du semestre en les appliquant à l'examen clinique du rachis et de la cage thoracique La structure du cours sur l'anamnèse en chiropraxie repose sur l'apprentissage par problèmes en petits groupes.</p>			
Evaluation	Modalités		Critères	
	Examen pratique.		Exactitude des connaissances. Conformité de l'examen réalisé. Pertinence des questions posées lors de l'anamnèse.	

UE 5.5 S5	BASES DE L'EXAMEN NEURO-ORTHOPÉDIQUE			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	60	40	100
Pré-requis	UE 2.1 à UE 2.8 UE 5.3 UE 5.4			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen neuro-orthopédique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser un examen neurologique et orthopédique. -Identifier et décrire les tests en neuro-orthopédie : significations cliniques, intérêts, limites. -Utiliser et interpréter des tests pour l'orientation diagnostique dans le domaine de la chiropraxie. -Identifier et décrire les examens orthopédiques du rachis, du tronc et des membres du patient. -Evaluer les différentes voies du système nerveux central et périphérique. -Expliquer les principes de la neurodynamique. 			
Eléments de contenu	<p>Examen neuro-orthopédique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rappels neuro-anatomiques. -Principes de l'examen neuro-orthopédique et des méthodes d'investigation. -Tests orthopédiques de l'appareil locomoteur : utilisation, intérêts, limites. -Validité scientifique des tests étudiés, sensibilité, spécificité, reproductibilité. -Examen neurologique des atteintes : UMN, LMN. -Examen neurologique du syndrome cérébelleux, du système vestibulaire, du syndrome extrapyramidal. -Examen neurologique des atteintes de la voie lemniscale et des cordons postérieurs. -Examen neurologique des voies spino-thalamiques, des voies de la sensibilité proprioceptive inconsciente, des nerfs crâniens et des fonctions musculaires. -Tests neurodynamiques. 			
Recommandations pédagogiques	La structure du cours repose sur un enseignement pratique en petits groupes. L'enseignant initie l'étudiant à la réalisation d'un examen neuro-orthopédique. Afin de permettre aux étudiants d'apprécier les variations morphologiques d'une personne à une autre, les enseignants veillent à alterner les binômes régulièrement.			
Evaluation	Modalités		Critères	
	Examen pratique.		Exactitude des connaissances. Maîtrise de la réalisation de l'examen. Pertinence de l'interprétation des résultats de l'examen.	

UE 5.6 S6	EXAMEN DU PATIENT – SITUATIONS CLINIQUES SIMPLES ECTS : 2 Compétences : 1, 2			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	30	20	50
Pré-requis	UE 4.4 UE 5.5			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen du patient – Situations clinique simples.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Collecter et sélectionner les informations pertinentes à partir de l'anamnèse et de l'examen clinique d'un patient. -Construire et argumenter un raisonnement diagnostique pertinent dans le domaine neuro-musculo-squelettique, à partir de situations cliniques simples. - Synthétiser les informations utiles dans une démarche clinique de diagnostic chiropratique. -Identifier les critères de prise en charge ou d'exclusion en chiropraxie. -Associer les données recueillies au cours de l'examen clinique neuro-orthopédique à la réflexion clinique. 			
Éléments de contenu	<p>Examen du patient – Situations clinique simples.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rappels neuro-anatomiques. -Rappels des tests neuro-orthopédiques. -Rappels sémiologiques orthopédie et rhumatologie. -Examen du rachis dans des situations cliniques simples (domaine neuro-musculo-squelettique). -Examen des membres dans des situations cliniques simples (domaine neuro-musculo-squelettique). -Formulation d'hypothèses diagnostiques en chiropraxie, tenant compte de l'analyse et de la synthèse des données recueillies lors de l'examen du patient. -Elaboration d'un diagnostic d'opportunité et d'un diagnostic positif dans le domaine. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure du cours repose sur un enseignement pratique en petits groupes. L'étudiant est amené à réaliser une anamnèse et un examen neuro-orthopédique en situations cliniques simulées. Cet examen clinique doit amener l'étudiant à initier une démarche diagnostique en chiropraxie (domaine neuro-musculo-squelettique) lors de la mise en situation pratique dans le cadre de cas cliniques simples, visant à intégrer l'ensemble des enseignements précédemment reçus.</p>			
Evaluation	<p>Modalités Examen pratique, mise en situation.</p>	<p>Critères Exactitude des connaissances. Maîtrise de la réalisation de l'examen. Justesse de l'interprétation des données collectées. Pertinence de l'interprétation des résultats de l'examen. Pertinence des hypothèses diagnostiques dans le domaine.</p>		

UE 5.7 S7	EXAMEN DU PATIENT – SITUATIONS CLINIQUES COMPLEXES			
Charge de travail	ECTS : 1			
	Compétences : 1, 2			
	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	15	10	25
Pré-requis	UE 4.4 UE 5.5 UE 5.6			
Objectifs pédagogiques	<p>Examen du patient – Situations clinique complexes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Organiser ses connaissances cliniques (neuro-orthopédiques, anatomiques, radiologiques) avant la réalisation d'une démarche diagnostique en chiropraxie. -Construire et argumenter un raisonnement diagnostique pertinent dans le domaine neuro-musculo-squelettique, à partir de situations cliniques complexes (Comorbidités, symptomatologie frustrée, incomplète, formes cliniques inhabituelles). -Identifier les critères de prise en charge ou d'exclusion en chiropraxie. -Evaluer initialement et réévaluer après la prise en charge, la situation neuro-musculo-squelettique d'un patient à l'aide de l'examen clinique. -Initier une démarche diagnostique dans le champ de compétence. 			
Eléments de contenu	<p>Examen du patient – Situations clinique complexes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Examen du rachis dans des situations cliniques complexes (domaine neuro-musculo-squelettique). -Examen des membres dans des situations cliniques complexes (domaine neuro-musculo-squelettique). -Formulation d'hypothèses diagnostiques en chiropraxie en tenant compte de l'analyse et de la synthèse des données recueillies lors de l'examen du patient et de sa situation. -Elaboration d'un diagnostic d'opportunité et d'un diagnostic positif dans le domaine. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure du cours repose sur un enseignement pratique en petits groupes.</p> <p>L'étudiant est amené à réaliser une anamnèse et un examen neuro-orthopédique en situations cliniques simulées.</p> <p>Cet examen clinique doit amener l'étudiant à initier une démarche diagnostique en chiropraxie (domaine neuro-musculo-squelettique), lors de mises en situation pratique dans le cadre de cas cliniques complexes, visant à intégrer l'ensemble des enseignements précédemment reçus.</p>			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examen pratique, mise en situation.</p>	<p>Critères</p> <p>Pertinence des tests et procédures mis en œuvre lors de l'examen physique (choix et réalisation). Cohérence des informations retenues lors de la réalisation des tests et procédures. Justesse de l'interprétation des données collectées lors de l'examen physique. Qualité de l'exploration de la situation. Pertinence de l'analyse et des hypothèses diagnostiques élaborées.</p>		

DOMAINE 6
TRAITEMENTS ET INTERVENTIONS EN CHIROPRAxie

UE 6.1 S3	BASES DE L'AJUSTEMENT VERTEBRAL DORSO-LOMBAIRE			
	ECTS : 3			Compétence : 3
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	15	30	30	75
Pré-requis				
Objectifs pédagogiques	<p>-Positionner et mettre «en tension» un patient en vue d'un ajustement lombaire en posture latérale, dorsal, en procubitus et dorsal en décubitus.</p> <p>-Se positionner de façon stable en vue d'un ajustement lombaire en posture latérale, dorsal en procubitus et dorsal en décubitus</p> <p>-Maîtriser «l'utilisation de ses appuis et mouvements corporels ».</p> <p>-Maîtriser la vitesse et contrôler la force du vecteur de force lombaire en posture latérale, dorsal en procubitus et dorsal en décubitus.</p> <p>-Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute.</p> <p>-Faire le lien entre les connaissances des effets des manipulations vertébrales et la pratique de la manipulation.</p>			
Éléments de contenu	<p>-Les différents stades d'apprentissage moteur.</p> <p>-La biomécanique articulaire lombaire et dorsale.</p> <p>-La notion de dérangement articulaire mécanique.</p> <p>Les 4 grandes habilités motrices de base</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Région lombaire: poussée antérieure (<i>Push</i>) contact sacro-iliaque en décubitus latéral ; manœuvre de tirage (<i>Pull</i>) contact lombaire bas décubitus latéral. ○ Région dorsale: manœuvre double thénar en procubitus au niveau moyenne dorsale ; manœuvre antérieure en décubitus au niveau moyenne dorsale. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours pratiques : les étudiants sont en demi-classe. L'enseignant démontre les techniques puis les étudiants s'entraînent par binôme. Ne donner que les 3 ou 4 consignes définies dans le support du cours. Nécessité de feedback réguliers (oral, vidéos, table à capteur de force).</p> <p>Faire varier l'enseignement pendant le cours (travailler au minimum 2 grandes habilités motrices). 20 minutes en début de cours doivent être dédiées à la répétition des gestes appris dans les cours précédents. Le cours doit être illustré de vignettes théoriques préparées par les enseignants.</p>			
Evaluation	Modalités Examen pratique.		Critères Justesse des mouvements. Vitesse et contrôle du vecteur de force.	

UE 6.2 S4	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 1			
	ECTS : 6		Compétences : 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	50	60	150
Pré-requis	UE 2.5 UE 2.7 UE 5.3 UE 6.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Bases de l'ajustement vertébral cervical</p> <ul style="list-style-type: none"> -Positionner et mettre « en tension » un patient en vue d'un ajustement cervical en procubitus, assis et en décubitus. -Se positionner de façon stable en vue d'un ajustement cervical en procubitus, assis et en décubitus. -Maîtriser l'impulsion, la vitesse et contrôler la force du vecteur de force cervicale en procubitus, assis et en décubitus. -Faire le lien entre les connaissances des effets des manipulations vertébrales et la pratique de la manipulation. -Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute. <p>Physiologie de l'ajustement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Analyser et évaluer les modes d'actions et les effets des manipulations ou ajustements sur la colonne vertébrale. -Rechercher des informations et mettre en lien les nouvelles connaissances acquises. <p>Contentions et strapping</p> <ul style="list-style-type: none"> -Choisir la contention ou l'orthèse adaptées à la situation clinique du patient. -Réaliser un strapping ou un kinésiotapping. Identifier et maîtriser les risques potentiels lors de l'utilisation des contentions ou orthèses. -Repérer les effets attendus et /ou secondaires. -Expliquer au patient les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels. 			
Éléments de contenu	<p>Bases de l'ajustement vertébral cervical</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents stades d'apprentissage moteur lors des ajustements cervicaux. ✓ La biomécanique articulaire cervicale. ✓ La notion de dérangement articulaire mécanique au niveau cervical. ✓ La vitesse et le contrôle, la force du vecteur de force cervicale en procubitus, assis et en décubitus. ✓ Les 3 grandes habiletés motrices de base de la région cervicale : cervical en décubitus ventral, moyennes cervicales. Cervical en rotation assis, moyennes cervicales. Cervical en rotation modifiée en décubitus dorsal, moyennes cervicales. <p>Physiologie de l'ajustement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition d'une manipulation et/ou d'un ajustement. Définition de SANDOZ. Ajustement sur une articulation normale (expérience de ROSTON, WHEELER). Le phénomène de cavitation. Effets des ajustements sur les corps vertébraux. Les effets mécaniques, réflexes, sur la douleur, sur le système nerveux autonome. ✓ Règles d'application des manipulations. La règle de Gillet, la règle de la non-douleur. Réflexion à partir du mode d'actions des manipulations vertébrales. ✓ Les effets objectifs et subjectifs des manipulations ou ajustements sur le segment mobile, conséquences cliniques probables. ✓ Les effets des manipulations sur les artères vertébrales et les complications associées. Éléments épidémiologiques, cliniques, biomécaniques, physiologie circulatoire, de diagnostic en chiropraxie. Prise en compte des risques. Les recommandations existantes. <p>Contentions et strapping</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications du strapping et du kinésiotapping, les risques et complications. ✓ Indications des orthèses et contentions dans la pathologie articulaire. ✓ Présentation des orthèses et contentions articulaires. ✓ Réalisations de strappings, de kinésiotappings des articulations périphériques. ✓ Les conseils au patient sur le port d'une contention ou d'une orthèse. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cours pratiques portant sur les techniques d'ajustement, de contention et de strapping, sont effectués en petits groupes. L'enseignant démontre les techniques puis les étudiants s'entraînent par binôme. Ne donner que les 3 ou 4 consignes définies dans le support du cours. Nécessité de retours réguliers (oral, vidéos, table à capteur de force). Le cours doit être illustré de vignettes théoriques préparées par les enseignants.</p> <p>La physiologie de l'ajustement est donnée sous forme de cours magistraux lors desquels, il sera demandé aux étudiants un important travail personnel de lecture d'articles scientifiques afin d'acquérir des connaissances et de développer leur esprit critique. Consultations de sites de référence.</p>			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examens pratiques, examens écrits.</p>	<p>Critères</p> <p>Justesse des mouvements. Vitesse et contrôle du vecteur de force de l'ajustement. Pertinence du raisonnement/exactitude des connaissances en physiologie. Justesse dans la réalisation d'une contention ou d'un strapping..</p>		

UE 6.3 S5	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAIXIE 2			
	ECTS : 6		Compétence : 2	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	10	70	70	150
Pré-requis	UE 1.6 UE 6.1 UE 6.2			
Objectifs pédagogiques	<p>Ajustements et mobilisations des extrémités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les indications et contre-indications aux techniques de thérapies manuelles. -Pratiquer des techniques de thérapie manuelle dirigée au niveau des articulations périphériques. -Faire des liens entre biomécanique articulaire, restriction de mouvement et correction. -S'assurer des positionnements du thérapeute et du patient. -Déterminer les corrections en utilisant les connaissances en palpation dynamique. -Identifier et maîtriser les risques potentiels. -Expliquer au patient ces risques potentiels. <p>Bases de l'ajustement HLVA approfondissement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Maîtriser complètement les 7 habiletés motrices de base des ajustements vertébraux pour les régions moyennes cervicales : cervical en décubitus ventral, cervical en rotation assis et cervical en rotation modifiée en décubitus dorsal. -Région lombaire: poussée antérieur (Push) contact sacro-iliaque en décubitus latéral ; manœuvre de tirage (Pull) contact lombaire bas décubitus latéral. -Région dorsale: manœuvre double thénar en procubitus, au niveau moyenne dorsale ; manœuvre antérieure en décubitus au niveau moyenne dorsale. <p>Utilisations d'agents physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Apprécier la pertinence de l'application d'agents physiques complémentaires. -Utiliser certains agents physiques pour une visée antalgique. -Intégrer ces nouvelles possibilités thérapeutiques aux autres outils thérapeutiques déjà appris et les appliquer. 			
Éléments de contenu	<p>Ajustements et mobilisations des extrémités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications des différentes manœuvres par rapport aux symptômes du patient. ✓ Les techniques de corrections et leurs liens avec les pathologies des membres, d'origine mécanique ou traumatique. ✓ Utilisation de technique instrumentale. ✓ Manœuvres d'ajustement et de mobilisation au niveau de la cheville, du pied, du genou: articulations tibio-fémorales interne et externe, de l'articulation coxo-fémorale, de la ceinture scapulaire, du coude, du poignet, de la main et des articulations temporo-mandibulaires. <p>Bases de l'ajustement HLVA approfondissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Habiletés motrices de base des ajustements des trois régions du rachis. ✓ Augmenter la difficulté technique sur les habiletés de base : faire varier les hauteurs de la table, se positionner sur des planches instables, travail avec des élastiques, yeux bandés, avec un ballon suisse, commencer à faire varier les points de contact (lombaire haute/basse, bassin, hautes, moyennes ou basses dorsales et hautes, moyennes et basses cervicales). ✓ Ajustements complets à mi cours. <p>Utilisations d'agents physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les effets physiologiques de l'application d'agents physiques comme le froid et le chaud. ✓ Les indications, non indications et contre-indications des agents physiques. ✓ Risques et complications. ✓ Les différents agents physiques à but antalgique, liste non exhaustive : les compresses froides et/ou chaudes, la boue thérapeutique... ✓ Présentation des principaux agents physiques utilisés pour la prise en charge des TMS. ✓ Les mécanismes d'action (antalgique, anti-inflammatoire, etc.) des principaux agents physiques. 			
Recommandations pédagogiques	Cours pratiques où l'enseignant démontre la technique, les étudiants s'entraînent ensuite par binôme. Pour chaque technique, l'enseignant s'attache à donner le contexte clinique, les indications, non indications et contre-indications.			
Evaluation	Modalités Examens écrits, examens pratiques.		Critères Justesse des mouvements. Justesse dans l'indication et l'utilisation d'agents physiques.	

UE 6.4 S6	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 3 Compétences : 2, 3, 4			
Charge de travail	ECTS : 6 Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	30	70	50	150
Pré-requis	UE 6.3			
Objectifs pédagogiques	<p>Approfondissement des ajustements et mobilisations des extrémités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les indications et contre-indications aux techniques de thérapies manuelles. -Pratiquer des techniques de thérapie manuelle dirigée au niveau des articulations périphériques. -Faire des liens entre biomécanique articulaire, restriction de mouvement et correction. -S'assurer du confort du patient, des positionnements du thérapeute et du patient. -Déterminer les corrections en utilisant les connaissances en palpation dynamique. -Identifier et maîtriser les risques potentiels. -Expliquer au patient ces risques potentiels. -Connaître les drapeaux rouges. <p>Ajustements vertébraux à visée discale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir les limites, drapeaux rouges, non indications et les contre-indications à l'emploi des techniques d'ajustement. -Utiliser les techniques d'ajustement à visée discale, pour les régions thoraciques, cervico-thoraciques et cervicales, lombaires et bassin. -Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute. -Adapter ses gestes par rapport au contexte clinique. -Se positionner correctement pour la préservation de ses propres articulations. <p>Education thérapeutique et préventions des troubles neuro-musculo-squelettique (NMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Intégrer dans une démarche clinique préventive les liens existant entre les troubles posturaux, ergonomiques, les gestes répétitifs au travail ou dans les loisirs, avec le développement de troubles NMS. -Donner les conseils posturaux et ergonomiques appropriés dans le cadre de la prévention des troubles NMS. -Mener une démarche d'éducation thérapeutique dans le cadre de troubles NMS. -Intervenir dans le cadre d'une campagne de prévention des troubles NMS telle que « Gestes et postures ». 			
Eléments de contenu	<p>Approfondissement des ajustements et mobilisations des extrémités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications des différentes manœuvres par rapport aux symptômes du patient. ✓ Drapeaux rouges et contre-indications. ✓ Les techniques de corrections et leurs liens avec les pathologies des membres, d'origine mécanique ou traumatique. ✓ Utilisation de technique instrumentale. ✓ Manœuvres d'ajustement et de mobilisation au niveau de la cheville, du pied, du genou, des articulations tibio-fémorales interne et externe, de l'articulation coxo-fémorale, de la ceinture scapulaire, du coude, du poignet, de la main et des articulations temporo-mandibulaires. <p>Ajustements vertébraux à visée discale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications des différentes manœuvres par rapport aux symptômes du patient. Drapeaux rouges et contre-indications. ✓ Les lignes de correction en lien avec la biomécanique des rachis cervical et thoracique, lombaire et bassin. Le concept de dérangement mécanique segmentaire et discal. ✓ Techniques d'ajustement de type « Gonstead » à visée discale ; technique en posture latérale : bassin, sacrum, lombaires, techniques cervicales : hautes thoraciques et cervicales et occiput. ✓ Notions sur la technique genou-pectoral. <p>Education thérapeutique et préventions des troubles neuro-musculo-squelettique (NMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les implications quotidiennes des gestes et postures sur la biomécanique des tissus composant l'appareil locomoteur. Les gestes et postures préservant l'appareil neuro-musculo-squelettique. ✓ Gestes et postures dans le travail du chiropraticien. ✓ L'éducation thérapeutique du patient (ETP) : éducation thérapeutique, démarche, conduite, évaluation. Intérêts et limites de la prévention dans le cadre des troubles NMS. Ergonomie. Contenu du programme : « Gestes et postures ». Rôle du chiropraticien dans la prévention des troubles NMS. 			
Recommandations pédagogiques	Cours essentiellement pratiques où l'enseignant démontre la technique, les étudiants s'entraînent ensuite par binôme. Nécessité de feedback réguliers (oral, vidéos, table à capteur de force). Faire varier l'enseignement pendant le cours (travailler au minimum 3 techniques). 20 minutes en début de cours doivent être dédiées à la répétition des gestes appris dans les cours précédents. Le cours doit être illustré de vignettes théoriques préparées par les enseignants. Pour chaque technique, l'enseignant s'attache à donner le contexte clinique, les indications, non indications et contre-indications, ainsi que les drapeaux rouges			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examens pratiques pour les techniques d'ajustement.</p> <p>Présentation d'un dossier ou d'un projet d'éducation thérapeutique du patient, écrit et / ou oral.</p>	<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Justesse des mouvements, maîtrise de la réalisation des gestes techniques.</p> <p>Pertinence et cohérence des actions d'éducation, d'information, et de prévention.</p>		

UE 6.5 S7	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 4 RISQUES ET COMPLICATIONS			
	ECTS : 5		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	20	65	40	125
Pré-requis	UE 6.4			
Objectifs pédagogiques	<p>Ajustements vertébraux à visée facettaire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser les techniques d'ajustement à visée facettaire pour les régions : thoracique, cervico-thoracique et cervicale, lombaire et bassin. -Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute. -Adapter ses gestes par rapport au contexte clinique. -Identifier et maîtriser les risques potentiels. Expliquer au patient ces risques potentiels. -Connaître les drapeaux rouges. <p>Thérapie mécanique du rachis</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appliquer la technique de diagnostic fonctionnel et thérapie mécanique (Désordre Temporo-Mandibulaire, DTM) pour les régions thoracique, cervicale, lombaire. -Définir les termes propres à la technique DTM. -Repérer et expliciter les indications, non indications, limites et contre-indications à l'emploi de ces techniques. -Elaborer un raisonnement clinique neuro-orthopédique dans le domaine de la pathologie mécanique du rachis. <p>Préventions des risques et complications liées aux ajustements et aux interventions en chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repérer et expliciter les contre-indications relatives et absolues aux manipulations vertébrales, dont les techniques d'ajustement des vertèbres cervicales. -Citer tous les drapeaux rouges (signes cliniques et d'alerte) et les contre-indications définies en annexe du décret n°2011-32 du 07/01/2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie. -Identifier les complications des interventions en chiropraxie. -Identifier et réaliser les actions nécessaires en cas de complications. -Savoir référer et accompagner un patient souffrant de complications des manipulations vertébrales. -Analyser des données de la recherche dans le domaine. 			
Éléments de contenu	<p>Ajustements vertébraux à visée facettaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Région cervicale : techniques spécifiques C1 - C2, techniques spécifiques C0 - C7. ✓ Région dorsale : technique spécifique D1 - D2 technique spécifique D4 - D8, technique spécifique en présence de scoliose, technique spécifique costotransverse, technique spécifique D4 - D12. ✓ Région lombaire : technique spécifique L1-L5, technique spécifique pour spondylose. ✓ Région bassin : technique spécifique sacro-iliaque. <p>Thérapie mécanique du rachis</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le concept de « progression des forces ». Les mécanismes physiopathologiques des troubles mécaniques rachidiens. Le raisonnement clinique neuro-orthopédique dans le domaine de la pathologie mécanique du rachis. ✓ Réalisation d'une évaluation mécanique basée sur les mouvements répétitifs. Mesures des douleurs rachidiennes et leurs classements. ✓ Les traitements appropriés à l'évaluation clinique de la douleur et à l'ensemble de la situation du patient. Application des forces progressives afin de traiter avec sécurité. ✓ Raisonnement clinique. Diagnostic fonctionnel et thérapie mécanique : la colonne lombaire. Diagnostic fonctionnel et thérapie mécanique : la colonne dorsale. Diagnostic fonctionnel et thérapie mécanique : la colonne cervicale. <p>Préventions des risques et complications liées aux ajustements et aux interventions des interventions en chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les contre-indications relatives et absolues aux manipulations vertébrales et leurs explications. ✓ Annexe du Décret n° 2011-32 du 7 janvier 2016 : signes cliniques d'alerte (drapeaux rouges) et contre-indications relatifs aux manipulations et mobilisations du rachis cervical. ✓ Présentation des risques et effets secondaires possibles liés aux manipulations articulaires. ✓ Stratégies de prévention des risques et effets secondaires liés aux manipulations articulaires. ✓ Conduite à tenir en cas de survenue de complications après un traitement chiropratique. 			
Recommandations pédagogiques	Il s'agit de cours pratiques. Les étudiants sont en petits groupes. L'enseignant démontre les techniques en insistant toujours sur le contexte clinique puis les étudiants s'entraînent par binôme.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examen écrit, examen pratique.</p>	<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Justesse dans la réalisation des ajustements.</p> <p>Justesse dans la réalisation des protocoles de soins.</p> <p>Pertinence de l'analyse d'une situation clinique et dans le choix des thérapeutiques.</p> <p>Justesse de l'évaluation du risque.</p> <p>Cohérence et pertinence de la conduite à tenir en cas de complication.</p>		

UE 6.6 S7	REHABILITATION			
	PRISE EN CHARGE DE LA FEMME ENCEINTE ET DE L'ENFANT			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	25	20	30	75
Pré-requis	UE 1.3 UE 2.3 UE 2.7			
Objectifs pédagogiques	<p>Réhabilitation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les protocoles de réhabilitation : les indications, non indications, limites et contre- indications à l'emploi de ces techniques. -Mettre en œuvre les différents protocoles adaptés en fonction de la situation clinique. -Utiliser et conseiller les exercices de réhabilitation et de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques et de leurs conséquences. -Adapter le choix des exercices de réhabilitation à la situation clinique. -Identifier les risques potentiels lors de l'utilisation des exercices de réhabilitation. -Prendre les mesures nécessaires afin de réduire ces risques. <p>Prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser l'examen clinique d'un enfant et d'une femme à tous les stades de la grossesse. -Identifier et décrire les indications, non indications et contre-indications à la prise en charge musculo-squelettique d'un enfant et d'une femme à tous les stades de la grossesse. -Prendre en charge les TMS de l'enfant et de la femme enceinte. -Détecter l'urgence et référer le plus rapidement possible vers le médecin si nécessaire. -Respecter la réglementation en vigueur, 			
Éléments de contenu	<p>Réhabilitation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents protocoles de réhabilitation. Réalisation des protocoles de réhabilitation garantissant la sécurité du patient. Comment expliquer le protocole de réhabilitation au patient et négocier son adhésion. Adaptation de la force et l'intensité des exercices en fonction du diagnostic positif posé et en fonction du patient (âge, condition, poids, état général etc.). ✓ Tests diagnostiques en chiropraxie et protocoles de réhabilitation pour : syndromes posturaux cervico-thoraciques, instabilité lombaire. ✓ Techniques manuelles associées : diagnostic positif et traitement des points gâchettes. Etirements musculaires. Relaxation post-isométrique. Technique musculaire. Tension/Contre tension. Pression ischémique. <p>Prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les changements physiologiques lors de la grossesse. ✓ Le développement neuro-musculo-squelettique de la naissance à l'adolescence. ✓ La sémiologie neuro-musculo-squelettique pédiatrique. ✓ La sémiologie neuro-musculo-squelettique dans la prise en charge chiropratique de la patiente ✓ Les protocoles de prises en charge chiropratique pour un enfant et une femme enceinte. ✓ Réalisation d'un examen physique général et neuro-musculo-squelettique de la femme enceinte et de l'enfant. ✓ La prise en charge des TMS de la femme enceinte et l'enfant. ✓ Liste des drapeaux rouges et contre-indications au traitement chiropratique. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux et pratiques où l'enseignant démontre la technique, les étudiants s'entraînent ensuite par binôme.			
Evaluation	Modalités	Critères		
	Examen pratique. Examen écrit.	Exactitude des connaissances. Justesse dans la mise en place d'un protocole de réhabilitation. Pertinence de la prise en charge de l'enfant. Pertinence de la prise en charge de la femme enceinte. Cohérence de la conduite proposée en fonction de la situation clinique et de son évolution.		

UE 6.7 S8	UTILISATIONS D'INSTRUMENTS ET TECHNIQUES TISSUS MOUS		
	ECTS : 2		Compétences : 2, 3
Charge de travail	Nombre d'heures		
	CM	TD	TP
	10	30	10
Pré-requis	NON		
Objectifs pédagogiques	<p>Utilisation d'instruments en chiropraxie -Utiliser les bases des techniques instrumentales. -Identifier et expliquer les indications, non indications, et contre-indications à l'emploi de ces techniques. -Expliquer l'évolution entre les théories de base et les données actuelles. -Analyser des données de la recherche dans le domaine.</p> <p>Techniques musculo-tendineuses -Connaitre les causes des douleurs myofasciales et tendineuses. -Identifier les indications et contre-indications aux techniques des tissus mous. -Connaitre et expliquer les protocoles de traitements fondamentaux concernant les principales indications thérapeutiques. -Pratiquer des techniques de thérapie manuelle dirigée au niveau des tissus musculo-tendineux et aponévrotiques. -Analyser les données de la recherche dans le domaine.</p>		
Éléments de contenu	<p>Utilisation d'instruments en chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction aux techniques instrumentales. ✓ Les bases neurophysiologiques des techniques instrumentales, l'outil utilisé et les procédures d'utilisation. ✓ Les indications, non indications, limites et contre-indications à l'emploi de ces techniques. ✓ Utilisation des instruments : « <i>activator</i> » et des blocs lombo-pelviens. <p>Techniques musculo-tendineuses</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Douleurs myofasciales et tendineuses : bases patho-physiologiques. Points gâchettes. Tendinopathies. ✓ Les outils utilisés et les procédures d'utilisation. ✓ Les indications thérapeutiques de ces techniques. ✓ Les protocoles de traitements fondamentaux concernant les principales indications thérapeutiques. ✓ Mise en pratique des techniques des tissus musculo-tendineux et aponévrotique, en fonction de la situation clinique du patient. ✓ Techniques tissus musculo-tendineux, technique de relâchement actif (ART), compression ischémique, technique tension/contre tension, relaxation post-isométrique. 		
Recommandations pédagogiques	Les étudiants sont en demi-classe. L'enseignant démontre les techniques en insistant toujours sur le contexte clinique, puis les étudiants s'entraînent par binôme.		
Evaluation	Modalités		Critères
	Examen pratique.		Exactitude des connaissances. Justesse dans l'utilisation des techniques instrumentales et musculo-tendineuses.

UE 6.8 S8	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRACTIE 5			
	ECTS : 2		Compétences : 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	5	35	10	50
Pré-requis	UE 2.8 UE 6.5			
Objectifs pédagogiques	<p>Mobilisations neuro-méningées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser les mobilisations neuro-méningées dans un but diagnostique en chiropraxie et comme outil thérapeutique. -Mettre en relation les résultats des tests et l'approche thérapeutique. -Utiliser des techniques thérapeutiques de mobilisations neuro-méningées. -Utiliser les techniques d'ajustement à visée facettaire pour les régions : thoracique, cervico-thoracique et cervicale, lombaire et bassin. -Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute. -Se positionner correctement pour la préservation de ses propres articulations. -Adapter ses gestes par rapport au contexte clinique. -Identifier et maîtriser les risques potentiels. -Expliquer au patient ces risques potentiels. -Connaître les drapeaux rouges. 			
Éléments de contenu	<p>Mobilisations neuro-méningées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications et contre-indications des techniques de mobilisations neuro-méningées. ✓ Conditions de mises en œuvre en fonction de la situation clinique. ✓ Validité et essais cliniques disponibles dans la littérature. ✓ Techniques de mobilisation neuro-méningée des membres et du rachis. <p>Approfondissement des ajustements vertébraux à visée facettaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Région cervicale : techniques spécifiques C1 - C2, techniques spécifiques C0 - C7. ✓ Région dorsale : technique spécifique D1 - D2 technique spécifique D4 - D8, technique spécifique en présence de scolioses, technique spécifique costotransverse, technique spécifique D4 - D12. ✓ Région lombaire : technique spécifique L1-L5, technique spécifique pour spondylose. ✓ Région bassin : technique spécifique sacro-iliaque. 			
Recommandations pédagogiques	L'enseignant démontre la technique de mobilisation neuro-méningée, les étudiants s'entraînent ensuite par binôme. Le cours d'approfondissement des ajustements facettaire est un cours pratique en petits groupes qui doit permettre à l'étudiant de réaliser avec succès les manipulations vertébrales rachidiennes étudiées quelque soit le niveau segmentaire concerné ou la morphologie du patient.			
Evaluation	Modalités		Critères	
	Examen pratique.		Exactitude des connaissances. Justesse dans la réalisation des mobilisations neuro-méningées. Justesse dans la réalisation des ajustements.	

UE 6.9 S9	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRACTIE 6			
	ECTS : 3		Compétences : 2,3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	55	20	75
Pré-requis	UE 6.4 UE 6.6			
Objectifs pédagogiques	<p>Ajustement mécaniquement assisté</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les indications, non indications, limites et contre-indications à l'emploi des techniques manipulatives mécaniquement assistées. -Réaliser les techniques de manipulation mécaniquement assistée. -Réaliser des gestes manipulateurs rapides et adaptés. <p>Approfondissement des ajustements vertébraux à visée discale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir les limites, drapeaux rouges, non indications et les contre-indications à l'emploi des techniques d'ajustement. -Utiliser les techniques d'ajustement à visée discale, pour les régions thoraciques, cervico-thoraciques et cervicales, lombaires et bassin. -Adapter ses gestes afin de garantir l'équilibre, la stabilité et le confort du patient et du thérapeute. -Adapter ses gestes par rapport au contexte clinique. -Se positionner correctement pour la préservation de ses propres articulations. <p>Réhabilitation - Approfondissement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en œuvre la prise en charge du patient grâce aux principes de stabilisation neuromusculaire dynamique (DN S). -Décider de l'utilisation des protocoles et les choisir en fonction de la situation clinique du patient. -Prendre en charge un patient opéré. -Expliquer et démontrer au patient l'usage des protocoles de réhabilitation DNS. 			
Éléments de contenu	<p>Ajustement mécaniquement assisté</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des techniques. Les bases et l'intérêt de la technique <i>toggle recoil</i>. Les bases et l'intérêt de la technique <i>drop</i>. ✓ Les contre-indications à l'utilisation de ces techniques. ✓ Les positionnements du patient et du thérapeute en fonction du segment. ✓ Réalisations du geste du rebond (<i>toggle recoil</i>) et du <i>drop</i> lombaire, dorsal et cervical. ✓ Pratique des ajustements par drops sur l'ensemble du rachis. <p>Approfondissement des ajustements vertébraux à visée discale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indications des différentes manœuvres par rapport aux symptômes du patient. Drapeaux rouges et contre-indications. Les lignes de correction en lien avec la biomécanique des rachis cervical et thoracique, lombaire et bassin. Le concept de dérangement mécanique segmentaire et discale. ✓ Techniques d'ajustement de type « Gonstead » à visée discale: technique en posture latérale : bassin, sacrum, lombaires, techniques cervicales : hautes thoraciques et cervicales et occiput. ✓ Réalisation de la technique genou- pectoral. <p>Réhabilitation – Approfondissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rappels des principes de base en réhabilitation. ✓ Les protocoles de réhabilitation DNS. Principes de réhabilitation en stabilisation neuromusculaire dynamique. ✓ Les indications thérapeutiques et contre-indications de l'application de protocoles de réhabilitation DNS. Accidents complications et facteurs de risque. ✓ L'utilisation des protocoles en fonction de la situation clinique du patient. Choix des moyens thérapeutiques adaptés. ✓ Prise en charge du patient opéré. 			
Recommandations pédagogiques	Cours pratiques, où les étudiants sont en demi-classe. L'enseignant démontre les techniques en insistant toujours sur le contexte clinique, puis les étudiants s'entraînent par binôme avec feedback pédagogique (oral, vidéos, table à capteur de force). Le cours doit être illustré de vignettes théoriques préparées par les enseignants et par des ouvrages sélectionnés. 20 minutes en début de cours doivent être dédiées à la répétition des gestes appris dans les cours précédents. A l'issue de ce cours l'étudiant doit être en capacité de réaliser en situation, les techniques d'ajustements à visée discale, les techniques de réhabilitation et les techniques d'ajustement mécaniquement assisté.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>Examen pratique.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances. Justesse dans la réalisation des manipulations mécaniquement assistée. Justesse dans la réalisation d'ajustement à visée discale. Justesse dans la mise en place des principes de stabilisation neuromusculaire dynamique.</p>	

UE 6.10 S10	INTERVENTIONS ET TRAITEMENTS EN CHIROPRAxie 7			
	ECTS : 2		Compétences : 2, 3	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	30	20	50
Pré-requis	UE 6.7			
Objectifs pédagogiques	<p>Technique de Flexion-Distraktion -Expliquer les bases biomécaniques de la technique mécaniquement assistée Cox de Flexion-Distraktion appliquée au rachis lombaire et au rachis cervical. -Identifier et expliquer les indications et contre-indications à l'emploi de cette technique et les drapeaux rouges. -Utiliser les bases de la technique Cox de Flexion-Distraktion appliquée au rachis lombaire et au rachis cervical. -Expliquer l'évolution entre les théories de base et les données actuelles.</p> <p>Approfondissement des techniques musculo-tendineuses -Décrire les outils et les procédures utilisés dans le cadre des techniques musculo-tendineuses. -Connaitre les bases neurophysiologiques de ces techniques. -Choisir la technique instrumentale adaptée en fonction de la situation clinique du patient. -Identifier et décrire les indications, les limites, les contre-indications et les drapeaux rouges pour ces techniques.</p>			
Éléments de contenu	<p>Technique de flexion-distraktion</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les bases biomécaniques de la technique mécaniquement assistée Cox de Flexion-Distraktion, appliquée au rachis lombaire et au rachis cervical ; rappels anatomiques. ✓ Les indications, contre-indications de cette technique. ✓ Le fonctionnement et l'utilisation des tables de Flexion-Distraktion. ✓ Démonstrations et entraînements aux ajustements spécifiques de la technique Cox. ✓ Présentation de la littérature. <p>Approfondissement des techniques musculo-tendineuses</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction - techniques instrumentales tissus mous. ✓ Bases physiologiques et neurophysiologiques des techniques instrumentales musculo-tendineuses. ✓ Les outils utilisés et les procédures d'utilisation. ✓ Les indications thérapeutiques de ces techniques, les risques et complications. ✓ Les protocoles de traitements fondamentaux concernant les principales indications thérapeutiques. Utilisations de l'onde de choc, <i>l'activator</i>, <i>dry needling</i>, <i>Graston</i>. ✓ Choix de l'utilisation de la bonne technique instrumentale en fonction de la situation clinique du patient. ✓ Expliquer l'évolution entre les théories de base et les données actuelles. Analyser les données de la recherche dans le domaine. 			
Recommandations pédagogiques	Cours pratiques où les étudiants sont en demi-classe. L'enseignant démontre les techniques en insistant toujours sur le contexte clinique, puis les étudiants s'entraînent par binôme.			
Evaluation	Modalités Écrit, examen pratique.		Critères Justesse dans la mise en place d'un protocole de flexion/distraktion. Justesse dans l'utilisation des techniques instrumentales musculo-tendineuses.	

DOMAINE 7 SCIENCES HUMAINES

UE 7-1 S1	HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE LA CHIROPRAxie, DE LA SANTE ET DU SOIN			
	ECTS : 5		Compétences : 3, 5, 6, 7	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	60	10	55	125
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>-Présenter l'histoire et les modèles conceptuels sur lesquels s'appuie la chiropraxie. -Maîtriser les concepts de santé et maladie. -Etudier et connaître la construction épistémologique de la chiropraxie. -Comprendre les limites éthiques et scientifiques des différents concepts rencontrés</p>			
Éléments de contenu	<p>Histoire de la santé, du soin et de la chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Histoire de la santé, du soin et de la médecine. ✓ Histoire de la chiropraxie : aux USA, en Europe, en France. ✓ L'origine de la chiropraxie les difficultés rencontrées par la profession au cours de son histoire (freins relatifs à l'évolution de la profession et éléments positifs). ✓ L'évolution socio- professionnelle de la chiropraxie en France et en Europe jusqu'à la chiropraxie actuelle. <p>Philosophie de la chiropraxie de la santé et du soin</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concepts de : la santé, la maladie, le handicap et la dépendance. ✓ Influence de la culture et de la religion sur le corps, la santé et la maladie. ✓ Evolution du statut du patient jusqu'à la période contemporaine. ✓ Prise en charge des besoins du patient en chiropraxie. ✓ L'évaluation scientifique dans le domaine du soin et son évolution. ✓ Evolution de la notion de soins dans l'histoire sociale, l'histoire des idées et l'histoire des sciences. ✓ Les bases de la chiropraxie basée sur les données scientifiques. ✓ La place de l'expérience clinique et de l'empirisme. ✓ Les limites des principes chiropratiques. ✓ Confrontations et comparaisons des connaissances scientifiques avec les théories initialement développées par les chiropracteurs. ✓ Différents types de biais appliqués aux théories de la chiropraxie : biais attentionnels, biais de jugement, biais de raisonnement. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux pour lesquels il est vivement recommandé aux étudiants de lire les ouvrages des fondateurs de la chiropraxie et de développer leur esprit critique.			
Evaluation	Modalités QROC, dissertation.		Critères Justesse des connaissances. Qualité du raisonnement.	

UE 7-2 S1	COMMUNICATION EN CHIROPRACTIE 1			
	ECTS : 4		Compétences : 1, 2, 3, 5, 6	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	20	40	100
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>-Connaitre les principes de base de la communication. -Repérer les modes de communication à privilégier, afin de pratiquer une communication adaptée. -Utiliser la communication verbale et non verbale. -Communiquer avec autrui sur sa formation et sa profession. -Intervenir de façon courte devant un auditoire à propos du métier de chiropracteur</p> <p>-Utiliser la terminologie médicale.</p> <p>Anglais -Acquérir un niveau B2 en anglais. -Lire un texte en anglais.</p>			
	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et objet de la communication. ✓ Théorie et principes de la communication, le langage... ✓ Les concepts et les modes de communication, dont l'écoute et la bienveillance. ✓ Le circuit de la communication. ✓ Les difficultés de communication chez l'interlocuteur et chez soi. ✓ Comment structurer une intervention courte devant un auditoire acquis ou pas. <p>Terminologie médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les racines latines et grecques utilisées en terminologie médicale. ✓ Les liens dans la compréhension des termes en utilisant l'étymologie et la sémantique. ✓ Recherche de l'étymologie d'un mot pour en comprendre sa signification. <p>Anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vocabulaire courant de l'anglais. ✓ Les règles grammaticales courantes de la langue anglaise. ✓ Entraînements à l'écrit et à l'oral à partir : d'exercices de traduction, d'études d'articles, de lectures de textes anglais ayant trait à la santé et à la chiropraxie. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux, mises en situations et travaux de groupe.			
Evaluation	Modalités CROQ, QCM. Présentation de dossiers.		Critères Exactitude des concepts en lien avec la communication et dans l'utilisation du langage. Justesse des connaissances. Clarté de l'exposé.	

UE 7-3 S2	COMMUNICATION EN CHIROPRACTIE 2			
	ECTS : 3		Compétences : 5, 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	25	20	30	75
Pré-requis	UE 7.1			
Objectifs pédagogiques	<p>Anglais scientifique et médical -Renforcer les connaissances en anglais en vue de : lire et comprendre un article scientifique en anglais, suivre une conférence scientifique en anglais. -S'exprimer pour réaliser une consultation en anglais.</p> <p>Psychologie clinique -Caractériser les principaux concepts en psychologie. -Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant. -Relier dans sa pratique les signes et symptômes à des données psychologiques. -Utiliser les concepts étudiés dans la communication avec le patient. -Repérer quelques troubles du comportement pouvant avoir des origines psychologiques et en tenir compte ou orienter le patient si besoin.</p>			
Éléments de contenu	<p>Anglais scientifique et médical -Vocabulaire scientifique pour comprendre la littérature scientifique et pour suivre un congrès international. -Vocabulaire de l'examen clinique pour mener une consultation en anglais. -Etude d'articles et de publications de recherche. -Termes médicaux exprimés par un patient anglophone.</p> <p>Psychologie clinique -La psychologie, histoire, articulation avec les sciences fondamentales. -Principaux courants en psychologie. -Psychologie cognitive et sociale. -Psychopathologie. -Les notions d'interaction et de système en psychologie. -Développement psychologique et psychomoteur de l'enfant. -Les cycles de la vie, les passages, la notion de crise. -La nourriture (troubles de l'alimentation, mérycisme). -La douleur psychique dans le cadre de l'activité professionnelle</p>			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux, mises en situations et travaux de groupes.			
Evaluation	<p>Modalités QCM, QROC. Questions rédactionnelles. Evaluation écrite et/ou oral. Mises en situation.</p>		<p>Critères Exactitude des connaissances. Compréhension des concepts. Justesse dans l'utilisation du vocabulaire.</p>	

UE 7-4 S3	LA CHIROPRACTIE DANS LE CHAMP DE LA SANTE			
	ECTS : 5		Compétences : 3, 4, 5, 7	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	50	20	55	125
Pré-requis	Non			
Objectifs pédagogiques	<p>-Maîtriser les grandes indications de la prise en charge chiropratique. -Connaître le périmètre des compétences du chiropracteur. -Connaître les moyens diagnostiques et thérapeutiques à la disposition du chiropracteur. -Comprendre la dimension sociale de la santé. -Comprendre le rôle de l'Etat dans le domaine de la santé. -Connaître l'organisation du groupe professionnel.</p>			
Éléments de contenu	<p>Sociologie et anthropologie de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les grands domaines et les concepts de la sociologie. ✓ Représentations sociales de la santé et de la maladie. ✓ Les situations de handicap, de dépendance ou d'incapacité. ✓ Les inégalités sociales de santé. ✓ Anthropologie du corps sain, du corps malade, du corps handicapé. ✓ Influences de la culture et de la religion sur les différentes représentations du corps, de la santé et de la maladie. ✓ Impacts sur la prévention, la promotion de la santé, le dépistage. <p>Sociologie et champ d'intervention de la chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La profession chiropratique et son domaine d'intervention ; l'intérêt de celle-ci dans le domaine de la santé. ✓ Le diagnostic en chiropratique. ✓ Les outils thérapeutiques. ✓ Les modes d'exercices. ✓ L'intérêt des concepts scientifiques et des données acquises de la science. ✓ Le modèle biopsychosocial. ✓ La place de la chiropraxie dans le parcours de soins. ✓ Différents types de reconnaissance Chiropraxie "Mainstream ou Alternative". ✓ Enquêtes sociologiques en Europe et Amérique du Nord. ✓ Exemples de collaboration pluridisciplinaire. 			
Recommandations pédagogiques	Cours magistraux illustrés par de nombreux exemples pratiques et cliniques.			
Évaluation	Modalités CROQ, dissertation.		Critères Justesse des connaissances. Qualité du raisonnement. Compréhension des concepts.	

UE 7-5 S4	PSYCHOLOGIE CLINIQUE			
	ECTS : 1		Compétences : 3, 4, 5	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	15	0	10	25
Pré-requis	UE 7.3			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les interactions entre la psychologie de l'être humain et sa santé. -Repérer l'impact de la chronicité sur la douleur et la souffrance. -Intégrer les savoirs de la psychologie dans l'approche clinique du chiropracteur. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Les signes de mal-être, de dépression, d'hospitalisme, d'autisme. -La douleur, l'anxiété, la souffrance. -L'impact des séparations, des deuils, de la maltraitance. -La mort, l'échec, la chronicité. -L'attachement et la séparation. -La somatisation (souffrance psychique et douleur physique). -Les comportements et styles de vie concernant la santé, les addictions. -Des symptômes psychosomatiques : eczéma, bronchiolites, régurgitations. -La vulnérabilité, les stratégies d'adaptation, la résilience, les bénéfices secondaires. -La qualité de vie. 			
Recommandations pédagogiques	Ces cours comportent des apports théoriques et des études de cas cliniques à partir d'un support vidéo commenté.			
Evaluation	Modalités		Critères	
	CROQ, cas pratique.		Compréhension des concepts et des connaissances.	

UE 7-6 S4	SANTE PUBLIQUE - PREVENTION DES troubles musculo-squelettiques (TMS) ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTE			
	ECTS : 3		Compétences : 2, 3, 4, 5, 7	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	NON			
Objectifs pédagogiques	<p>Santé publique – Prévention des TMS</p> <p>-Acquérir des connaissances relatives aux concepts en santé publique. -Faire de la prévention auprès des patients en matière de santé publique (notamment : la pharmacodépendance, les conséquences de l'alcool, du tabac et des stupéfiants). -Maîtriser les grandes problématiques générées par les TMS. -Participer à des actions de santé publique ayant traits aux TMS et en comprendre l'intérêt.</p> <p>Organisation du système de santé</p> <p>-Acquérir des connaissances relatives à l'organisation des soins en France. -Posséder les notions fondamentales en matière de protection sociale et de protection de la santé.</p>			
Eléments de contenu	<p>Santé publique – Prévention des TMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les priorités nationales de santé publique. ✓ Les principes et les bases de l'épidémiologie, notamment ses applications. ✓ La prévention de certaines maladies. ✓ Prévention en santé, dont la santé au travail. ✓ Prévention des TMS. ✓ Santé environnementale. ✓ Les conduites addictives et leurs conséquences. <p>Organisation du système de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le système de santé français. ✓ Les services centraux de l'état. ✓ Les corps d'inspection. ✓ L'assurance maladie. ✓ Les acteurs de la protection sociale en France. ✓ Les prestataires de soins et les professions de santé. ✓ Le rôle et l'organisation des agences sanitaires, dont les Agences Régionales de Santé (ARS). ✓ L'utilisateur et l'accès aux soins. ✓ Les établissements hospitaliers et autres établissements de santé. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Les cours exposent les problèmes que connaît notre époque au niveau de la santé publique, en prenant des exemples tels que les chiffres publiés par les revues scientifiques et les agences officielles. Les étudiants sont invités à rechercher des informations sur les différents portails des organismes publics.</p>			
Evaluation	Modalités QCM, QROC.		Critères Exactitude des connaissances. Utilisation des concepts et des connaissances.	

UE 7-7 S7	RELATION AVEC L'USAGER, ETHIQUE ET DEONTOLOGIE			
	ECTS : 3		Compétences : 1, 2, 3, 4, 5, 6	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	10	30	75
Pré-requis	UE 7.1 UE 7.3 UE 7.5			
Objectifs pédagogiques	<p>Relations avec l'utilisateur -Adapter son mode de relation aux patients. -Connaitre les droits et devoirs des patients.</p> <p>Ethique et déontologie -Décrire les fondements de l'éthique biomédicale. -Expliciter les règles déontologiques usuelles. -S'interroger sur ses valeurs et les confronter aux principes déontologiques. -Identifier et prendre en compte les valeurs des patients. -Utiliser une démarche éthique et déontologique dans sa pratique professionnelle.</p>			
Éléments de contenu	<p>Relations avec l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les émotions pouvant influencer la relation thérapeutique ; leurs mécanismes et manifestations. ✓ Le stress en situation thérapeutique, ses manifestations et sa gestion. ✓ Les comportements générateurs de stress chez le soignant et chez le patient. ✓ Le toucher, l'image du corps, le langage du corps, et leurs impacts émotionnels. ✓ Apports et études sur une juste proximité (ou une juste distance thérapeutique) avec le patient. ✓ La maltraitance, le rejet, la bienveillance, l'empathie. <p>Ethique et déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction à l'éthique : les courants, les principes, les auteurs (Kant, Spinoza, Jonas, Levinas, Ricœur...). ✓ La bioéthique, les principes, les fondements, les textes législatifs. ✓ Les concepts : respect de la vie et des personnes, altruisme, secret professionnel. ✓ Ethique, morale, déontologie. ✓ Contenus de la déontologie et son effectivité. ✓ Chiropraxie et déontologie. ✓ L'organisation de la justice ordinale. ✓ Les règles déontologiques et éthiques. ✓ La démarche de réflexion éthique. ✓ Le comportement professionnel. 			
Recommandations pédagogiques	Ces cours comportent des apports théoriques et des études de situations			
Evaluation	Modalités CROQ, cas pratiques, dissertation.		Critères Utilisation des concepts et des connaissances. Justesse du raisonnement.	

UE 7-8 S8	DROIT DES USAGERS, RESPONSABILITE, ET REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2, 3, 4, 5	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	25	10	15	50
Pré-requis	UE 7.7			
Objectifs pédagogiques	<p>-Connaitre les textes réglementaires relatifs à la profession de chiropracteur. -Exercer dans le respect de la réglementation. -Identifier les fondements de la responsabilité professionnelle. -Connaitre les droits et devoirs du patient (réglementation).</p>			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institutions judiciaires et organisation de la justice. ✓ Sources du droit et hiérarchie des normes. ✓ Responsabilité professionnelle. ✓ Responsabilité civile. ✓ Responsabilité pénale. ✓ Les droits fondamentaux du patient dont le consentement éclairé. ✓ L'information médicale. ✓ Cadre juridique de l'exercice, droits et obligations du chiropracteur, actes autorisés. ✓ Le contour et les limites de l'exercice du chiropracteur. ✓ Contrôles et inspections administratives. ✓ Dispositions répressives. ✓ Dossier du patient. ✓ Dispositions relatives aux bases de données numériques. ✓ Dispositions relatives à l'accueil du public. 			
Recommandations pédagogiques	Les cours magistraux sont consacrés à l'étude de la réglementation. Exercices pratiques, pour comprendre la portée de la réglementation applicable à l'exercice de l'activité de chiropracteur.			
Evaluation	Modalités CROQ.		Critères Exactitude des connaissances. Utilisation des concepts et des connaissances. Justesse dans l'utilisation des notions.	

UE 7-9 S9	EDUCATION ET PROJET THERAPEUTHIQUE - BIOPSYCHOSOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE DANS LA PRISE EN CHARGE CHIROPATRIQUE ECTS : 3 Compétences : 3, 4, 5, 6			
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
Pré-requis	Non			
Objectifs pédagogiques	<p>Communication professionnelle et interprofessionnelle -Rédiger les correspondances professionnelles nécessaires à son exercice. -Procurer au patient les éléments administratifs dont il a besoin dans le cadre de sa prise en charge.</p> <p>Education et projet thérapeutique -Elaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique du patient, dans le cadre d'une pluri professionnalité. -Négocier un projet de soins avec le patient. -Elaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins, dans le cadre de la pluri professionnalité. -Eduquer le patient.</p> <p>Biopsychosociologie et psychologie clinique -Identifier l'impact des facteurs psychosociaux sur les troubles neuro-musculo-squelettiques. -Décider d'une stratégie appropriée devant un patient présentant des facteurs psychosociologiques. -Coopérer avec les autres professionnels de santé.</p>			
Eléments de contenu	<p>Communication professionnelle et interprofessionnelle -L'architecture des différents courriers professionnels et comprendre leur utilisation. et les mentions usuelles. -Règles générales relatives aux écrits professionnels. -Rédaction de correspondances. -Rédaction d'un compte rendu. -Rédaction d'une attestation. -Rédaction d'un certificat.</p> <p>Education et projet thérapeutique -structure d'un projet de soins : objectifs de soins centrés sur la personne, plan d'interventions, résultats, évaluation et réajustements. -Le contexte de la pluri professionnalité dans l'élaboration et le suivi du projet de soins pour un patient ou un groupe de patients. -L'harmonisation entre le projet de soins et le projet de vie. -La place des recommandations de bonnes pratiques. -La négociation dans le cadre du projet de soins et le contrat de soins, alliance thérapeutique et temporalité. -La traçabilité des soins, dossier de soins.</p> <p>Biopsychosociologie et psychologie clinique -Définir le concept de facteur biopsychosocial. -Effets des facteurs psychosociaux au niveau des conditions musculo-squelettiques: croyances, peurs, conduites d'évitement, dépression, stratégies d'adaptation, somatisation . -Les facteurs psycho-sociaux qui contribuent à la maladie chez les patients qui consultent en chiropraxie. -Les facteurs psychosociaux au travail: le soutien en milieu de travail, sentiment de contrôle sur le travail, satisfaction au travail. -Les facteurs psychosociaux dans la vie privée: soutien social, événements de la vie... -Stratégies efficaces d'intervention.</p>			
Recommandations pédagogiques	Cours magistral puis mise en application lors de travaux dirigés qui doivent permettre à l'étudiant de rédiger un courrier professionnel, de mener une action pédagogique dans le cadre du projet de soins et de prendre en compte les facteurs biopsychosociaux.			
Evaluation	Modalités CROQ, Cas pratiques, rédaction d'un écrit professionnel.	Critères Justesse du vocabulaire utilisé. Pertinence des outils de communication utilisés. Qualité de la communication. Cohérence des outils utilisés. Pertinence du projet par rapport à la situation.		

UE 7-10 S10	PROJET PROFESSIONNEL			
	ECTS : 3		Compétences : 7, 9	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	20	20	75
Pré-requis				
Objectifs pédagogiques	<p>Préparation à l'installation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Elaborer un projet professionnel. -Elaborer une démarche complète et fiable, pour mener à bien la création de son cabinet, ou l'intégration dans d'un cabinet de groupe. <p>Comptabilité et gestion d'une structure libérale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gérer une structure d'exercice libéral. Identifier et décrire la diversité des contrats d'assurances liée à son exercice et choisir les couvertures les plus adaptées à sa situation. <p>Qualité de la prise en charge – Evaluation des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Décrire le processus d'assurance qualité. -Appliquer de façon appropriée ce procédé à l'exercice de la chiropraxie. -Analyser sa pratique au regard des normes et recommandations en vigueur et confronter les résultats attendus et les résultats obtenus et en tirer des conclusions. -Repérer les effets de l'analyse de la qualité sur le fonctionnement global d'une pratique Chiropratique. -Prendre des mesures appropriées en réponse à un événement indésirable 			
Éléments de contenu	<p>Préparation à l'installation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -La construction d'un projet professionnel. -La création ou la reprise d'un cabinet. -Les outils de communication adaptés à l'exercice libéral. -La stratégie de communication pour son cabinet. <p>Comptabilité et gestion d'une structure libérale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les notions élémentaires de gestion d'un cabinet (dont le bilan prévisionnel). -Les obligations comptables en cabinet libéral et règles comptables. -Les obligations déclaratives et les obligations en matière d'assurance professionnelle. -Les notions de couverture, plafonds, accidents, risques, assurance, sécurité. -Les sanctions possibles en cas de non-respect des dispositions du code des assurances. -Les différentes formes d'exercice. -Les assurances facultatives (Complémentaires santé , Perte d'exploitation, Assurance vie, Rente éducation). <p>Qualité de la prise en charge – Evaluation des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'assurance qualité, les processus, la méthodologie et les outils. -Les règles de bonnes pratiques et les outils d'analyse en matière d'évaluation de la pratique professionnelle. -Responsabilité professionnelle dans le cadre de l'Assurance qualité. -Déclaration et gestion des événements indésirables. -Le processus du « développement professionnel continu ». 			
Recommandations pédagogiques	Travaux dirigés avec mise en place de projets individuels.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudes de cas. Présentation du projet professionnel. Analyse d'une pratique professionnelle. 	<p>Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> Qualité du questionnement. Pertinence des solutions proposées. Exactitude des connaissances. Pertinence de l'évaluation des/de sa pratiques professionnelles. Cohérence dans l'application des normes professionnelles. professionnelles et les compétences requises. 		

DOMAINE 8
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET PRATIQUE FONDEE SUR LES PREUVES

UE 8.1 S1	METHODOLOGIE			
	ECTS : 2			Compétence : 8
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	20	10	20	50
Pré-requis	Aucun			
Objectifs pédagogiques	<p>Méthodologie de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acquérir une méthode de travail personnel plus efficace et adaptée aux objectifs de la formation. -S'organiser en vue de l'apprentissage à une profession dans son travail d'étudiant. -Utiliser les moyens pédagogiques mis à disposition. <p>Méthodologie de la recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire une recherche documentaire simple. -Développer une démarche de pensée et de questionnements logiques. -Emettre et évaluer une hypothèse. -Identifier les éléments constituant un article scientifique. -Définir les notions de bibliographie, mots clés et recherche bibliographique. -Développer la lecture de l'actualité scientifique. 			
Eléments de contenu	<p>Méthodologie du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des méthodes générales du travail universitaire. ✓ Recherche documentaire simple. ✓ Identification de son mode de fonctionnement personnel en apprentissage. ✓ Comment apprendre à étudier, à passer des examens. ✓ Conseils pour savoir gérer son temps, ses tâches et ses priorités. ✓ Comment utiliser les logiciels Word, Excel, PowerPoint. <p>Méthodologie de la recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction à la recherche scientifique, lien avec la chiropraxie. ✓ Présentation de l'article scientifique et de son plan. ✓ La question de recherche. ✓ Les différents types de recherche et schémas d'études. ✓ Notion d'hypothèses et ses implications. ✓ Présentation des bases de données. ✓ Recherche bibliographique. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des enseignements repose sur des cours magistraux, illustrés d'exemples concrets et d'extraits scientifiques, accompagnés d'exercices pratiques en groupes de trois/quatre étudiants. Des travaux personnels complémentaires sont nécessaires notamment pour les logiciels informatiques.			
Evaluation	<p>Modalités</p> <p>QCM, QROC.</p> <p>Evaluation écrite, travail pratique.</p>		<p>Critères</p> <p>Exactitude des connaissances.</p> <p>Pertinence de l'analyse et du questionnement.</p> <p>Justesse dans l'utilisation des outils proposés.</p>	

UE 8.2 S2	BIostatistiques - Introduction			
	ECTS : 2		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	20	5	25	50
Pré-requis	UE 8.1			
Objectifs pédagogiques	-Expliciter les notions statistiques de base. -Nommer et décrire les différents paramètres de description d'une population. -Utiliser les représentations graphiques pour appréhender les distributions de populations. -Repérer les différents tests statistiques classiques. -Raisonnement en intégrant les notions statistiques.			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les statistiques, leurs utilités et leurs liens avec la chiropraxie. ✓ Les variables. ✓ Organisation des données. ✓ Mesures en statistiques. ✓ Échantillon et distribution. ✓ Principes des tests statistiques. ✓ Présentation des différents tests statistiques. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur une alternance de cours et de travaux dirigés. L'enseignant insiste sur un travail de réflexion, de raisonnement et de pensée critique.			
Évaluation	Modalités QCM, QROC, exercices.		Critères Exactitude des connaissances. Utilisation des concepts et des connaissances. Pertinence de l'analyse et du questionnement.	

UE 8.3 S3	BIostatistiques Appliquées et Bases en Épidémiologie			
	ECTS : 3		Compétences : 3, 4, 7, 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	5	35	75
Pré-requis	8.1 S1 et 8.2 S2			
Objectifs pédagogiques	<p>Biostatistiques appliquées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Décrire une population d'étude. -Comprendre et critiquer une étude statistique sur une population donnée. -Développer une vision critique d'une démarche statistique. -Lier ses connaissances statistiques à la consultation de travaux scientifiques. <p>Base en épidémiologie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Expliciter les concepts en épidémiologie. -Définir les notions de santé publique, de facteurs de risque, de prévention et de causalité. -Expliquer les concepts de prévalence et incidence. -Utiliser les statistiques en vue de l'étude d'un dossier de santé publique. -Faire l'analyse d'un article épidémiologique. -Sensibiliser les individus sur des objectifs de santé publique. 			
Éléments de contenu	<p>Biostatistiques appliquées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Synthèse des statistiques descriptives vues en première année. ✓ Les statistiques en épidémiologie. ✓ Les analyses de survie. ✓ La performance d'une technique diagnostique ou d'un test. ✓ La performance d'une technique thérapeutique. <p>Base en épidémiologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction à l'épidémiologie et ses objectifs. ✓ Les mesures en épidémiologie. ✓ Les différents types d'études en épidémiologie. ✓ Mesure de l'association. ✓ Biais et interaction. ✓ Épidémiologie des pathologies neuromusculosquelettiques : évolution naturelle et pronostic, facteurs de risque, interventions préventives et thérapeutiques. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur une alternance de cours et de travaux dirigés. L'enseignant insiste sur un travail de réflexion, de raisonnement et de pensée critique.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Exercices.		Critères Exactitude des connaissances. Utilisation des concepts et des connaissances. Pertinence de l'analyse et du questionnement.	

UE 8.4 S5	ANALYSE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES			
	ECTS : 2		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	10	15	25	50
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.3			
Objectifs pédagogiques	<p>-Expliciter une démarche de recherche. -Elaborer un tableau d'évidence pour une thématique de recherche. -Critiquer un article et juger de la pertinence de sa conclusion. -Développer la lecture critique de l'actualité scientifique. -Faire preuve d'un esprit critique et d'une réflexion scientifique.</p>			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des parties importantes pour juger de la qualité d'un article. ✓ Les éléments pour construire un tableau d'évidence. ✓ Comparaison de plusieurs articles sur le même thème. ✓ Rédaction d'une conclusion. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure des cours repose sur une courte présentation théorique de la méthode à utiliser. Les étudiants sont ensuite invités à travailler par groupes de trois/quatre sur des articles scientifiques.</p>			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Evaluation écrite avec des articles scientifiques.		Critères Utilisation de concepts et de connaissances. Justesse dans l'utilisation des outils proposés. Pertinence de l'analyse et du questionnement.	

UE 8.5 S6	RECHERCHE APPLIQUEE			
	ECTS : 2		Compétences : 2, 7, 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	25	5	20	50
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.4			
Objectifs pédagogiques	<p>-Enrichir son apprentissage par des données récentes de la littérature. -Intégrer les notions et connaissances développées par des conférenciers à sa réflexion et sa pratique. -Ouvrir son esprit et intégrer de nouvelles données. -Comprendre une conférence en anglais.</p>			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des différentes étapes d'un projet de recherche (schéma d'étude, collection des données, analyses des résultats et interprétation). ✓ Les différents concepts méthodologiques. ✓ Mise en œuvre des résultats. ✓ Concepts modernes en chiropraxie concernant l'examen du patient, le diagnostic, le traitement et le pronostic. ✓ Séminaires ou interventions sur la recherche des troubles musculosquelettiques et sur la recherche en chiropraxie. Intervenants internes ou externes. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur des exercices illustrés d'articles scientifiques conduisant à la réflexion en groupes de trois/quatre étudiants. Pour les séminaires ou interventions, le plan et le contenu dépendent du conférencier.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Evaluation écrite avec des articles scientifiques. Travaux pratiques, livrets d'exercices.		Critères Justesse des connaissances. Présence active aux conférences. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Utilisation de concepts et de connaissances.	

UE 8.6 S7	REVUE SYSTEMATIQUE ET CRITIQUE DE LA LITTERATURE			
	ECTS : 2		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	5	20	25	50
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.5			
Objectifs pédagogiques	<p>-Réaliser une recherche bibliographique sur un sujet complexe. -Décrire une à une toutes les étapes d'une revue systématique de la littérature. -Elaborer l'ensemble d'une démarche de recherche à partir d'un thème. -Démontrer des facultés de questionnement, d'analyse et de synthèse. -Réfléchir à un sujet d'étude en fonction de la littérature, en vue de son mémoire de fin d'études.</p>			
Eléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectifs d'une revue systématique et critique de la littérature. ✓ Les différentes étapes d'une revue systématique et critique. ✓ L'équation de recherche. ✓ Les bases de données. ✓ La sélection d'articles. ✓ La qualité des articles. ✓ L'extraction des données. ✓ L'analyse des résultats. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur une courte présentation théorique de la méthode à utiliser. Les étudiants sont ensuite invités à travailler par groupes de trois/quatre sur des articles scientifiques.			
Evaluation	Modalités QCM, QROC. Evaluation écrite à l'aide d'exercices.		Critères Justesse des connaissances. Utilisation de concepts et de connaissances. Pertinence de l'analyse et du questionnement.	

UE 8.7 S8	PREPARATION AU MEMOIRE			
	ECTS : 4		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
Total	25	25	50	100
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.6			
Objectifs pédagogiques	<p>-Enrichir son apprentissage par des données récentes de la littérature. -Intégrer les notions et connaissances développées par les conférenciers à sa réflexion et sa pratique. -Trouver un sujet d'étude. -Formaliser une question de recherche. -Préparer son mémoire de fin d'études.</p>			
Éléments de contenu	<p>Préparer son mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Question de recherche. ✓ Schéma d'étude. ✓ Données de la littérature. ✓ Plan du protocole. ✓ Interventions sur la recherche des troubles musculosquelettiques et sur la recherche en chiropraxie. Intervenants internes ou externe. 			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure des cours repose sur des cours magistraux illustrés d'exemples de la littérature et de travail personnel avec les étudiants en groupes de 3 ou 4 sur le sujet de recherche de leur choix. Pour les séminaires ou interventions, le plan et le contenu dépendent du conférencier.</p>			
Evaluation	Modalités Question de recherche et plan du protocole à présenter.		Critères Question de recherche pertinente. Plan du protocole adapté à la question de recherche. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Utilisation de concepts et de connaissances. Présence active aux conférences.	

UE 8.8 S9	MEMOIRE			
	ECTS : 5		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	15	110	125
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.7			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Elaborer un protocole de recherche. -Démontrer une connaissance des éléments de la recherche (protocole, statistiques, rédaction scientifique). -Exposer un concept et des résultats. -Identifier et expliciter les limites et la portée des résultats obtenus. -Proposer des perspectives après un résultat. -Autoévaluer son travail. -Critiquer un travail de recherche. -Argumenter un travail et des idées professionnelles. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protocole d'étude élaboré conjointement par l'étudiant et le tuteur. ✓ L'étude est menée par l'étudiant sous le contrôle du tuteur. ✓ Rédaction du mémoire par l'étudiant (plan et structure conforme à une publication scientifique). 			
Recommandations pédagogiques	<p>Travail guidé par un tuteur qui corrige ce mémoire. Le travail est présenté à un jury de professionnels (professeurs, chercheurs internes et externes) qui n'ont pas participé à l'étude.</p>			
Evaluation	Modalités Rédaction d'un mémoire.		Critères Mobilisation des concepts, des connaissances et de la méthodologie, liées à la recherche scientifique. Pertinence de l'analyse et du questionnement.	

UE 8.9 S10	MEMOIRE ET SOUTENANCE			
	ECTS : 3		Compétence : 8	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	0	75	75
Pré-requis	UE 8.1 à UE 8.8			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Elaborer un protocole de recherche. -Démontrer une connaissance des éléments de la recherche (protocole, statistiques, rédaction scientifique). -Exposer un concept et des résultats. -Identifier et expliciter les limites et la portée des résultats obtenus. -Proposer des perspectives après un résultat. -Structurer sa pensée. -Autoévaluer son travail. -Critiquer un travail de recherche. -Argumenter un travail et des idées professionnelles. -Accepter la controverse et argumenter objectivement. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protocole d'étude élaboré conjointement par l'étudiant et le tuteur. ✓ L'étude est menée par l'étudiant sous le contrôle du tuteur. ✓ Rédaction du mémoire par l'étudiant (plan et structure conforme à une publication scientifique). ✓ Présentation orale devant un jury. 			
Recommandations pédagogiques	Travail guidé par un tuteur et correction du mémoire par ce tuteur. Le travail est présenté devant un jury de professionnels (professeurs, chercheurs internes et externes) qui n'ont pas participé à l'étude.			
Evaluation	Modalités Rédaction d'un mémoire. Présentation orale devant un jury.		Critères Présentation structurée du mémoire. Démonstration pertinente. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Réponse à la question de recherche. Présentation pertinente des résultats. Argumentation pertinente aux questions du jury. Utilisation des concepts et des connaissances en lien avec un travail de recherche.	

DOMAINE 9
INTEGRATION DES SAVOIR ET SAVOIRS-FAIRE EN CHIROPRACTIE
Les fiches relatives aux stages sont regroupées pages 6 à 10

UE 9-3 S6	DEMARCHE CLINIQUE : ANAMNESE ET DIAGNOSTIC D'OPPORTUNITE EN CHIROPRACTIE			
	ECTS : 2		Compétence : 1	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	0	25	25	50
Pré-requis				
Objectifs pédagogiques	-Analyser les résultats de l'anamnèse et proposer des éléments de synthèse en vue de l'établissement du diagnostic différentiel et de triage. -Effectuer une recherche pour documenter un cas particulier de patient pour préparer un dossier et l'exposer.			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les principes généraux guidant l'élaboration d'un diagnostic clinique dans le champ de compétence du chiropracteur. ✓ Les modalités d'interrogatoire pour l'exploration approfondie du motif de consultation, des antécédents et de l'état de santé général du patient. ✓ Recueil et analyse de données cliniques. ✓ Procédures diagnostiques courantes et approches hypothético-déductives. ✓ Notions d'algorithme clinique. ✓ Analyse et résolution de problème. ✓ L'environnement du patient. ✓ Les questionnaires d'évaluation. ✓ Le recueil et l'organisation des données concernant le patient. ✓ Démarche clinique de diagnostic différentiel et de diagnostic positif dans le domaine. 			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur l'apprentissage par problème en petits groupes. Au moyen de recherches sur un thème de consultation et de travail en groupes, des situations clinicien-patient sont simulées. Élaboration d'histoires de cas. Utilisation des questionnaires d'évaluation. Approche hypothético-déductive. Élaboration d'algorithme clinique. Les mises en situation visent à permettre l'intégration des enseignements des sciences fondamentales et cliniques acquises au cours du semestre en les appliquant à l'anamnèse.			
Evaluation	Modalités Mise en situation.		Critères Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée. Pertinence de l'analyse.	

UE 9-7 S7	DEMARCHE DIAGNOSTIQUE, PRISE EN CHARGE ET DECISION THERAPEUTHIQUE EN CHIROPRACTIE 1			
	ECTS : 5		Competences : 1, 2, 3, 4, 5, 6	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	40	35	50	125
Pré-requis	UE 9.1 à UE 9.6			
Objectifs pédagogiques	<p>Démarche diagnostique en chiropraxie -Acquérir les méthodes pour élaborer un diagnostic en chiropraxie (Utiliser une démarche diagnostique et poser les conclusions). -Identifier les symptômes et signes d'alerte afin d'orienter et référer le patient vers un médecin si nécessaire.</p> <p>Prise en charge et décision thérapeutique en chiropraxie: -Elaborer une stratégie de prise en charge en fonction de la situation clinique, des besoins du patient et des données scientifiques disponibles. -Choisir le protocole thérapeutique le plus adapté à la symptomatologie du patient et aux règles de bonnes pratiques.</p> <p>Interdisciplinarité -S'intégrer dans une équipe soignante. -Comprendre l'intérêt d'une prise en charge pluridisciplinaire. -Prendre en charge un patient dans une approche pluridisciplinaire. -Participer à des réunions de staff pluridisciplinaire.</p>			
Éléments de contenu	<p>Démarche en chiropraxie: -Les arguments diagnostics en chiropraxie : examens cliniques et complémentaires. Les protocoles de prise en charge chiropratique ; leurs limites, indications et contre-indications. Les règles de bonnes pratiques en chiropraxie. Les données de l'anamnèse, des examens cliniques et complémentaires pour poser un diagnostic de travail ou d'exclusion. Les procédures diagnostiques courantes, et l'approche hypothético-déductive. Les critères diagnostiques positifs dans le champ de compétence du chiropracteur. Théorie des scripts. La hiérarchie des examens physiques et para-cliniques et leurs intérêts. Identification des critères d'urgence ou des critères de gravité d'une situation et définition de la conduite à tenir.</p> <p>Prise en charge chiropratique -des pathologies du membre supérieur : épaule, coude, poignet/main, -des pathologies du membre inférieur : coxalgie, gonalgie, cheville, pied, -les lésions musculaires, -préparation à l'intégration dans une équipe soignante, -les différents acteurs intervenant dans la prise en charge des troubles musculosquelettiques.</p> <p>Interdisciplinarité -le rôle de chacun des acteurs et les liens possibles avec la prise en charge en chiropraxie, -modes et outils de coopération et collaboration entre professionnels de la santé, -les différents acteurs intervenant dans la prise en charge des TMS, -le travail d'équipe, la délégation, l'autonomie professionnelle, les notions de compétences, l'inter ou pluri professionnalité, -le réseau de soins.</p>			
Recommandations pédagogiques	La structure des cours repose sur l'apprentissage par problèmes en petits groupes. Pour chacun des syndromes douloureux traités, les étudiants par groupes de 2 ou 3 se verront confier une recherche soit sur l'algorithme décisionnel, soit sur les recommandations de bonnes pratiques chiropratiques (<i>chiropractic guidelines</i>), soit sur les approches thérapeutiques médicales.			
Evaluation	Modalités Ecrit. Pratique. Etude et présentation de situations cliniques.		Critères Pertinence de l'analyse d'une situation clinique. Pertinence et cohérence dans la pose des diagnostics d'opportunité et positifs en chiropraxie. Pertinence des choix thérapeutiques. Cohérence du projet thérapeutique et du plan de traitement.	

UE 9-8 S8	DEMARCHE DIAGNOSTIQUE, PRISE EN CHARGE ET DECISION THERAPEUTHIQUE EN CHIROPRACTIE 2			
	ECTS : 4		Compétence : 5	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	35	40	25	100
Pré-requis	UE 9.1 à 9.7			
Objectifs pédagogiques	<p>Communication avec le patient -Identifier les éléments permettant de communiquer de manière adaptée avec un patient. -Utiliser différentes techniques de communication. -Identifier les attitudes qui favorisent des relations de confiance d'empathie, de respect et de juste relation.</p> <p>Démarche diagnostique en chiropraxie -Acquérir les méthodes pour élaborer un diagnostic en chiropraxie (Utiliser une démarche diagnostique et poser les conclusions). -Identifier les symptômes et signes d'alerte afin d'orienter et référer le patient vers un médecin si nécessaire.</p> <p>Prise en charge et décision thérapeutique en chiropraxie -Elaborer une stratégie de prise en charge en fonction de la situation clinique, des besoins du patient et des données scientifiques disponibles. -Choisir le protocole thérapeutique le plus adapté à la symptomatologie du patient et aux règles de bonnes pratiques.</p>			
Éléments de contenu	<p>Communication avec le patient -Les éléments favorables à une communication de qualité avec un patient. L'information et les conseils adaptés à la situation du patient : savoir informer le patient des décisions thérapeutiques (bénéfices attendus et les risques éventuels), annoncer clairement un diagnostic chiropratique, expliquer en s'adaptant au patient les données de l'anamnèse et de l'examen clinique. -Les moyens et techniques de vérification de la compréhension des informations transmises au patient et/ou ses proches.</p> <p>Démarche diagnostique en chiropraxie -Les arguments diagnostics en chiropraxie : examens cliniques et complémentaires. Les règles de bonnes pratiques en chiropraxie. Les données de l'anamnèse, des examens cliniques et complémentaires pour poser un diagnostic de travail ou d'exclusion. Les procédures diagnostiques courantes, et l'approche hypothético-déductive. Les critères diagnostics positifs des atteintes listées ci-dessous. La hiérarchie des examens physiques et para-cliniques et expliciter leurs intérêts dans les atteintes listées ci-dessous. Identification des critères d'urgence ou des critères de gravité d'une situation et définir la conduite à tenir.</p> <p>Prise en charge et décision thérapeutique en chiropraxie Prise en charge chiropratique : o d'une céphalée, d'un vertige, o d'une cervicalgie aiguë ou chronique, traumatique ou non traumatique, o d'une névralgie cervico-brachiale, o d'une dorsalgie aiguë ou chronique, o d'une lombalgie aiguë, subaiguë ou chronique, o d'une lombo-sciatique ou lombo-cruralgie aiguë, subaiguë ou chronique, o syndromes canaux et de défilés.</p>			
Recommandations pédagogiques	<p>La structure des TD repose sur un apprentissage par problèmes. Au moyen de cas cliniques simples, l'étudiant perfectionne ses techniques de communication, de démarche diagnostique et de prise en charge du patient, des situations clinicien-patient sont simulées. Les mises en situation visent à permettre l'intégration des enseignements des sciences fondamentales et cliniques, acquises au cours du semestre en les appliquant à la résolution de problèmes.</p>			
Evaluation	<p>Modalités Evaluation d'une situation de communication dans un contexte d'intervention réel ou en exercice simulé.</p>		<p>Critères Communication adaptée. Juste relation. Respect, empathie, reformulation, écoute bienveillante. Pertinence de l'analyse d'une situation clinique. Pertinence des choix thérapeutiques. Cohérence du projet thérapeutique et du plan de traitement.</p>	

UE 9-11 S9	ETUDE DE CAS CLINIQUE - TMS ET MALADIES PROFESSIONNELLES			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2, 3, 4, 5	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	15	25	10	50
Pré-requis	UE 9.7 et 9.8			
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer un diagnostic d'exclusion et un diagnostic positif pour la prise en charge chiropratique dans des situations cliniques impliquant le milieu professionnel. -Identifier les facteurs de risque dans l'environnement professionnel. -Choisir une stratégie thérapeutique dans le champ de compétences du chiropracteur. -Réaliser des actions de prévention des TMS en entreprise. -Identifier les symptômes et signes d'alerte, afin d'orienter et référer le patient vers un médecin si nécessaire. 			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Définition et classification des maladies professionnelles. -Epidémiologie des TMS au travail. -Les facteurs de risque. -Les actions de prévention des TMS au travail. -Enjeux social et économique. -Le choix d'un examen complémentaire en fonction de la situation clinique. -Les protocoles thérapeutiques chiropratiques, pertinents en prenant en compte les bénéfices attendus, les non-indications, les contre-indications et les risques. -Les conseils pratiques visant à l'éducation thérapeutique du patient. -La démarche d'analyse d'une situation clinique plus élaborée. -Propositions de stratégies thérapeutiques. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Les cours magistraux sont complétés par la mise en place par l'étudiant d'une étude de cas, d'une action de prévention de TMS.</p> <p>La structure des TD repose sur un apprentissage par problèmes. Au moyen de cas cliniques plus évolués, l'étudiant perfectionne ses techniques de communication, de démarche diagnostique et de prise en charge du patient, des situations clinicien-patient sont alors simulées.</p> <p>Les mises en situations visent à permettre l'intégration des enseignements des sciences fondamentales et cliniques acquises au cours du semestre, en les appliquant à la résolution de problèmes.</p>			
Evaluation	Modalités		Critères	
	Présentation d'études de situations cliniques.		Clarté de la présentation. Pertinence de l'analyse de situation. Pertinence de l'utilisation des concepts et des connaissances.	

UE 9-15 S10	ETUDE DE CAS CLINIQUE - PRISE EN CHARGE DU PATIENT SPORTIF			
	ECTS : 2		Compétences : 1, 2, 3, 4, 5	
Charge de travail	Nombre d'heures			
	CM	TD	TP	Total
	15	25	10	50
Pré-requis	UE 9.7 et 9.8			
Objectifs pédagogiques	<p>-Proposer un diagnostic d'exclusion et un diagnostic positif pour la prise en charge chiropratique dans des situations cliniques, impliquant des sportifs.</p> <p>-Identifier les facteurs de risque dans l'environnement sportif.</p> <p>-Choisir une stratégie thérapeutique dans le champ de compétence du chiropracteur.</p> <p>-Réaliser des actions de prévention en milieu sportif.</p> <p>-Identifier les symptômes et signes d'alerte, afin d'orienter et référer le patient vers un médecin si nécessaire.</p> <p>-Savoir prendre en charge un sportif sur le terrain.</p> <p>-Réaliser les gestes de premiers secours en attendant les équipes de soins.</p> <p>-Savoir donner des conseils pratiques visant à l'éducation thérapeutique du patient, dans le cadre de son activité sportive.</p>			
Éléments de contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Particularités de l'activité physique. ✓ Les facteurs de risques. ✓ Les différentes activités sportives et leurs impacts sur la sollicitation du système neuromusculosquelettique. ✓ Examen clinique d'un sportif. ✓ Les blessures relevant du champ de compétence du chiropraticien. ✓ Les différents outils thérapeutiques selon le type de lésion. ✓ Outils thérapeutiques adaptés aux sportifs. ✓ Les conseils pratiques visant à l'éducation thérapeutique du patient sportif. 			
Recommandations pédagogiques	<p>Cas/sujets décidés par l'enseignant et la classe. Les conditions communes se présentant en pratique chiropratique seront abordées dans le cadre de l'activité sportive: hernies discales, lombalgies, cervicalgies, céphalées, dorsalgies, douleurs articulaires périphériques (épaule, coude, poignet, main, hanche, genou, cheville et pied), etc.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un format dans lequel présenter un cas. L'apprentissage auto-dirigé permet de fournir la matière et de créer une présentation orale qui est transmise par l'étudiant à la classe. Ce cours pratique aura lieu en petits groupes. Après la présentation d'une procédure, les étudiants seront confrontés à un cas virtuel qu'ils devront résoudre. Le cas renforcera la présentation et mettra les étudiants en situations similaires à celles qu'ils pourront rencontrer dans leur vie professionnelle.</p>			
Evaluation	Modalités		Critères	
	Présentation d'une situation clinique.		Pertinence de l'analyse et du questionnement en lien avec la situation clinique. Clarté de l'exposé. Pertinence de l'utilisation des concepts et des connaissances.	

LES STAGES
UE 9.1 S2 : Stage d'observation en centre clinique de chiropraxie (1) - ECTS : 1- Compétence : 2 - HEURES : 25
UE 9.2 S4 : Stage d'observation en centre clinique de chiropraxie (2) - ECTS : 1- Compétence : 2 - HEURES : 25
UE 9.4 S6 : Stage d'application en centre clinique de chiropraxie (1) - ECTS : 1- Compétence : 2 - HEURES : 25
UE 9.5 S6 : Stage hospitalier Neuro/Ortho/Rhumato/Imagerie (1) - ECTS : 1 - Compétence : 1 – HEURES : 25
UE 9.6 S7 : Stage d'application en centre clinique de chiropraxie (2) - ECTS : 2- Compétence : 2 - HEURES : 50
UE 9.9 S8 : Stage hospitalier Neuro/ Ortho/Rhumato/Imagerie (2)- ECTS : 1- Compétence : 2 – HEURES : 25
UE 9.10 S8 : Stage en centre clinique de chiropraxie (1) - ECTS : 12- Compétence : 2 – HEURES : 300
UE 9.12 S9 : Stage hospitalier Neuro/ Ortho/Rhumato/Imagerie (3)- ECTS : 1- Compétence : 2 – HEURES : 25
UE 9.13 S9 : Stage en centre clinique de chiropraxie (2) - ECTS : 16- Compétence : 2 – HEURES : 400
UE 9.14 S10: Stage en centre clinique de chiropraxie (3) - ECTS : 14- Compétence : 2 – HEURES : 350
UE 9.16 S10: Stage en cabinet libéral - ECTS : 4- Compétence : 2 – HEURES : 100
PRINCIPES GENERAUX
<p>Stages à temps plein sur la base de 25 h par semaine.</p> <p style="text-align: center;">Objectifs génériques pour chaque stage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter le secret professionnel - S'intégrer dans les équipes pluridisciplinaires - Observer et communiquer avec le patient - Rechercher dans le dossier patient et auprès des équipes des informations relatives à son état de santé : pathologies, signes cliniques et paracliniques, traitements etc. - Tracer dans le dossier patient - Savoir référer au tuteur de stage pour toute question et hypothèses diagnostiques dans le domaine de la chiropraxie autant que de besoin - Faire preuve d'un esprit critique - Lier les connaissances apprises à sa future pratique - Développer sa capacité d'observation - Ecouter le patient et créer un climat de confiance - Observer la gestuelle et l'attitude du patient - Identifier et décrire les principales pathologies rencontrées en relation avec la chiropraxie - Repérer les plans de traitement et les liens avec la thérapeutique en chiropraxie - Repérer les besoins et décrire les attentes des patients en fonction de leur personnalité, de leur état de santé et pathologies.

UE 9.1 S2 : Stage d'observation en centre clinique de chiropraxie (1)

Objectifs spécifiques du stage :

- Découvrir et évaluer les techniques d'entretien et les stratégies de communication employées par le clinicien pendant la consultation
- Apprécier les modalités de réalisation de l'anamnèse du symptôme majeur
- Apprécier les finalités de l'anamnèse dans le raisonnement clinique
- Faire des liens avec les informations et connaissances délivrées dans les différents cours
- Identifier les attitudes qui favorisent des relations de confiance, d'empathie, et de respect du patient
- Écouter le patient et créer un climat de confiance
- Développer sa capacité d'observation

Modalités d'évaluation :

Rédiger un rapport de stage : pertinence de l'analyse et du questionnement, relatifs aux situations cliniques anonymisées des patients.

UE 9.2 S4 : Stage d'observation en centre clinique de chiropraxie (2)

Objectifs spécifiques du stage :

- Repérer les étapes de la réalisation de l'anamnèse d'un patient par le praticien
- Rédiger une observation clinique centrée sur l'anamnèse d'un patient
- Décrire un interrogatoire type de l'anamnèse
- Identifier et décrire les domaines et contenus de l'anamnèse et leur utilité dans l'examen global du patient
- Relier la symptomatologie et l'appréhension globale de la santé de la personne
- Relier les finalités de l'anamnèse et le raisonnement clinique
- Développer une réflexion/analyse sur la synthèse des informations recueillies
- Reconnaître dans ses propres attitudes, celles qui favorisent des relations de confiance
- Identifier la composition du dossier patient et en décrire les finalités et usages.

UE 9.4 S6 : Stage d'application en centre clinique de chiropraxie (1)

Objectifs spécifiques du stage :

- Réaliser 5 anamnèses et en présenter les résultats à un tuteur du centre clinique
- Elaborer des hypothèses diagnostiques sur la situation clinique d'un patient
- Repérer les questions utiles à l'anamnèse en fonction de la situation clinique du patient
- Utiliser le dossier patient en repérant ses différentes composantes
- Organiser logiquement plusieurs anamnèses successivement
- Rédiger un recueil d'informations et un rapport complet sur chaque situation clinique
- Exposer oralement les résultats recueillis à l'issue de l'anamnèse et
- Comprendre la notion d'hypothèses diagnostiques

Modalités d'évaluation :

Présentation orale de la réalisation de 5 anamnèses en situation réelle. Rigueur dans la conduite de l'anamnèse. Pertinence de l'analyse des informations recueillies.

UE 9.5 S6 : Stage hospitalier Neuro/Ortho/Rhumato/Imagerie (1)

Objectifs spécifiques du stage :

- S'intégrer dans des équipes hospitalières et communiquer avec d'autres professionnels de santé
- Découvrir les modalités de travail en milieu hospitalier
- Identifier les populations soignées dans les services et les situations cliniques des patients
- Décrire les pathologies rencontrées, les signes permettant aux médecins de poser les diagnostics et les thérapeutiques mises en place
- Repérer l'impact des poly pathologies et comorbidités sur les personnes soignées
- Observer l'organisation de travail des professionnels rencontrés
- Identifier les temps clés de l'hospitalisation (entrée, sortie, interventions, consultations,...) pour le patient et analyser les interactions entre les patients et les professionnels
- Analyser des pratiques professionnelles, collectivement si possible
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation :

Rapports de stages selon les périodes de stages. Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Acquisition progressive des compétences définies dans le portfolio.

UE 9.6 S7 : Stage d'application en centre clinique de chiropraxie (2)

Objectifs spécifiques du stage :

- Réaliser l'examen clinique et l'interrogatoire de cinq patients
- Formuler des hypothèses diagnostiques
- Rédiger un rapport complet
- Orienter le patient vers un médecin si nécessaire
- Elaborer un interrogatoire type de l'anamnèse d'un symptôme
- Décrire les procédures d'examens cliniques, leurs indications et leurs limites diagnostiques
- Développer une analyse et une synthèse des informations recueillies lors d'un interrogatoire et d'un examen clinique
- Pratiquer un examen clinique de manière efficace
- Effectuer des recherches pour documenter les cas de patients
- Construire le déroulement d'une séance de chiropraxie
- Exposer oralement les résultats recueillis et les hypothèses diagnostiques (diagnostic probable et diagnostic différentiel) à son tuteur.

Modalités d'évaluation :

Présentation écrite et orale d'une situation de patient à un tuteur du centre clinique. Adéquation des hypothèses diagnostiques proposées au regard des informations recueillies chez les patients.

UE 9.9 S8 : Stages hospitaliers Neuro/ Ortho/Rhumato/Imagerie (2)

Objectifs spécifiques du stage :

- S'intégrer dans des équipes hospitalières et communiquer avec d'autres professionnels de santé
- Découvrir les modalités de travail en milieu hospitalier
- Identifier les populations soignées dans les services et les situations cliniques des patients
- Décrire les pathologies rencontrées, les signes permettant aux médecins de poser les diagnostics et les thérapeutiques mises en place
- Repérer l'impact des poly pathologies et comorbidités sur les personnes soignées
- Observer l'organisation de travail des professionnels rencontrés
- Identifier les temps clés de l'hospitalisation (entrée, sortie, interventions, consultations,...) pour le patient et analyser les interactions entre les patients et les professionnels
- Analyser des pratiques professionnelles
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

Modalités d'évaluation :

Rapports de stages selon les périodes de stages. Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Acquisition progressive des compétences définies dans le portfolio.

UE 9.10 S8 : Stage en centre clinique de chiropraxie (1)

Objectifs spécifiques du stage :

- Commencer à conduire une consultation avec interrogatoire complet et examen clinique
- Réaliser une palpation dynamique et statique articulaire adaptée et logique
- Proposer un diagnostic en chiropraxie et évoquer une liste de diagnostics différentiels
- Orienter le patient vers un spécialiste ou un médecin si besoin
- Informer le patient sur son diagnostic et sa prise en charge
- Réaliser un traitement, donner des exercices thérapeutiques et préventifs et conseiller le patient sur son hygiène de vie
- Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son compte-rendu, afin d'en retirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie (radio, IRM ou scanner)
- Argumenter les diagnostics posés et le plan de traitement proposé
- Faire des recherches sur des situations simples ou complexes
- Relier les connaissances apprises aux conditions pathologiques du patient
- Présenter un cas clinique
- Travailler en collaboration avec les autres professionnels de santé
- Maintenir à jour ses standards professionnels (valable pour tous les stages et toute la formation)
- Tracer et reporter les informations dans le dossier du patient.

Modalités d'évaluation :

Rédaction et présentation de situations cliniques, de comptes rendus d'imagerie
Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence de l'analyse de situations cliniques. Justesse de la mise en œuvre des soins. Exactitude des connaissances cliniques. Acquisition progressive des compétences.

UE 9.12 S9 : Stages hospitaliers Neuro/ Ortho/Rhumato/Imagerie (3)

Objectifs spécifiques du stage :

- S'intégrer dans des équipes hospitalières et communiquer avec d'autres professionnels de santé
- Découvrir les modalités de travail en milieu hospitalier
- Identifier les populations soignées dans les services et les situations cliniques des patients
- Décrire les pathologies rencontrées, les signes permettant aux médecins de poser les diagnostics et les thérapeutiques mises en place
- Repérer l'impact des poly pathologies et comorbidités sur les personnes soignées
- Observer l'organisation de travail des professionnels rencontrés
- Identifier les temps clés de l'hospitalisation (entrée, sortie, interventions, consultations,...) pour le patient et analyser les interactions entre les patients et les professionnels
- Analyser des pratiques professionnelles
- Travailler en équipe plurisiciplinaire

Modalités d'évaluation :

Rapports de stages selon les périodes de stages. Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence de l'analyse et du questionnement. Acquisition progressive des compétences définies dans le portfolio.

UE 9.13 S9 : Stage en centre clinique de chiropraxie (2)

Objectifs spécifiques du stage :

- Conduire une consultation avec interrogatoire complet et examen clinique
- Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son compte-rendu, afin d'en retirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie
- Connaître toutes les données et les résultats pour construire des hypothèses diagnostiques ; présenter les diagnostics différentiels
- Poser un diagnostic en chiropraxie et proposer un plan de traitement argumenté pour résoudre la problématique présentée par le patient
- Orienter le patient vers un spécialiste ou un médecin si nécessaire
- Relier les connaissances apprises aux conditions pathologiques du patient
- Présenter un cas clinique
- Travailler en collaboration avec l'ensemble des professionnels
- Réaliser un traitement, donner des exercices thérapeutiques et préventifs et conseiller le patient sur son hygiène de vie
- Tenir à jour et bien tracer dans le dossier patient.

Modalités d'évaluation :

Rédaction et présentation de situations cliniques, de comptes rendus d'imagerie.

Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence des analyses de situations cliniques. Justesse de la mise en œuvre des soins. Exactitude des connaissances cliniques. Acquisition progressive des compétences.

UE 9.14 S10: Stage en centre clinique de chiropraxie (3)

Objectifs spécifiques du stage :

- Poser un diagnostic dans le domaine de la chiropraxie et proposer un plan de traitement et sa mise en place
- Analyser toutes les données et les résultats pour construire des hypothèses diagnostiques en chiropraxie
- Lire et comprendre les éléments de l'examen d'imagerie et son compte-rendu, afin d'en retirer les informations pertinentes pour la prise en charge en chiropraxie
- Argumenter les diagnostics posés
- Prendre des décisions thérapeutiques
- Orienter et référer le patient vers un spécialiste ou un médecin si besoin
- Identifier une situation d'urgence et maîtriser les conduites à tenir
- Présenter un cas clinique
- Evaluer les risques
- Réaliser un traitement manuel assisté mécaniquement ou non, donner des exercices thérapeutiques et préventifs et conseiller le patient sur son hygiène de vie (alimentaire, professionnelle et sportive)
- Evaluer sa pratique professionnelle et démontrer un haut degré d'autonomie professionnelle

Modalités d'évaluation :

Rédaction et présentation de situations cliniques, de comptes rendus d'imagerie.

Portfolio rempli par le tuteur. Pertinence des analyses de situations cliniques. Justesse de la mise en œuvre des soins. Exactitude des connaissances cliniques. Les compétences professionnelles doivent être acquises à l'issue de ce stage.

UE 9.16 S10: Stage en cabinet libéral

Objectifs spécifiques du stage :

- Gérer une structure chiropratique (dont gérer des rendez-vous et un planning...)
- Prendre en charge les patients et assurer des prestations de chiropracteur
- Faire preuve d'autonomie
- Organiser la gestion complète d'un cabinet en libéral : moyens, ressources, matériel, gestion financière, gestion administrative
- Anticiper les moyens de gestion
- Concevoir des outils de gestion

Modalités d'évaluation :

Rapport de stage. Portfolio rempli par le tuteur. Qualité de la prise en charge des patients. Qualité de la relation thérapeutique. Aptitude à l'autonomie professionnelle.

ANNEXE IV

DIPLÔME DE CHIROPRACTEUR

Nom et prénom de l'étudiant :

Site de formation :

Date d'entrée dans la formation :



Document à tenir à disposition lors du jury final

SOMMAIRE

Objectifs	page 3
Rappel du dispositif de formation	page 3
Le métier, le référentiel de compétences, le diplôme	page 6
• Le métier de chiropracteur (page 6)	
• Le référentiel de compétences (page 8)	
• Le rôle de chacun en stage (page 13)	
Mon parcours de stage	page 14
• Tableau récapitulatif	
• Tableaux par stage (formation / analyse de situations / bilan du stage)	
Mon parcours : acquisition des compétences	page 18
Mon parcours : actes, activités et gestes techniques	page 32

Objectifs

Ce document est destiné au suivi de votre parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences que vous avez acquis pour l'obtention du diplôme de chiropracteur. Il fait le lien entre :

- vos temps de formation
- vos temps de stage

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- ▶ de favoriser une analyse de votre pratique qui conduit à la professionnalisation
- ▶ de permettre au(x) formateur(s) intervenant dans votre parcours de formation et au tuteur de stage de coordonner leurs interventions
- ▶ de positionner ce que vous avez appris au regard de ce qui sera exigé en terme de niveau en fin de formation

C'est un outil de lisibilité et un guide pour les tuteurs, les professionnels qui vous encadrent, les formateurs et pour vous, qui pouvez ainsi mieux mesurer votre progression.

Cet outil permet, à la fois,

- de réaliser une évaluation de chacun des stages alimentée par vous-même, le tuteur et le formateur référent du stage
- de faire des bilans semestriels, avec le formateur responsable de votre suivi pédagogique à l'aide des grilles de synthèse
- d'effectuer un bilan de fin de formation avant passage devant le jury final

Les grilles vous permettront d'apprécier vos acquis et votre progression et de fixer, en relation avec votre tuteur et votre formateur des objectifs d'amélioration ou d'apprentissage complémentaires. Ces grilles sont remplies par le tuteur et font l'objet d'un entretien avec vous.

Rappel du dispositif de formation

La formation articule le contenu des unités d'enseignement réalisées en établissement de formation et les apprentissages cliniques et techniques effectués en stage. L'ensemble de ces deux modes de formation vous permet de développer des compétences et de mener à bien des activités dans des situations professionnelles déterminées, en obtenant les résultats requis.

Ainsi pour valider chaque compétence du métier, vous devrez avoir acquis :

- des unités d'enseignement dont le contenu est soit contributif au métier, soit cœur de métier
- des unités d'intégration centrées sur l'intégration des savoirs en situation pour acquérir les compétences
- des unités d'enseignement transversales d'anglais et de méthode
- des savoirs et savoir-faire acquis en milieu de travail

Les stages sont encadrés par un tuteur et par des professionnels. Pendant les stages le formateur référent du stage vous rencontrera, soit sur les lieux de stage, soit au sein de l'établissement de formation. Les stages s'effectuent selon le schéma suivant :

ANNEE DE FORMATION	SEMESTRE	DUREE DES STAGES	CHARGE HORAIRE	CREDITS ALLOUES	TYPE DE STAGE
ANNEE 1	SEMESTRE 2	1 SEMAINE	25 HEURES	1 ECTS	OBSERVATION CLINIQUE CHIROPRACTIQUE ¹
	SEMESTRE 4	1 SEMAINE	25 HEURES	1 ECTS	OBSERVATION CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
ANNEE 3	SEMESTRE 6	2 SEMAINES	50 HEURES	2 ECTS	HOSPITALIER/CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
ANNEE 4	SEMESTRE 7	2 SEMAINES	50 HEURES	2 ECTS	APPLICATION CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
	SEMESTRE 8	13 SEMAINES	325 HEURES	13 ECTS	HOSPITALIER/CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
ANNEE 5	SEMESTRE 9	17 SEMAINES	425 HEURES	17 ECTS	HOSPITALIER/CLINIQUE CHIROPRACTIQUE
	SEMESTRE 10	18 SEMAINES	450 HEURES	18 ECTS	CLINIQUE CHIROPRACTIQUE/LIBERAL
TOTAL		54 SEMAINES	1350 HEURES	54 ECTS	CLINIQUE CHIROPRACTIQUE/HOSPITALIER/LIBERAL

Quatre types de stages sont prévus :

- 1 - Stages d'observation en début de cursus qui permettent à l'étudiant de se confronter très tôt à la réflexion sur son futur métier.

¹ Clinique chiropratique qui accueille des patients, dont la mise en œuvre et le fonctionnement incombent à l'établissement de formation

2 - Stages hospitaliers en deuxième partie de la formation où l'étudiant rencontre des personnes hospitalisées, acquiert des connaissances sur les pathologies et s'intéressent aux thérapeutiques. Ce stage permet la compréhension du travail en équipe en milieu hospitalier et le rôle de chaque professionnel.

3 - Stages en clinique chiropratique qui donnent à l'étudiant l'occasion de pratiquer sous la responsabilité d'un professionnel et d'un tuteur de stage les activités du métier.

4 - Stage chiropratique en clinique libérale, en fin de formation après la validation des stages cliniques chiropratiques, au cours duquel l'étudiant pratique, sous contrôle, dans une situation qui sera la sienne après l'obtention de son diplôme. A ce titre il acquiert une autonomie proche de celle qu'il aura dans sa pratique libérale. Son maître de stage doit être joignable pour répondre aux interrogations de son stagiaire et l'accompagner dans sa prise de décision.

Parcours de l'étudiant en stage.

Le parcours de stage des étudiants comporte au minimum les trois domaines suivants :

- Clinique chiropratique de l'établissement de formation.
- Structures hospitalières publiques ou privées : l'étudiant devra obligatoirement valider des stages dans les services suivants : orthopédie, rhumatologie, neurologie et imagerie médicale.
- Stage en structure libérale dans les conditions d'exercice du futur métier.

Utilisation du portfolio

A partir du stage n°3 le portfolio est utilisé dans chacun des stages pour vérifier l'acquisition progressive des compétences. A chaque fin de stage, le tuteur et l'étudiant font le point et évaluent ensemble la pratique de l'étudiant. Le formateur référent de la formation prend connaissance régulièrement du contenu du portfolio afin de vérifier la régularité de la progression.

Le métier – le référentiel de compétences – le diplôme

Le métier de chiropracteur

La définition du métier :

Le chiropracteur effectue un diagnostic d'opportunité et positif, prévient et prend en charge les troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur du corps humain ainsi que leurs conséquences.

Les patients peuvent consulter directement le chiropracteur qui recueille et analyse les informations nécessaires à l'établissement d'un diagnostic en chiropraxie et à leur prise en charge. Le chiropracteur choisit et met en œuvre dans son champ de compétence l'arsenal thérapeutique adapté aux besoins du patient. La prise de décision clinique du chiropracteur est guidée par l'addition de son expertise clinique, des valeurs et préférences du patient ainsi que les meilleures données scientifiques disponibles.

Le chiropracteur propose à la personne qui le consulte une prise en charge adaptée et centrée sur les besoins et l'état de santé de celle-ci. Le chiropracteur est tenu d'assurer la qualité et la sécurité des soins qu'il prodigue. Lorsque la situation clinique excède son champ de compétence, le chiropracteur adresse son patient à un médecin pour avis, diagnostic ou prise en charge. Dans l'intérêt du patient, il collabore avec les autres professionnels de la santé.

• **Le référentiel d'activités est constitué de huit types d'activités principales :**

1. Accueil du patient, recueil des données liées au patient : anamnèse
2. Réalisation d'exams à visée diagnostique
3. Intervention et traitement en chiropraxie
4. Conseil, prévention, éducation du patient en chiropraxie
5. Organisation des activités et gestion des données liées au patient
6. Gestion de la structure d'exercice
7. Veille professionnelle et développement professionnel
8. Contribution à des études et recherche dans le domaine de la chiropraxie

• ***Le référentiel du diplôme est constitué de neuf compétences :***

1. Evaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie
2. Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique
3. Mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient
4. Concevoir une démarche d'éducation et de conseil
5. Communiquer et conduire une relation avec un patient
6. Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé
7. Evaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel
8. Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques
9. Gérer une structure d'exercice

Pour obtenir le diplôme, vous devez être évalué et certifié sur ces neuf compétences.

Le référentiel de compétences

1. Evaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie

1. Concevoir un entretien d'anamnèse avec le patient visant à clarifier sa demande et à adapter sa prise en charge en chiropraxie
2. Concevoir et orienter un examen clinique en fonction de l'anamnèse
3. Réaliser un diagnostic d'opportunité en identifiant les symptômes et signes cliniques d'alerte justifiant un avis médical préalablement à une prise en charge chiropratique ou le recours à des examens médicaux complémentaires
4. Réaliser un diagnostic positif des troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur
5. Sélectionner et utiliser les examens, tests de mesure et outils diagnostics dans le champ de la chiropraxie en relation avec les informations cliniques et la visée recherchée
6. Identifier les situations cliniques nécessitant le recours à des examens médicaux complémentaires
7. Analyser et interpréter les résultats de l'examen clinique, dont les palpations et les tests orthopédiques et neurologiques
8. Adapter la prise en charge du patient en prenant en compte les résultats des examens médicaux complémentaires
9. Déterminer les contre-indications, les non-indications et les indications à la prise en charge chiropratique
10. Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques et situations d'urgence
11. Évaluer la douleur et l'incapacité, leurs complications et conséquences
12. Orienter si nécessaire vers le médecin traitant ou les services d'urgences

2. Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique

1. Orienter la prise en charge du patient en fonction de l'évaluation de sa situation clinique
2. Concevoir un projet et un programme personnalisé d'interventions en fonction du diagnostic en chiropraxie effectué et des contraintes de la situation
3. Sélectionner les outils thérapeutiques en fonction des résultats de la clinique, des examens complémentaires et du diagnostic nosologique
4. Identifier les indications, non-indications et contre-indications des techniques et méthodes chiropratiques
5. Fixer des objectifs, mesurer les résultats, évaluer les performances du patient et ajuster la prise en charge si nécessaire
6. Identifier les risques dans la conduite du projet thérapeutique et prévoir les mesures appropriées en référence aux normes ou protocoles
7. Négocier le projet d'intervention auprès de la personne, recueillir son consentement et son adhésion au projet thérapeutique

3 - Mettre en œuvre les soins et actes adaptés au patient

1. Définir les actes chiropratiques les mieux adaptés à chaque patient et situation thérapeutique
2. Sélectionner et utiliser les outils et techniques en fonction de la situation clinique du patient
3. Sélectionner et mettre en œuvre les manipulations à vecteur de force
4. Utiliser les instruments chiropratiques permettant les manipulations à vecteur de force
5. Sélectionner et mettre en œuvre des mobilisations actives ou passives, générales ou spécifiques
6. Sélectionner mettre en œuvre la technique de flexion-distraction
7. Apprécier la pertinence de l'application d'agents physiques complémentaires
8. Sélectionner le type d'application et les techniques à utiliser sur les tissus mous
9. Utiliser et conseiller les exercices de réhabilitation et de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques et de leurs conséquences
10. Préconiser, conseiller et utiliser les contentions souples et les orthèses standards communes
11. Identifier les réponses normales, les effets secondaires et les complications des traitements utilisés en chiropraxie
12. Développer une pratique basée sur les données acquises de la science

4 - Concevoir une démarche d'éducation et de conseil

1. Identifier les besoins et les attentes du patient, repérer ses ressources, ses potentialités et son degré d'adhésion en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives
2. Développer une posture éducative dans les activités et interventions professionnelles
3. Négocier des objectifs éducatifs avec le patient
4. Concevoir et organiser des démarches de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage en chiropratique
5. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention
6. Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par des informations, des conseils et des techniques de communication adaptée
7. Mener des actions de prévention des troubles neuro-musculo-squelettique
8. Délivrer des conseils aux personnes sur la prise en charge de leur douleur
9. Adapter la démarche éducative aux situations critiques ou complexes de santé
10. Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leur savoir-faire afin de faciliter leur participation
11. Sélectionner des outils pédagogiques adaptés
12. Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements

5 - Communiquer et conduire une relation avec un patient

1. Définir, établir et créer des conditions et des modalités de communication et de relation propices au traitement en tenant compte du niveau de compréhension de la personne
2. Accueillir et écouter une personne en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation
3. Evaluer le degré de compréhension de la personne en identifiant les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité et d'adhésion
4. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et des profils psychologiques
5. Etablir et développer un climat de confiance avec le patient et son entourage dans le cadre du projet de soin
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication propres à certains patients porteurs notamment de handicap ou de déficit physique ou mental, dépendants ou en situation précaire

6 - Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé

1. Organiser et planifier ses interventions en tenant compte des situations, de son champ professionnel et de ses responsabilités
2. Concevoir, adapter et optimiser un planning de travail, de rendez-vous, de visites
3. Identifier, organiser et maintenir un réseau de professionnels afin d'assurer la continuité de la prise en charge du patient
4. Mettre en œuvre une prise en charge chiropratique dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
5. Identifier, analyser, synthétiser, rédiger les informations nécessaires à la continuité de la prise en charge du patient et communicables avec son assentiment à d'autres professionnels de la santé dans le respect des règles relatives au secret professionnel
6. Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
7. Sélectionner et utiliser de manière efficace les outils modernes de communication et d'organisation

7 - Evaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel

1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
2. Evaluer sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie, de l'éthique et du respect du secret professionnel
3. Evaluer les interventions et leur mise en œuvre en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, d'hygiène, de traçabilité
4. Evaluer le niveau de compétence nécessaire aux interventions techniques en chiropratique
5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
6. Evaluer ses besoins en matière de formation continue

8 - Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux
2. Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle
3. Maîtriser la rédaction de procédures, protocoles et préconisations à partir de la recherche documentaire
4. Identifier les besoins en matière de recherche et formuler des questions de recherche pertinentes
5. Utiliser la littérature professionnelle et scientifique, y compris en langue anglaise

9 - Gérer une structure d'exercice

1. *Gérer un budget dans le cadre d'une structure d'exercice*
2. *Evaluer et mettre en œuvre les conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l'activité et de l'environnement*
3. *Evaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et savoir identifier les mesures à prendre*
4. *Optimiser la gestion des dossiers et des archives*
5. *Utiliser efficacement les logiciels de gestion spécifiques*
6. *Maîtriser les règles de gestion de personnel applicables*

Le rôle de chacun en stage

Le rôle de l'étudiant

- Prépare son stage en formulant des objectifs précis pour chaque stage
- Développe des savoirs et des savoir-faire professionnels
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec son tuteur
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations
- Participe à l'analyse de sa progression

Le rôle du professionnel de proximité

Le professionnel accompagne l'étudiant au quotidien

- Assure le suivi et la formation de l'étudiant :
 - ▶ Organise les activités d'apprentissage de l'étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
 - ▶ Questionne, explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
 - ▶ Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
 - ▶ Explique les risques : réglementation, sécurité, ...
- L'étudiant en fin de formation peut participer à l'accompagnement d'un étudiant d'une année antérieure

Le rôle du maître de stage

Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage.

- Accueille et intègre l'étudiant :
 - ▶ Apporte toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage et informe sur le parcours à suivre par l'étudiant
 - ▶ Présente l'étudiant aux équipes et s'assure de son intégration
 - ▶ Permet à l'étudiant de se positionner dans le lieu de stage
- Assure le suivi de la formation de l'étudiant :
 - ▶ S'assure de la qualité de l'encadrement
 - ▶ Règle les difficultés éventuelles

Le rôle du tuteur dans la formation en stage

Le tuteur est un chiropracteur expérimenté

- Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage
 - ▶ Assure un accompagnement pédagogique
 - ▶ Reçoit l'étudiant et évalue sa progression
 - ▶ Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l'étudiant
 - ▶ Répond aux questions de l'étudiant
- Assure l'évaluation des compétences acquises :
 - ▶ Identifie les points forts et les lacunes
 - ▶ Aide l'étudiant à s'auto-évaluer
 - ▶ Évalue ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l'étudiant, notamment à l'aide des outils et du portfolio
 - ▶ Donne des objectifs de progression

Le rôle du formateur de l'établissement de formation, référent du stage

- Assure la coordination avec le lieu d'accueil
- Accompagne le tuteur et les professionnels qui encadrent l'étudiant dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation
- Contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques
- Communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant
- Régule les difficultés éventuelles

Mon parcours de stage

Vous notez ici les stages que vous avez effectués :

Semestre	Nature du stage	Lieu du stage	Dates du stage	Commentaires

Stage n°

FORMATION

(A remplir par l'étudiant avant l'arrivée en stage)

Dates et points clés de mon cursus de formation suivi en amont du stage

UE suivies :

Points forts déjà acquis en formation :

Points restant à approfondir :

Mes objectifs de stage :

Stage n° ...

ANALYSE DE SITUATIONS

(A remplir par l'étudiant, après le stage)

Situations ou activités rencontrées

Citer au moins une situation pour l'analyser : laquelle, pour quelle demande, en relation avec qui, de quelles informations avez-vous eu besoin, les contraintes particulières, les marges d'autonomie, les modalités de réalisation, le matériel, l'organisation, les connaissances utilisées, les habiletés nécessaires, les informations transmises, les résultats, ce que vous avez appris (observation, étonnement et points que vous souhaitez approfondir).

Lieu :

Situations ou activités vues ou réalisées :

Observations, étonnements :

Difficultés et points à approfondir :

Vous sentez-vous suffisamment autonome sur l'ensemble de ces activités pour les assurer seul ?

Oui

Non

Pourquoi ?

Stage n° ...

BILAN DU STAGE

(A remplir par le tuteur à la fin de chaque stage au cours d'un entretien avec l'étudiant)

Ce bilan comporte des éléments de synthèse de l'acquisition des éléments de compétence, ainsi que des éléments du comportement en stage : ponctualité, politesse, tenue, implication, respect des consignes, etc...

Commentaires du tuteur sur la période écoulée :

- **Points positifs**
- **Axes d'amélioration**

Date
Nom prénom, signature et tampon du service

Mon parcours : acquisition des compétences

A remplir par l'étudiant et le tuteur de stage

Vous cochez le niveau d'acquisition par critère.

Le tuteur doit apporter un éclairage sur la mise en œuvre des compétences par l'étudiant dans le contexte particulier du terrain de stage. Les appréciations peuvent donc varier d'un terrain de stage à l'autre.

Les indicateurs sont utilisés pour préciser à partir de quels éléments le critère peut être validé. Tous les indicateurs ne sont pas nécessairement mobilisés pour valider un critère donné.

Critères :

- **Non pratiqué** : l'étudiant ne peut être évalué sur le critère dans le cadre du stage concerné

- **Non acquis** : L'étudiant n'a pas validé ou a validé partiellement le critère dans le cadre du stage concerné

- **Acquis** : L'étudiant a validé le critère dans le cadre du stage concerné

- **Maîtrisé** : L'étudiant a validé le critère dans le cadre du stage concerné et est capable d'expliquer et transposer sa pratique.

COMPÉTENCE 1

EVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET POSER UN DIAGNOSTIC D'OPPORTUNITÉ ET UN DIAGNOSTIC POSITIF DANS LE DOMAINE DE LA CHIROPRAxie

Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
<p>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation clinique donnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes sources d'information disponibles sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...), - Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents disponibles et auprès du patient, de sa famille, ou de son entourage - Les informations utilisées sont mises à jour et fiables - Des explications sont données au patient sur le choix des informations sélectionnées, et leur contenu pertinent au regard de sa situation particulière - Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne et les conditions de sa prise en charge chiropratique - Les examens chiropratiques et examens médicaux complémentaires nécessaires à une prise en charge adaptée sont identifiés et argumentés - La douleur est évaluée - Les signes de limitation sont repérés - Les signes d'anomalies, les incapacités du patient et les signes de pathologies sont détectés - Les examens, tests de mesure et outils diagnostics complémentaires, utilisés dans le champ de la chiropraxie, sont en cohérence avec les informations préalablement recueillies 									
Cohérence des réactions en rapport avec un diagnostic d'urgence	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Les situations d'urgence et de crise sont repérées - Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés - Les mesures appropriées aux différentes situations d'urgence sont mises en œuvre - Ces mesures sont expliquées au patient 									
Analyse des informations recueillies et pertinence de l'orientation diagnostique	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sélectionnées sont hiérarchisées - Les situations requérant un avis médical préalable à l'intervention du chiropracteur sont identifiées - Les troubles neuro-musculo-squelettiques sont repérés - Les contre-indications, les non-indications et les indications à la prise en charge chiropratique sont recherchées et adéquates - Les signes de gravité nécessitant l'intervention immédiate du médecin sont repérés. - Le diagnostic d'opportunité conjugué au diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie est pertinent. - L'orientation résultant du diagnostic réalisé s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis - Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués - Les connaissances utilisées sont précises - La situation clinique est exposée aux patients 									

COMPÉTENCE 2							
CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE PRISE EN CHARGE CHIROPATRIQUE							
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :
	Stage 8 Date :						
<p>Pertinence du diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie en fonction d'une situation clinique donnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis - La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle - Les outils d'évaluation de l'incapacité et de la douleur sont utilisés et maîtrisés - Les indications à la prise en charge chiropratique sont identifiées et argumentées - Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués - Les connaissances utilisées sont précises - Les patients sont réorientés de manière adaptée si nécessaire 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) - L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier - Les données sont recueillies et conservées conformément à la législation en vigueur - L'orientation vers le médecin à la suite du diagnostic d'opportunité réalisé est argumentée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient - La nécessité d'avoir recours à des examens complémentaires est explicitée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient - La mise en œuvre de mesures d'urgence est retracée dans le dossier du patient et dans un courrier de liaison adressé au médecin du patient (dont la copie est jointe au dossier) 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

<p>Cohérence du projet thérapeutique et du plan de traitement avec le diagnostic positif posé et la situation de la personne.</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>
<p>- Les actions prévues sont en adéquation avec le projet, le contexte et les ressources - Les étapes du parcours de soins sont identifiées et incluent l'orientation, quand cela est nécessaire, vers d'autres professionnels de la santé - La réorientation est argumentée - Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés</p>							
<p>Le projet et le programme d'interventions sont adaptés à la personne et à la situation</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>
<p>- Les objectifs de prise en charge sont définis et explicités au regard des éléments recueillis - Le projet comporte une évaluation de l'intérêt d'une prise en charge multidisciplinaire - Les risques propres à la mise en œuvre du programme sont repérés - Des mesures de prévention sont prises - Les résultats obtenus après la mise en œuvre de la démarche thérapeutique sont mesurés et évalués - La prise en charge chiropratique est réajustée si nécessaire. - Les réajustements sont expliqués</p>							
<p>Pertinence du choix des outils thérapeutiques avec le diagnostic positif posé dans le domaine de la chiropraxie</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>
<p>- Les indications, contre-indications et non-indications de chaque technique ou protocole de soins sont respectées - Le choix des outils thérapeutiques prend en compte le niveau de preuve scientifique et est expliqué - Le choix des outils thérapeutiques prend en compte la situation clinique et est adapté à chaque patient - Les règles de bonnes pratiques sont respectées</p>							

COMPÉTENCE 3							
METTRE EN ŒUVRE LES SOINS ET ACTES ADAPTÉS AU PATIENT							
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :
<p>Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des soins respecte les règles de bonnes pratiques et est adaptée à la personne et au contexte. - L'application des protocoles de soins est adaptée à la situation et au contexte - Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation - Les réactions du patient au soin sont prises en compte - La qualité et l'efficacité du soin réalisé sont évaluées 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et conformité aux règles de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attention est portée à la personne - La pudeur et l'intimité de la personne sont respectées - Toute action est expliquée au patient en amont du geste - Les règles de sécurité, d'hygiène et de qualité sont respectées - La préparation, le déroulement des modalités thérapeutiques et la surveillance après réalisation sont conformes aux protocoles et modes opératoires - Les gestes sont réalisés avec dextérité - La prévention de la douleur générée par le soin est mise en œuvre 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Justesse et pertinence de la conduite du projet de soins dans le temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réévaluation périodique de la situation clinique est effectuée - Le besoin de nouveaux examens complémentaires est évalué et expliqué - Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés - Les réactions du patient sont prises en compte dans la redéfinition du projet de soins - La durée de la prise en charge et les modalités thérapeutiques sont adaptées à l'évolution de la situation clinique. 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

<p>Justesse dans la réalisation de manipulations forcées instrumentales ou non</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>
<p>Justesse dans la réalisation des mobilisations</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>
<p>Justesse dans la réalisation des protocoles de flexion-distraktion</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>	<p><input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé</p>

Justesse dans la réalisation des techniques sur les tissus mous	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des techniques sur les tissus mous est conforme aux règles de bonnes pratiques - La réalisation des techniques sur les tissus mous est adaptée à la situation clinique et aux résultats des examens complémentaires - Les risques potentiels lors de la réalisation des techniques sur les tissus mous sont évalués - Des mesures sont prises afin de réduire les risques - Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Pertinence de l'utilisation des exercices de réhabilitation	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des exercices de réhabilitation est adapté à la situation clinique - Les risques potentiels lors de l'utilisation des exercices de réhabilitation sont identifiés - Des mesures sont prises afin de réduire les risques - Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés - Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Pertinence du conseil sur des contentions souples et orthèses communes	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Le choix de la contention ou de l'orthèse est adapté à la situation clinique - Les risques potentiels lors de l'utilisation des contentions ou orthèses sont identifiés et maîtrisés - Les effets attendus et /ou secondaires sont repérés - Les modalités d'utilisation ainsi que les risques potentiels sont expliqués au patient 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) - L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier - Les données sont recueillies et conservées conformément à la réglementation en vigueur 							

COMPÉTENCE 4 **Concevoir une démarche d'éducation et de conseil**

Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
<p>Pertinence et cohérence de la démarche de conseil et de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conseils de prévention sont adaptés aux besoins et aux ressources du patient et/ou de son entourage - Les conseils de prévention sont adaptés à la situation clinique du patient - La démarche de conseil et de prévention prend en compte le contexte psychosocial du patient et de son entourage éventuellement - La démarche de conseil et de prévention prend en compte les données acquises de la science - Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée - La participation active de la personne est recherchée - La compréhension de la démarche par la personne est vérifiée - La portée de la démarche sur la personne est évaluée 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

<p>Pertinence et cohérence des actions d'information, de prévention et de promotion de la santé</p>									
<ul style="list-style-type: none"> - Les actions d'information, de prévention et de promotion de la santé répondent à un besoin de santé publique, a un besoin individuel (patient ou entourage) - L'opportunité d'une telle démarche est argumentée. - Les informations sont dispensées en tenant compte de l'ensemble des paramètres des situations - Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée - La portée des actions réalisées est évaluée - La démarche d'information ou de prévention est adaptée à la population cible - Les objectifs et les actions sont en cohérence avec les résultats escomptés, les ressources des personnes et le contexte 									
<p>Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p>									
<ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la démarche d'éducation ou de prévention proposée à la personne est portée au dossier - L'évaluation de la portée de la démarche est transcrite dans le dossier du patient - Les données recueillies sont conservées conformément à la réglementation en vigueur 									

COMPÉTENCE 5								
Communiquer et conduire une relation avec un patient								
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
<p>Mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et éventuellement leur entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre - Une attention est portée à la personne - Le langage professionnel, les modes de communication (verbal, non verbal) les techniques de communication (écoute active, reformulation) sont adaptés à la personne - La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie du patient - La communication est respectueuse de la personne - Les propos sont réajustés en fonction des besoins de la personne 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Cohérence et pertinence du comportement du praticien au regard de la situation d'un patient et éventuellement de son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> - La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant – soigné et est respectueuse de la personne - La posture professionnelle est adaptée à la situation clinique et tout au long de la prise en charge 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Justesse dans la recherche du consentement du patient à la réalisation des soins et de sa participation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet thérapeutique et ses objectifs sont expliqués à la personne - L'adhésion du patient au projet thérapeutique est recherchée et réévaluée en cours de prise en charge, le consentement du patient est consigné dans son dossier - Les risques inhérents à la mise en œuvre du programme de soins chirurgical et les mesures de préventions mises en place sont expliqués - Les préférences thérapeutiques du patient sont relevées et consignées dans son dossier. - L'adhésion du patient à son projet thérapeutique est recherchée - Les soins sont expliqués à la personne avant tout geste, éventuellement à son entourage. 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

COMPÉTENCE 6								
Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé								
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) - L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier - Les données sont recueillies et conservées conformément à la législation en vigueur 								
Fiabilité et pertinence des informations transmises	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés. - Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient 								
Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents intervenants dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Les autres professionnels de santé sont identifiés et sollicités à bon escient - La nature et les modalités d'intervention des autres professionnels de santé sont consignées - La répartition des activités est conforme au champ de compétences des intervenants - Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités 								

COMPÉTENCE 7								
Évaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel								
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
Cohérence dans l'application des normes professionnelles	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Le plateau technique est adapté à l'activité développée et conforme aux textes réglementaires ou règles de bonnes pratiques - Les non-conformités sont identifiées et explicitées - Les défauts de fonctionnement sont identifiés et signalés pour les dispositifs et appareils utilisés - Les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont connues et mises en œuvre. 								
Adéquation entre les pratiques professionnelles et les compétences requises	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de connaissances requis pour effectuer un acte diagnostique, thérapeutique ou préventif est connu - La dextérité pour mettre en œuvre une procédure est évaluée - L'utilisation d'un protocole est expliquée en fonction d'une situation donnée 								
Pertinence de l'évaluation des pratiques professionnelles	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<ul style="list-style-type: none"> - Les insuffisances et manques sont évalués - Les formations continues suivies sont en adéquation avec les besoins recensés - Les pratiques professionnelles sont analysées et évaluées - La démarche d'analyse et d'évaluation ou auto-évaluation des pratiques professionnelles est pertinente, les raisonnements sont formalisés et logiques - Les améliorations proposées sont en accord avec les insuffisances éventuellement relevées - La satisfaction des patients pris en charge est prise en compte 								

COMPÉTENCE 8								
Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques								
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
<p>Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données scientifiques pertinentes sont recherchées - Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans les documents professionnels et scientifiques - Les bases documentaires sont utilisées - Des explications sont données sur le choix des données sélectionnées au regard d'une problématique donnée, la sélection est pertinente - Les méthodes et outils d'investigation choisis dans un cadre donné sont adaptés (enquêtes, questionnaires...) 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Fiabilité et qualité des données recherchées, analyse critique de la littérature recherchée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'information sont multiples et identifiées - La qualité des données recueillies est analysée de manière critique - Les données scientifiques sont évaluées et hiérarchisées en fonction de leur qualité - Les outils d'évaluation de la littérature scientifique sont connus et maîtrisés 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles - Les données scientifiques sont appliquées à la pratique quotidienne - Les situations cliniques sont analysées au regard des données acquises de science 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

COMPÉTENCE 9 Gérer une structure d'exercice								
Critères d'évaluation et indicateurs associés	Stage 1 Date :	Stage 2 Date :	Stage 3 Date :	Stage 4 Date :	Stage 5 Date :	Stage 6 Date :	Stage 7 Date :	Stage 8 Date :
<p>Rigueur et conformité cohérence de l'organisation de l'espace professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les normes de sécurité d'un établissement accueillant du public sont connues et respectées - Les outils de sauvegarde des données électroniques sont mis en œuvre - Le planning professionnel est adapté à l'application de la réglementation, des règles de bonnes pratiques et à la qualité des soins - Les règles comptables sont suivies 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
<p>Pertinence du choix des outils de l'espace professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'outil informatique est en adéquation avec les besoins - Les données sont sécurisées et protégées - L'espace professionnel est adapté à l'activité - Le support du dossier du patient est en adéquation avec l'activité 	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

Mon parcours : actes, activités et gestes techniques

A remplir par l'étudiant et le tuteur de stage

La liste qui suit comporte les actes professionnels et les gestes qui doivent être acquis en stage ou en établissement de formation. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour rendre cet apprentissage plus complet, on peut se reporter aux actes inscrits dans le référentiel d'activités du chiropracteur.

Les cases sont cochées par les responsables de l'encadrement en stage avec l'étudiant à la fin de la période de stage.

Le formateur référent du suivi pédagogique évalue la progression de ces apprentissages au moins une fois par an et peut proposer une modification du parcours de stage et/ou des ateliers de formation en établissement de formation.

Actes, activités et gestes techniques	Stage 1 Date : ___ / ___ / ___	Stage 2 Date : ___ / ___ / ___	Stage 3 Date : ___ / ___ / ___	Stage 4 Date : ___ / ___ / ___	Stage 5 Date : ___ / ___ / ___	Stage 6 Date : ___ / ___ / ___	Stage 7 Date : ___ / ___ / ___	Stage 8 Date : ___ / ___ / ___
Anamnèse	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Observation	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Examen physique	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Examen Orthopédique	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

Examen neurologique	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Analyse d'examen MSK fonctionnel écho-assisté	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé A	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Rédaction d'une demande d'examen complémentaire	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Manipulations à vecteur de force et mobilisation	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Contention et agents physiques	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Réhabilitation	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Éducation du patient/Prévention	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Information du patient	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé
Rédaction de compte rendu de consultation	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé	<input type="checkbox"/> non pratiqué <input type="checkbox"/> non acquis <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/> maîtrisé

ANNEXE V

MODÈLE DE CONVENTION DE STAGE

La présente convention règle les rapports entre :

L'Établissement de formation en chiropraxie.....

représenté par son Directeur,
ci-après dénommé "**l'Établissement**" ;

Monsieur, Madame, (pour les stages en cabinet libéral)

Chiropracteur, exerçant depuis le..... au sein de son cabinet
situé
enregistré sous le numéro ADELI auprès de l'ARS de
ci-après dénommé "**le Maître de Stage**" ;

ou

La structure d'accueil hospitalière, (pour les stages hospitaliers)

située
ci-après dénommée "**la Structure d'accueil**" ;

et Monsieur, Madame,

demeurant.....

étudiant de^{ème} année, inscrit dans l'Établissement de formation en chiropraxie durant
l'année universitaire/.....

ci-après dénommé "**le Stagiaire**".

Les parties en présence sont convenues d'établir la présente convention et d'en respecter les clauses énumérées aux articles suivants :

Article 1 : Objectifs et durée du stage :

Le stage a pour but l'apprentissage à la formation pratique clinique de la profession de chiropracteur, dans le cadre de l'enseignement délivré conformément à la réglementation en vigueur. Il a pour objectif de confronter l'étudiant au mode d'exercice qui sera le sien dans la majorité des cas. (*préciser la nature et les objectifs du stage prévu dans le programme de formation, stage d'observation ou stage hospitalier...*)

Ce stage se déroule du au selon les modalités suivantes :
..... (*préciser les modalités des temps de formation prévus : nombre total d'heures sur la base de 35 heures par semaine ou nombre de demi-journées ou autres modalités*).

Article 2 : Qualité du Maître de Stage

La Structure d'accueil désigne un Maître de Stage chiropracteur chargé d'assurer l'encadrement du Stagiaire et l'évaluation de ses compétences. Le Maître de Stage est agréé par le directeur de l'Établissement de formation en chiropraxie et certifié être diplômé chiropracteur en date du et être autorisé à faire usage professionnel du titre de chiropracteur conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Obligations de l'Établissement

L'Établissement s'engage à transmettre le projet pédagogique et les informations nécessaires au déroulement du stage et à son évaluation. Il désigne un formateur référent de suivi de la formation pratique clinique.

Article 3 : Statut du Stagiaire

Le Stagiaire, pendant la durée de son stage, demeure étudiant de l'Établissement de formation en chiropraxie. Il est suivi par l'équipe pédagogique de cet établissement et le Maître de Stage. Il pourra revenir à l'Établissement de formation pour y suivre certains cours, dont les dates lui seront communiquées ainsi qu'au Maître de Stage.

Le Stagiaire est affilié à un régime de protection sociale, qui couvre les accidents dont il pourrait être victime à l'occasion du stage ou du trajet entre son domicile et le lieu de stage. En cas d'accident survenu soit au cours du trajet soit sur le lieu de stage, le Stagiaire et le Maître de Stage transmettent sous 24 heures à l'Établissement, tous les éléments nécessaires à la déclaration d'accident.

Article 4 : Assurances

Le Stagiaire souscrit une assurance pour la responsabilité civile personnelle garantissant les dommages corporels et matériels dont il serait tenu pour responsable au cours du stage.

Le Maître de Stage est assuré pour la responsabilité civile professionnelle, auprès de la compagnie....., n° de contrat

Le Maître de Stage certifie avoir prévenu son assureur de l'accueil de stagiaires et être assuré pour agir en qualité de Maître de Stage encadrant des étudiants en chiropraxie au sein de son activité.

Article 5 : Obligations du Maître de stage

Le Maître de Stage s'engage à assurer l'encadrement du Stagiaire. Cet encadrement se fera directement sur site. Le Maître de Stage doit rester joignable par le Stagiaire.

Dans le cas où cet encadrement minimal ne serait pas assuré, les dispositions de l'article 4 ne pourraient pas s'appliquer et la responsabilité du Maître de Stage serait alors engagée.

Le Maître de Stage s'engage à fournir à l'équipe pédagogique de l'Établissement ses appréciations sur le Stagiaire. A cet effet, un formulaire lui sera remis par l'Établissement.

Article 6 : Obligations du Stagiaire

Le Stagiaire est tenu de se conformer au règlement intérieur de la Structure d'accueil et s'engage à respecter les règles de confidentialité sur les informations dont il a connaissance lors du stage.

Le Stagiaire présente ses objectifs et son portfolio au Maître de Stage, il s'implique dans la résolution des situations rencontrées et participe à l'analyse de sa progression.

Le Stagiaire participe aux soins chiropratiques supervisés par le Maître de Stage auprès de patients qui auront pris directement rendez-vous avec celui-ci, conformément à la réglementation applicable aux chiropracteurs.

Article 7 : Plateau Technique

Pour les besoins de l'exécution de la présente convention, le Maître de Stage s'engage à

mettre à disposition du Stagiaire des locaux professionnels, installations et appareils nécessaires à la bonne réalisation du stage et en état de fonctionnement.

Le Stagiaire devra veiller à ne pas dégrader l'outil professionnel mis à sa disposition et à maintenir les locaux, le mobilier et le matériel dans l'état où ils lui auront été confiés au début de son stage.

Article 8 : Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention prend effet le pour une durée de..... semaines, soit jusqu'au

La présente convention peut être résiliée à tout moment, à la demande de l'une des parties.

Article 9 : Défaillance

En cas de faute grave ou de manquement aux dispositions prévues à l'article 6, la Structure d'accueil ou le Maître de Stage peut solliciter la suspension du stage par l'Etablissement.

L'Etablissement est chargé, en cas de défaillance constatée, de retirer le Stagiaire de la Structure d'accueil en stage.

En cas de défaillance constatée aux dispositions de l'article 5, l'Etablissement est chargé de ne pas renouveler l'agrément du Maître de Stage défaillant.

Article 10 : Non concurrence

Le Stagiaire intervient auprès de la patientèle de la Structure d'accueil ou de son Maître de Stage. Le Stagiaire s'interdit, durant le stage ainsi qu'à son issue, de détourner ou d'inciter tout ou partie de la patientèle à le suivre dans une autre structure, dont il serait salarié, locataire ou propriétaire.

Article 11 : Litige

La présente convention est exclusivement régie par le droit français. Tout litige non résolu par la voie amiable sera soumis à la juridiction française compétente.

Fait en trois exemplaires. Un exemplaire de la présente convention signée est remis à chacun des signataires.

A

Le

Lu et approuvé,

L'Etablissement

Lu et approuvé,

Le Maître de Stage

OU

La Structure d'accueil

Lu et approuvé,

Le Stagiaire